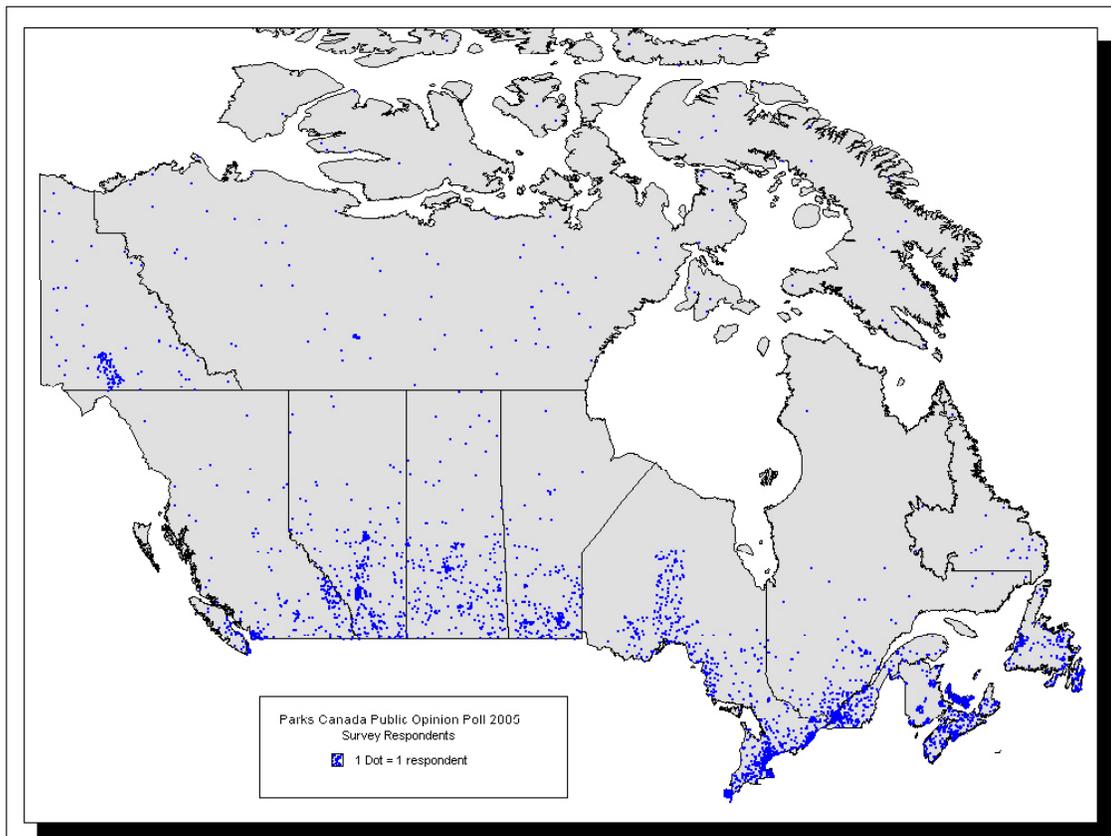




PARCS CANADA VU PAR LES CANADIENS EN 2005

Diffusion I - les conclusions au niveau national



Juin 2006



Parks
Canada

Parcs
Canada

Canada

Table des matières

Chapitre 1 : Introduction et méthodologie	p: 4
1.1 Contexte	
1.2 But	
1.3 Objectifs	
1.4 Contenu	
1.5 Marge d'erreur	
1.6 Diffusions	
1.7 Méthodologie	
1.7.1 Consultations	
1.7.2 Exécution du sondage	
1.7.3 Aide	
1.7.4 Pondération	
1.7.5 Échantillon	
1.7.6 Assignation des questions	
1.7.7 Taux de réponse	
1.8 Personne-ressource.	
Chapitre 2 : Sommaire	p: 8
2.1 Principales conclusions	
2.2 Points saillants du chapitre 3 : Sensibilisation et connaissances	
2.3 Points saillants du chapitre 4 : Visites dans les aires patrimoniales nationales	
2.4 Points saillants du chapitre 5 : Appui en termes de financement et de confiance	
2.5 Points saillants du chapitre 6 : Attitudes, valeurs et convictions.	
Chapitre 3 : Sensibilisation et connaissances	p: 13
3.1 Points saillants	
3.2 Sensibilisation	
3.3 Connaissances sur Parcs Canada et son mandat	
3.3.1 Sujet entendu, lu, vu ou abordé	
3.3.2 Responsabilités de Parcs Canada	
3.3.3 Menaces touchant les aires patrimoniales nationales	
3.3.4 Nom du dernier parc national visité	
3.3.5 Nom du dernier lieu historique national visité	
3.3.6 Logo de Parcs Canada	
3.3.7 Sites du patrimoine mondial.	
Chapitre 4 : Visites dans les aires patrimoniales nationales	p: 26
4.1 Points saillants	
4.1.1 Les parcs nationaux	
4.1.2 Les lieux historiques nationaux	
4.1.3 Les parcs nationaux par opposition aux lieux historiques nationaux	
4.2 Visites dans les parcs nationaux	
4.2.1 Visite à ce jour	
4.2.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence	
4.2.3 Année de la dernière visite	

- 4.2.4 Propension à visiter
- 4.2.5 Fréquence des visites
- 4.3 Visiteurs des parcs nationaux et la population canadienne
 - 4.3.1 Visiteurs selon la région
 - 4.3.2 Visiteurs selon la scolarité
 - 4.3.3 Visiteurs selon les revenus
 - 4.3.4 Visiteurs selon l'âge
- 4.4 Visites dans les lieux historiques nationaux
 - 4.4.1 Visite à ce jour
 - 4.4.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence
 - 4.4.3 Année de la dernière visite
 - 4.4.4 Propension à visiter
 - 4.4.5 Fréquence des visites
 - 4.4.6 Visites des attraits comparables
- 4.5 Visiteurs des lieux historiques nationaux et la population canadienne
 - 4.5.1 Visiteurs selon la scolarité
 - 4.5.2 Visiteurs selon la région
 - 4.5.3 Visiteurs selon les revenus
 - 4.5.4 Visiteurs selon l'âge.

Chapitre 5 : Appui en termes de financement et de confiance p: 52

- 5.1 Points saillants
- 5.2 Le financement des parcs nationaux
 - 5.2.1 Les impôts et les priorités
 - 5.2.2 Augmentation du financement gouvernemental
 - 5.2.3 Contribution individuelle à un fonds
 - 5.2.4 Implication dans des causes connexes
- 5.3 Le financement des lieux historiques nationaux
 - 5.3.1 Les impôts et les priorités
 - 5.3.2 Augmentation du financement gouvernemental
 - 5.3.3 Implication dans des causes connexes
- 5.4 Confiance à l'égard de Parcs Canada
 - 5.4.1 Confiance quant au rôle d'intendant
 - 5.4.2 Confiance comme source d'information.

Chapitre 6 : Attitudes, valeurs et convictions p: 60

- 6.1 Points saillants
 - 6.1.1 La nature et les parcs nationaux
 - 6.1.2 L'histoire et les lieux historiques nationaux
 - 6.1.3 Emplois à Parcs Canada
- 6.2 La nature et les parcs nationaux
 - 6.2.1 Attitudes envers la nature
 - 6.2.2 Valeurs et convictions relatives aux parcs nationaux
 - 6.2.3 Impressions relatives aux parcs nationaux
 - 6.2.4 Responsabilité envers la nature
- 6.3 L'histoire et les lieux historiques nationaux
 - 6.3.1 Attitudes envers l'histoire
 - 6.3.2 Valeurs et convictions relatives aux lieux historiques nationaux
 - 6.3.3 Impressions relatives aux lieux historiques nationaux
 - 6.3.4 Responsabilité envers les endroits historiques
- 6.4 Emploi à Parcs Canada.

Chapitre 1 : Introduction et méthodologie

Dans ce tout premier chapitre du rapport sur le sondage mené par Parcs Canada en 2005, nous examinons le contexte du sondage, son but et ses objectifs ainsi que les méthodes de collecte et de traitement des données.

Les renseignements sont réunis sous les rubriques suivantes :

- 1.1 Contexte
- 1.2 But
- 1.3 Objectifs
- 1.4 Contenu
- 1.5 Marge d'erreur
- 1.6 Diffusions
- 1.7 Méthodologie
 - 1.7.1 Consultations
 - 1.7.2 Exécution du sondage
 - 1.7.3 Aide
 - 1.7.4 Pondération
 - 1.7.5 Échantillon
 - 1.7.6 Assignation des questions
 - 1.7.7 Taux de réponses
- 1.8 Personne-ressource

1.1 Contexte

Parcs Canada a mené son premier sondage auprès des Canadiens en 2002¹. Les résultats de ce sondage ont donné un aperçu global des perceptions des Canadiens relativement à Parcs Canada et ont aussi permis d'établir des repères aux fins d'un suivi permanent des opinions et attitudes de ces derniers à l'égard de Parcs Canada. Trois ans plus tard, il a été convenu de procéder à un deuxième sondage.

1.2 But

Le but du sondage de 2005 était identique à celui de 2002 : mieux comprendre notre auditoire clé, les Canadiens, afin d'aider le personnel à concevoir des programmes de communication et de marketing destinés aux Canadiens et d'aider la direction à dresser des plans et des politiques générales pour l'agence.

1.3 Objectifs

Ce projet de recherche visait à mesurer ce qui suit :

- la sensibilisation et les connaissances en ce qui concerne Parcs Canada et son mandat
- la fréquentation récente ou antérieure des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux
- l'appui et l'engagement personnel manifesté à l'égard du milieu naturel, du patrimoine culturel et des activités de Parcs Canada dans ces domaines
- les attitudes envers le milieu naturel, l'histoire du Canada et le patrimoine culturel.

¹ Parcs Canada vu par les Canadiens : sondage national d'opinion publique, août 2002, Environics, GPC International et Parcs Canada

1.4 Contenu

Le rapport présente les conclusions du sondage national d'opinion publique mené au téléphone en mars et en avril 2005 auprès de plus de 6 000 Canadiens de partout au pays.

Plus de la moitié des questions comportaient une échelle de réponses proposées (par exemple, fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, fortement en désaccord). Dans le cas de la plupart de ces questions, nous nous sommes penchés sur les résultats les plus élevés afin d'obtenir une variation dans les fréquences de réponses, suffisante pour faciliter l'analyse.

En vue de simplifier la présentation des résultats, nous avons conçu de nombreuses figures dans lesquelles le nombre de répondants est exprimé en pourcentages, à moins d'indications contraires.

1.5 Marge d'erreur

Avec les plus de 6 000 répondants et les ajustements apportés à notre échantillon de base, les résultats sont considérés précis à plus ou moins de 2,3 % avec un niveau de confiance de 95 %.

1.6 Diffusions

Compte tenu de la grande quantité d'information et de données réunies pendant le sondage, nous avons prévu diffuser le rapport en quatre temps :

- Diffusion I : les conclusions au niveau national
- Diffusion II : les différences importantes selon les caractéristiques démographiques
- Diffusion III : les sommaires régionaux
- Diffusion IV : les différences importantes reposant sur la fréquentation et certaines questions.

Une annexe renfermant les questions et les tableaux des résultats correspondants constitue un document distinct et comprend le questionnaire.

1.7 Méthodologie

1.7.1 Consultations

En novembre et décembre 2004, nous avons organisé une série de consultations sur les besoins internes et les sujets à aborder dans le sondage avec le personnel des groupes suivants :

- les unités de gestion et le Centre de services du Québec
- les Communications de l'agence
- la Direction générale des parcs nationaux
- la Direction générale des lieux historiques nationaux
- la Direction des relations extérieures
- Stratégie et plans ainsi que Ressources humaines
- le groupe de la recherche en sciences sociales des régions.

1.7.2 Exécution du sondage

Le sondage a été mené au téléphone entre le 4 mars et le 20 avril 2005; 6 086 entrevues d'une durée moyenne de 21,5 minutes ont été réalisées. Nous demandions aux répondants de participer au sondage dans la langue officielle de leur choix, c'est-à-dire l'anglais ou le français.

Le questionnaire comportait 47 questions auxquelles s'ajoutaient huit autres questions permettant de réunir les données démographiques propres à chaque répondant. Nous avons présenté un sous-ensemble de questions à chaque répondant, ce qui correspondait à moins de 55 questions (voir 1.7.6).

1.7.3 Aide

Environics International de Toronto a participé à la conception du questionnaire et a effectué les travaux de planification du sondage localement; il a réuni des données au moyen de son système téléphonique assisté par ordinateur, mis les données en forme et vu à leur traitement pour la production de rapports détaillés et de sommaires sur les fréquences simples. Cette entreprise a également pondéré les données (avec l'aide de Cheryl Watts du Bristol Group) et fourni un fichier SPSS contenant tous les dossiers.

Andrée Chartier de l'unité des études de marché du Bureau national a rédigé le rapport avec les conseils de Solange Dion et les commentaires d'Alexandre Germain, tous deux du Centre de services du Québec; Sean Murphy, également de l'unité des études de marché a fait des suggestions tout comme Garth Horne du Centre de services de l'Atlantique. Beckie Paul a fourni un appui inestimable. Merci beaucoup! Les erreurs et les omissions sont attribuables uniquement à Andrée Chartier.

1.7.4 Pondération

Nous avons conçu trois séries de pondération (voir le fichier SPSS). La première série, applicable à l'échelle nationale, ajuste les répartitions par âge, sexe et région en fonction du recensement de 2001 dans tous les fichiers d'une province ou d'un sous-échantillon. Nous avons procédé à des ajustements semblables pour les régions afin de pouvoir faire des comparaisons entre les provinces et, au niveau sous-provincial, entre les sous-échantillons.

1.7.5 Échantillon

Le rapport repose sur les réponses de 6 080 personnes. Un total de 6,086 entrevues ont été menées à terme, mais quelques fichiers étaient inutilisables parce que le code postal, l'âge ou le sexe n'avait pas été indiqué.

Environ 2 350 répondants ont été choisis aléatoirement partout au pays; nous avons ajouté à ce nombre quelque 150 répondants pour le Nord du Canada. Nous avons ainsi obtenu notre échantillon de base, financé par le Bureau national.

Dans certaines régions, selon les besoins de précision identifiés, nous avons ajouté 3 550 autres répondants financés par les services locaux; il s'agit des « suréchantillons » obtenus aléatoirement dans des limites géographiques déterminées. Quatre suréchantillons de 250 personnes chacun étaient associés à des parcs nationaux spécifiques, à savoir :

- Îles-du-Saint-Laurent
- Pukaskwa
- Pointe-Pelée
- Yoho et Kootenay.

Les onze autres suréchantillons étaient associés à des centres urbains ou à des régions géographiques plus grandes :

- 250 personnes ajoutées à chacune des quatre provinces de l'Atlantique
- 200 à la région métropolitaine de Montréal, et 200 au reste de la province de Québec
- 200 à la région métropolitaine de Toronto
- 250 à chacun du Manitoba et de la Saskatchewan
- 250 au Sud de l'Alberta
- 200 au Nord du Canada.

1.7.6 Assignment des questions

Nous avons posé 15 questions identiques à tous les répondants. Lorsque nous obtenions une réponse positive à l'une de ces 15 premières questions, nous pouvions greffer une nouvelle question pour un total potentiel de 10 sous-questions additionnelles. Ces questions portaient sur Parcs Canada ainsi que sur la fréquentation. En fin d'entretien, nous avons posé huit questions à tous les répondants pour réunir des données sur des variables démographiques.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Nous avons retenu six questions sur la nature, les milieux sauvages ou les parcs nationaux que nous avons posées à la moitié des répondants de l'échantillon principal et à tous les répondants des suréchantillons associés aux parcs nationaux. En termes plus clairs, ces questions ciblaient la moitié des répondants de l'échantillon de base plus la moitié des répondants des suréchantillons géographiques ainsi que tous les répondants des quatre suréchantillons liés aux parcs, ce qui donne un total d'environ 3 525 répondants (1 250, 1 275 et 1 000 respectivement).

Nous avons aussi retenu six questions sur l'histoire, les endroits historiques ou les lieux historiques nationaux qui s'adressaient à l'autre moitié des répondants de l'échantillon. Plus précisément, ce groupe était composé de l'autre moitié des répondants de l'échantillon de base plus l'autre moitié des répondants des suréchantillons géographiques et des répondants d'un des suréchantillons liés aux parcs, soit celui de Pointe-Pelée, ce qui donne un total de 2 775 (1 250, 1 275 et 250).

Certaines questions du sondage ne figurent pas dans le rapport national. Voici les trois séries de questions exclues :

- quatre questions sur l'établissement d'un nouveau parc national destinées uniquement aux 400 répondants du Manitoba
- sept questions sur une éventuelle contribution financière pour la conservation des parcs nationaux posées aux 1 300 répondants qui ont répondu aux questions sur les parcs nationaux et la nature
- à la demande du Centre de services de l'Ouest et du Nord, deux questions sur les activités récréatives destinées à tous les répondants.

1.7.7 Taux de réponses

Nous avons fait 66 597 appels téléphoniques dont 7 883 n'étaient pas admissibles; à partir des 58 714 appels admissibles, nous avons fait 6 086 entrevues, ce qui donne un taux de réponses de 10 %. Dans le domaine des études de marché, les taux de réponses sont à la baisse depuis plusieurs années, et par conséquent, notre taux est jugé faible, mais normal pour un sondage avec questionnaire de cette longueur.

Voici la ventilation des 58 714 appels, après soustraction des 6 086 qui ont abouti à une entrevue :

- | | |
|--|--------|
| • Appel sans réponse | 21 507 |
| • Refus | 25 087 |
| • Entretien commencé, mais questionnaire incomplet | 6 034. |

Voici la ventilation des 7 883 appels inadmissibles :

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| • Obstacles linguistiques | 2 112 |
| • Lignes d'affaires | 2 750 |
| • Lignes pour télécopieurs ou modems | 2 957 |
| • Duplicata | 64. |

1.8 Personne-ressource

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec :

Andrée Chartier

Agente principale des études de marché, Direction des relations extérieures et des expériences offertes aux visiteurs, Parcs Canada

25, rue Eddy, 25-6-Y, Gatineau, Qc K1A 0M5.

andree.chartier@pc.gc.ca

(819) 997-6968.

Chapitre 2 : Sommaire

Dans le sommaire, nous présentons les principales conclusions tirées de l'ensemble du sondage, puis nous récapitulons les points saillants de chaque chapitre.

- 2.1 Principales conclusions
- 2.2 Points saillants du chapitre 3 : Sensibilisation et connaissances
- 2.3 Points saillants du chapitre 4 : Visites dans les aires patrimoniales nationales
- 2.4 Points saillants du chapitre 5 : Appui en termes de financement et de confiance
- 2.5 Points saillants du chapitre 6 : Attitudes, valeurs et convictions

2.1 Principales conclusions

En somme, en 2005, les Canadiens avaient acquis quelques connaissances supplémentaires sur Parcs Canada depuis le sondage d'opinion publique de 2002² et appuyaient davantage l'utilisation des impôts aux fins de concrétisation du mandat de Parcs Canada. Par ailleurs, la sensibilisation relative aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux a diminué en 2005 comparativement à 2002, tout comme la propension à visiter ces deux aires patrimoniales, d'après une nouvelle série de questions utilisée en 2005.

En ce qui concerne les connaissances précitées, d'une part, un plus grand nombre de répondants ont identifié des menaces crédibles pour les lieux historiques nationaux en 2005 comparativement à 2002, et plus de visiteurs ont pu nommer le dernier parc national ou le dernier lieu historique national géré par Parcs Canada qu'ils ont visité. D'autre part, si nous comparons les deux sondages, plus de répondants ont indiqué une responsabilité liée à l'environnement en réponse à la question « Que fait Parcs Canada? », et, comparativement à 1997, moins de répondants ont identifié le castor comme étant le logo de l'agence³.

L'appui relatif à tous les volets du mandat des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux a augmenté, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation et la satisfaction, qui a atteint le même niveau que l'appui pour l'éducation du public. Ces deux volets se placent donc derrière le maintien des lieux patrimoniaux existants.

Près de la moitié des Canadiens sont relativement sensibilisés aux expressions suivantes – « lieux historiques nationaux », « Parcs Canada » et « parcs nationaux ». Comparativement à 2002, le degré de sensibilisation en 2005 est demeuré le même relativement à « Parcs Canada » et a diminué pour « parcs nationaux » et « lieux historiques nationaux ».

L'estimé de la propension à visiter en 2004 aurait chuté à 17 % de la population adulte dans le cas des parcs nationaux, ce qui représente une diminution comparativement à 2001. En raison de modifications dans les questions posées, il nous est impossible de comparer les pourcentages entre les deux sondages. Pour les lieux historiques nationaux, l'estimé de la propension à visiter a également diminué, pour atteindre 6 % des adultes canadiens.

Dix-sept pour cent des répondants ont dit être des visiteurs « fréquents » des parcs nationaux, tandis que seulement 8 % d'entre eux ont dit être des visiteurs « fréquents » des lieux historiques nationaux.

Dans le cas des attitudes, valeurs et convictions, les répondants ont surtout choisi les énoncés traitant des sujets suivants :

² Parcs Canada vu par les Canadiens : sondage national d'opinion publique, août 2002, Environics, GPC International et Parcs Canada.

³ Rapport de constatations sur les parcs nationaux, étude multiclients, septembre 1997, Groupe Angus Reid

- protéger la nature
 - pouvoir profiter des parcs nationaux maintenant et dans l'avenir,
 - laisser la nature en héritage aux enfants et petits-enfants
 - fournir des activités de plein air
- et, dans une moindre mesure,
- pouvoir visiter (devrait visiter au moins une fois dans sa vie; pouvoir visiter le parc national de mon choix dans l'avenir)
 - transmettre les récits sur l'histoire du Canada aux générations futures
 - protéger les endroits historiques / commémorer l'histoire du pays
 - fournir des possibilités d'apprentissage.

Parmi les sept qualitatifs possibles, les répondants ont retenu les suivants pour décrire les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux :

- bonne valeur
- mémorable
- authentique.

Les répondants ont également choisi l'expression « divertissant » pour décrire les parcs nationaux, mais l'ont moins retenue pour qualifier les lieux historiques nationaux.

2.2 Points saillants du chapitre 3 : Sensibilisation et connaissances

Le degré de sensibilisation à l'expression « Parcs Canada » et à celles relatives à ses aires protégées varie d'une expression à l'autre, la plus connue étant « parcs nationaux », suivie de « Parcs Canada », puis de « lieux historiques nationaux ». Le degré de sensibilisation pour « canaux historiques et voies navigables » ainsi que pour « aires marines nationales de conservation » était beaucoup plus faible. En 2005, en comparaison à 2002, la sensibilisation en ce qui concerne « parcs nationaux » et « lieux historiques nationaux » a diminué.

La plupart des répondants sensibilisés à l'existence de Parcs Canada avaient certaines connaissances sur l'organisation, comme en témoignent les sujets abordés. Les sujets mentionnés le plus souvent sont soit le mandat de Parcs Canada, comme la conservation ou la protection, soit un problème auquel Parcs Canada doit faire face comme la grève de 2004 ou la détérioration des installations. On n'a pas posé cette question en 2002.

De 2002 à 2005, les réponses à la question « Que fait Parcs Canada? » ont évolué, moins de réponses en 2005 portant sur les fonctions des parcs et plus sur l'environnement. Comme indiqué précédemment, il semble que l'environnement soit davantage présent à l'esprit des Canadiens en 2005 qu'en 2002. À peine 13 % des répondants ont mentionné des fonctions liées au patrimoine culturel ou aux lieux historiques, toutes les autres fonctions étant associées soit aux parcs, soit à l'environnement.

La majorité des répondants ont donné des réponses bien informées à la question sur les menaces, davantage dans le cas des lieux historiques nationaux que des parcs nationaux. Un total de 70 % des répondants ont indiqué des menaces crédibles pour les lieux historiques nationaux, tandis que seulement 56 % des répondants ont identifié des menaces crédibles pour les parcs nationaux, en raison de la mention de la pollution par un plus grand nombre de répondants dans le deuxième cas que dans le premier.

Comparativement à 2002, il y a eu quelques changements au plan des menaces identifiées : « manque de ressources financières » a été mentionné plus souvent autant pour les parcs nationaux que pour les lieux historiques nationaux, davantage dans le deuxième cas que dans le premier. La réponse « sur-utilisation des parcs » a été donnée moins souvent dans le cas des parcs nationaux, tout comme « ne sait pas » dans celui des lieux historiques nationaux.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

La confusion entre les parcs nationaux et les autres parcs continue, avec une légère diminution depuis 2002 : 56 % des répondants qui ont signalé avoir visité un parc national en 2004 ont pu donner le nom d'un parc du réseau de Parcs Canada pour le dernier parc national du Canada qu'ils ont visité, soit 7 % de plus qu'en 2002. De plus, le pourcentage de ceux qui ne pouvaient pas répondre a diminué.

Quarante-cinq pour cent (45 %) de ceux qui ont signalé avoir visité un lieu historique national du Canada en 2004 ont nommé un lieu du réseau des lieux historiques nationaux du Canada, comme les répondants au sondage de 2002. Cependant, dans le sondage de 2005, plus de répondants ont nommé un lieu historique national géré par Parcs Canada, tandis qu'un moins grand nombre a nommé un lieu relevant d'un tiers.

Le logo du castor a été identifié par un nombre moins élevé de répondants lors du sondage de 2005 que lors d'un sondage multiclients mené en 1997, soit par 19 % et par 27 % des répondants respectivement.

Les expressions « parcs nationaux », « Parcs Canada » et « lieux historiques nationaux » sont mieux connues que celle de « sites du patrimoine mondial ». D'une part, les « sites du patrimoine mondial » se classent mieux que les « aires marines nationales de conservation » et les « canaux historiques et voies navigables ». D'autre part, peu de répondants pouvaient nommer un des sites du patrimoine mondial du Canada.

2.3 Points saillants du chapitre 4 : Visites dans les aires patrimoniales nationales

Nous avons constaté deux petites différences lorsque nous avons comparé les répondants selon leur propension à visiter des parcs nationaux ou des lieux historiques nationaux: un nombre légèrement supérieur de répondants avaient visité un parc national pendant leur enfance ou leur adolescence, plutôt qu'un lieu historique national, et le nombre ayant visité un lieu historique national à ce jour était légèrement inférieur au nombre ayant visité un parc national.

En revanche, lorsque nous examinons les chiffres de 2004, nous remarquons qu'il y a eu 10 % de plus de visiteurs dans les parcs nationaux que dans les lieux historiques nationaux. Si nous analysons les répondants qui ont dit être des visiteurs « fréquents », il y a un écart de 9 % entre les visiteurs fréquents des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux du Canada.

À l'étude des données démographiques, nous constatons deux grandes différences entre les visiteurs des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux :

- la région d'origine : beaucoup plus de répondants de l'Atlantique ont visité des lieux historiques nationaux, proportionnellement à leur représentation dans la population canadienne, tandis que beaucoup plus de répondants de l'Alberta se sont rendus dans des parcs nationaux du Canada
- l'âge : le plus grand nombre de visiteurs des lieux historiques nationaux faisaient partie du groupe des 40 à 54 ans, suivi de ceux du groupe des 25 à 39 ans; la situation est différente dans le cas des parcs nationaux puisque les visiteurs les plus nombreux faisaient autant partie du groupe des 25 à 39 ans que de celui des 40 à 54 ans.

À l'examen des données sur la scolarité, nous tirons des conclusions semblables pour les deux groupes, c'est-à-dire les visiteurs des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux :

- d'après Statistique Canada, la moitié des adultes canadiens détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins, et l'autre moitié un diplôme d'études collégiales ou a suivi au moins quelques cours à l'université
- nous observons une répartition d'environ 20-80 de nos visiteurs des parcs nationaux entre le premier groupe (jusqu'au secondaire) et les groupes les plus scolarisés (collège et

université), et une répartition légèrement différente (15-85) dans le cas des visiteurs des lieux historiques nationaux.

Nous tirons des conclusions analogues pour les deux groupes lorsque nous nous penchons sur les revenus :

- d'après Statistique Canada, plus de 50 % des adultes canadiens ont des revenus totaux (ménage) inférieurs à 40 000 \$ par année; il ressort de l'analyse des données sur les visiteurs, tant des parcs nationaux que des lieux historiques nationaux, qu'approximativement 25 % font partie du groupe aux revenus inférieurs à 40 000 \$
- le plus grand nombre de visiteurs se trouvent dans les deux autres groupes : environ 38 % avaient des revenus supérieurs à 75 000 \$ et environ 36 %, des revenus entre 40 000 \$ et 75 000 \$.

2.4 Points saillants du chapitre 5 : Appui en termes de financement et de confiance

Les répondants ont accordé une priorité plus élevée au maintien des endroits patrimoniaux existants qu'à l'achèvement du réseau des parcs ou à l'accroissement du nombre de lieux historiques nationaux. La priorité intermédiaire revient à l'éducation du public et à l'accroissement de l'utilisation et de la satisfaction. La comparaison des conclusions de 2005 à celles de 2002 met en lumière deux points : appui accru à tous les mandats et passage au deuxième rang de l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction avec l'éducation du public.

Dans le cas d'appui aux mandats reliés aux lieux historiques nationaux, les répondants ont donné des réponses semblables à celles pour les parcs nationaux, mais avec un décalage d'environ 10 %.

Les répondants faisaient beaucoup plus confiance à Parcs Canada et aux organisations sans but lucratif de conservation qu'au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux pour la gestion du patrimoine naturel et culturel. De plus, pour les questions en alternance avec Parcs Canada et le gouvernement du Canada, Parcs Canada a été choisi beaucoup plus souvent comme organisation ou groupe le plus fiable pour fournir des renseignements exacts sur l'état des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada (suivi de près par les groupes de conservation).

2.5 Points saillants du chapitre 6 : Attitudes, valeurs et convictions

Nous avons demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec une série d'énoncés sur la nature. Compte tenu du nombre de réponses « fortement d'accord », il ressort que les répondants ont privilégié les énoncés suivants :

- protéger certains aspects de la nature,
 - laisser la nature en héritage aux enfants et petits-enfants
- et, dans une moindre mesure,
- transmettre des histoires sur la nature aux générations futures.

Si nous analysons les réponses aux énoncés sur l'histoire du Canada, nous constatons des ressemblances; les répondants ont privilégié les énoncés axés sur l'importance :

- de transmettre les récits sur l'histoire du Canada aux générations futures et
- de protéger les endroits historiques.

Nous avons également lu une série d'énoncés sur l'importance des parcs nationaux et les répondants ont préféré les suivants :

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

- pouvoir profiter des parcs nationaux maintenant et dans l'avenir,
 - fournir des activités de plein air
- et, dans une moindre mesure,
- visiter (devrait visiter au moins une fois dans sa vie; pouvoir visiter le parc national de mon choix dans l'avenir)
 - fournir des possibilités d'apprentissage.

Dans le cas des lieux historiques nationaux, les répondants ont préféré les énoncés qui portaient sur :

- les visites (devrait visiter au moins une fois dans sa vie),
 - la commémoration de l'histoire du pays
- et, dans une moindre mesure,
- les possibilités d'apprentissage.

Voici les qualificatifs retenus le plus souvent pour décrire autant les parcs nationaux que les lieux historiques nationaux :

- bonne valeur,
- mémorable et
- authentique.

L'expression « divertissant » a été utilisée souvent pour décrire les parcs nationaux, « pertinence pour vous » occupant un rang intermédiaire, suivie de « unique » et « facile d'accès ». Dans le cas des lieux historiques nationaux, ces quatre expressions venaient en dernière place, « pertinence pour vous » occupant le tout dernier rang.

La plupart des répondants accordent le gros des responsabilités relatives aux régions naturelles et sauvages ainsi qu'aux endroits historiques aux gouvernements fédéral et provinciaux. Un plus petit nombre d'entre eux ont accordé une « grande responsabilité » aux particuliers et aux tiers.

Presque 3 sur 10 foyers canadiens ont signalé avoir envisagé un emploi à Parcs Canada. Cependant, lorsque nous comparons ces résultats à ceux de deux sondages précédents, nous constatons un intérêt encore plus manifeste pour les emplois à Parcs Canada de la part des membres des Premières nations et des peuples autochtones.

Chapitre 3 : Sensibilisation et connaissances

Dans ce chapitre, nous déterminons le degré de sensibilisation des Canadiens en ce qui concerne Parcs Canada et ses aires patrimoniales protégées; nous nous penchons aussi sur les connaissances des Canadiens relativement à Parcs Canada et à son mandat.

Les renseignements sont réunis sous les rubriques suivantes :

- 3.1 Points saillants
- 3.2 Sensibilisation
- 3.3 Connaissances sur Parcs Canada et son mandat
 - 3.3.1 Sujet entendu, lu, vu ou abordé
 - 3.3.2 Responsabilités de Parcs Canada
 - 3.3.3 Menaces touchant les aires patrimoniales nationales
 - 3.3.4 Nom du dernier parc national visité
 - 3.3.5 Nom du dernier lieu historique national visité
 - 3.3.6 Logo de Parcs Canada
 - 3.3.7 Sites du patrimoine mondial.

3.1 Points saillants

Près de la moitié des Canadiens ont un certain degré de sensibilisation en ce qui concerne les lieux historiques nationaux, Parcs Canada et les parcs nationaux – les pourcentages d'appui augmentant de 46 % à 59 %. Une comparaison avec les chiffres de 2002⁴ révèle que le degré de sensibilisation en 2005 est demeuré le même relativement à Parcs Canada et a diminué pour parcs nationaux et lieux historiques nationaux

En ce qui concerne les connaissances en 2005, il semble que, dans l'ensemble, les Canadiens ont acquis quelques connaissances supplémentaires sur Parcs Canada et ses activités depuis le sondage d'opinion publique de 2002. D'une part, un plus grand nombre de répondants ont identifié des menaces crédibles pour les lieux historiques nationaux et plus de visiteurs ont pu nommer le dernier parc national ou le dernier lieu historique national géré par Parcs Canada qu'ils ont visité. D'autre part, plus de répondants ont indiqué une fonction liée à l'environnement en réponse à la question « Que fait Parcs Canada? » et moins de répondants ont identifié le castor comme étant le logo de l'agence (comparativement à 1997⁵).

Fait intéressant, comme en 2002, la pollution a constitué la réponse du plus grand nombre de répondants à la question sur les menaces les plus graves pesant sur les parcs nationaux. De plus, comme indiqué ci-dessus, les fonctions liées à l'environnement ont été citées plus souvent en réponse à la question « Que fait Parcs Canada? ». Il semble que la pollution continue d'occuper l'avant-scène et que l'environnement soit devenu plus important dans l'esprit des Canadiens en 2005, qu'il ne l'était en 2002.

Nous aborderons rapidement les points saillants de chaque section du chapitre 3.

Le degré de sensibilisation à l'expression « Parcs Canada » et à celles relatives à ses aires protégées varie d'une expression à l'autre, la plus connue étant « parcs nationaux », suivie de « Parcs Canada », puis de « lieux historiques nationaux ». Le degré de sensibilisation pour « canaux historiques et voies navigables » ainsi que pour « aires marines nationales de conservation » était beaucoup plus faible. En 2005, en comparaison à 2002, la sensibilisation en ce qui concerne « parcs nationaux » et « lieux historiques nationaux » a diminué.

⁴ Parcs Canada vu par les Canadiens : sondage national d'opinion publique, août 2002, Environics, GPC International et Parcs Canada.

⁵ Rapport de constatations sur les parcs nationaux, étude multiclients, septembre 1997, Groupe Angus Reid

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

La plupart des répondants sensibilisés à l'existence de Parcs Canada avaient certaines connaissances sur l'organisation, comme en témoignent les sujets abordés. Les sujets mentionnés le plus souvent sont soit le mandat de Parcs Canada, comme la conservation ou la protection, soit un problème auquel Parcs Canada doit faire face comme la grève de 2004 ou la détérioration des installations. On n'a pas posé cette question en 2002.

De 2002 à 2005, les réponses à la question « Que fait Parcs Canada? » ont évolué, moins de réponses en 2005 portant sur les fonctions des parcs et plus sur l'environnement. Comme indiqué précédemment, il semble que l'environnement soit davantage présent à l'esprit des Canadiens en 2005 qu'en 2002. À peine 13 % des répondants ont mentionné des fonctions liées au patrimoine culturel ou aux lieux historiques, toutes les autres fonctions étant associées soit aux parcs, soit à l'environnement.

La majorité des répondants ont donné des réponses bien informées à la question sur les menaces, davantage dans le cas des lieux historiques nationaux que des parcs nationaux. Un total de 70 % des répondants ont indiqué des menaces crédibles pour les lieux historiques nationaux, tandis que seulement 56 % des répondants ont identifié des menaces crédibles pour les parcs nationaux, en raison de la mention de la pollution par un plus grand nombre de répondants dans le deuxième cas que dans le premier.

Comparativement à 2002, il y a eu quelques changements au plan des menaces identifiées : « manque de ressources financières » a été mentionné plus souvent autant pour les parcs nationaux que pour les lieux historiques nationaux, davantage dans le deuxième cas que dans le premier. La réponse « surutilisation des parcs » a été donnée moins souvent dans le cas des parcs nationaux, tout comme « ne sait pas » dans celui des lieux historiques nationaux.

La confusion entre les parcs nationaux et les autres parcs continue, avec une légère diminution depuis 2002 : 56 % des répondants qui ont signalé avoir visité un parc national en 2004 ont pu donner le nom d'un parc du réseau de Parcs Canada pour le dernier parc national du Canada qu'ils ont visité, soit 7 % de plus qu'en 2002. De plus, le pourcentage de ceux qui ne pouvaient pas répondre a diminué.

Quarante-cinq pour cent (45 %) de ceux qui ont signalé avoir visité un lieu historique national du Canada en 2004 ont nommé un lieu du réseau des lieux historiques nationaux du Canada, comme les répondants au sondage de 2002. Cependant, dans le sondage de 2005, plus de répondants ont nommé un lieu historique national géré par Parcs Canada, tandis qu'un moins grand nombre a nommé un lieu relevant d'un tiers.

Le logo du castor a été identifié par un nombre moins élevé de répondants lors du sondage de 2005 que lors d'un sondage multiclients mené en 1997, soit par 19 % et par 27 % des répondants respectivement.

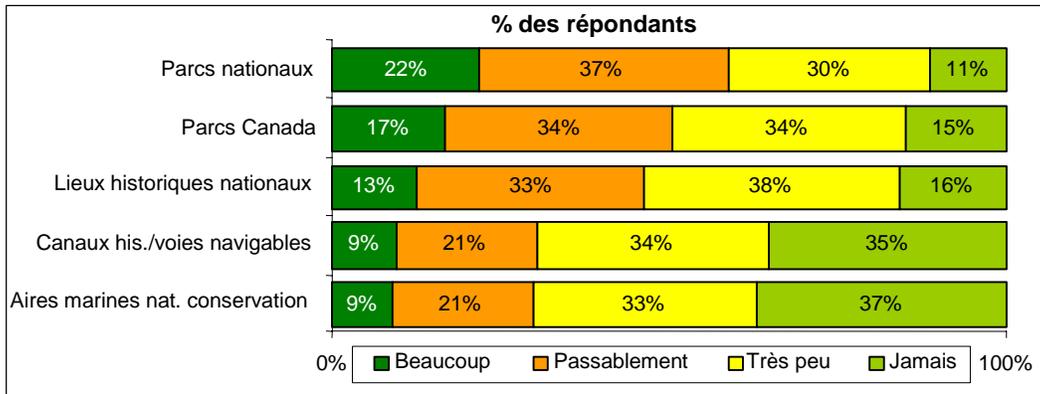
Les expressions « parcs nationaux », « Parcs Canada » et « lieux historiques nationaux » sont mieux connues que celle de « sites du patrimoine mondial ». D'une part, les « sites du patrimoine mondial » se classent mieux que les « aires marines nationales de conservation » et les « canaux historiques et voies navigables ». D'autre part, peu de répondants pouvaient nommer un des sites du patrimoine mondial du Canada.

3.2 Sensibilisation

Dans la première section du rapport, nous examinons les données qui ont trait à la

Question 9A : « En excluant aujourd'hui, au cours de la dernière année, dans quelle mesure avez-vous discuté, entendu parler, vu des émissions ou lu à propos de chacun des sujets que je vais énumérer : »

Figure 3.2.1 Somme de renseignements entendus, lus, vus ou abordés au cours de la dernière année n=6080

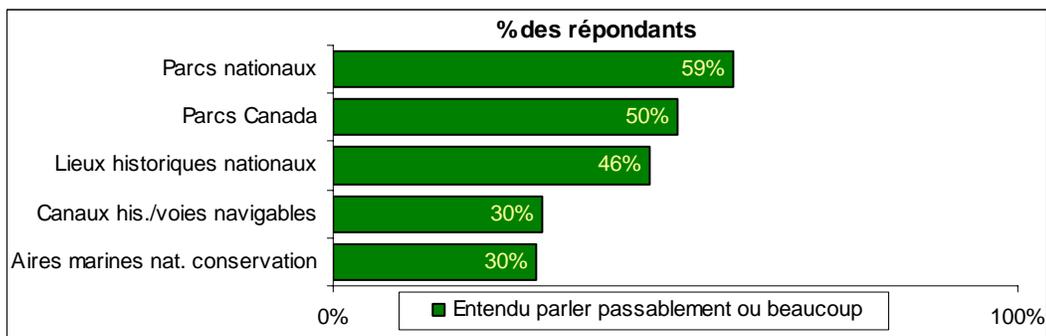


Dans la figure 3.2.1, on voit les réponses à toutes les options présentées dans le sondage.

Toutefois, en 2002, le terme sensibilisation désignait le fait d'avoir entendu, lu, vu, etc., quelque chose à propos des expressions précitées au moins « passablement » ou « beaucoup », ce qui excluait « très peu » et « jamais ». Si nous appliquons cette définition en 2005, nous obtenons :

Au cours de la dernière année, plus de la moitié des Canadiens étaient sensibilisés à l'expression « parcs nationaux », la moitié avaient entendu parler de « Parcs Canada » et un peu moins de la moitié connaissaient « lieux historiques nationaux ». La sensibilisation relativement à « aires marines nationales de conservation » et « canaux historiques et voies navigables » était beaucoup plus faible.

Figure 3.2.2 Sensibilisation en 2005 n=6080



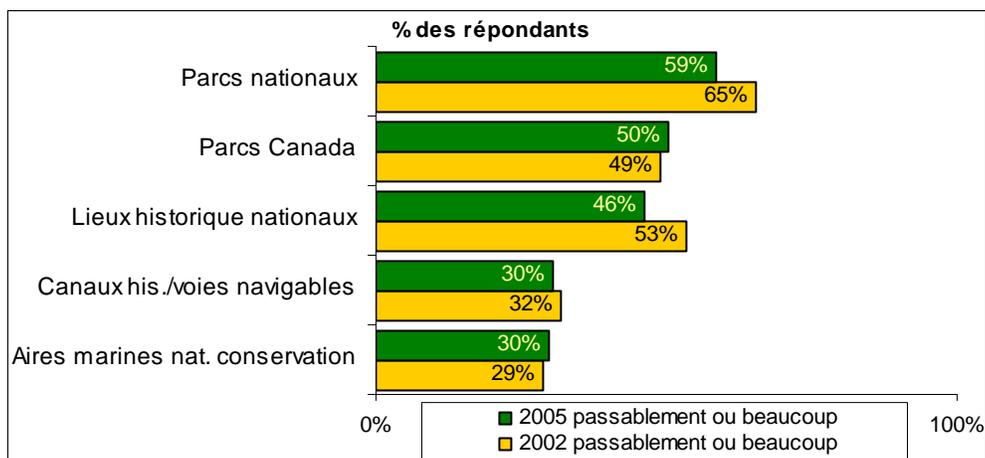
Dans cette figure, on voit que le degré de sensibilisation des répondants (entendu parler « passablement » ou « beaucoup ») est plus élevé dans le cas des parcs nationaux (59 %) que de Parcs Canada (50 %), et que les lieux historiques nationaux occupent le troisième rang (46 %). Il y a ensuite un grand écart entre les pourcentages de répondants ayant entendu parler des trois premières expressions et des deux dernières : « canaux historiques et voies navigables » et « aires marines nationales de conservation », deux responsabilités relativement nouvelles de Parcs Canada.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Dans la figure 3.2.3, nous établissons une comparaison entre les résultats des sondages de 2005 et de 2002. Si plus ou moins 2 % représente la marge d'erreur, nous obtenons ce qui suit :

Comparativement à 2002, le degré de sensibilisation en 2005 est demeuré le même pour « Parcs Canada », « canaux historiques et voies navigables » et « aires marines nationales de conservation » et a diminué pour « parcs nationaux » et « lieux historiques nationaux ».

**Figure 3.2.3 Sensibilisation en 2005
(n=6080) c. 2002 (n=5202)**



En 2002, les deux expressions les mieux connues étaient « parcs nationaux » et « lieux historiques nationaux ». La situation a changé en 2005, « parcs nationaux » et « Parcs Canada » devenant les expressions les mieux connues tandis que la sensibilisation relativement aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux a subi une diminution à peu près identique, soit -6 et -7 points de pourcentage respectivement.

3.3 Connaissances relatives à Parcs Canada et à son mandat

Dans cette section, nous nous penchons sur diverses questions ouvertes du sondage afin de mesurer les connaissances des Canadiens relativement à Parcs Canada et à ses activités.

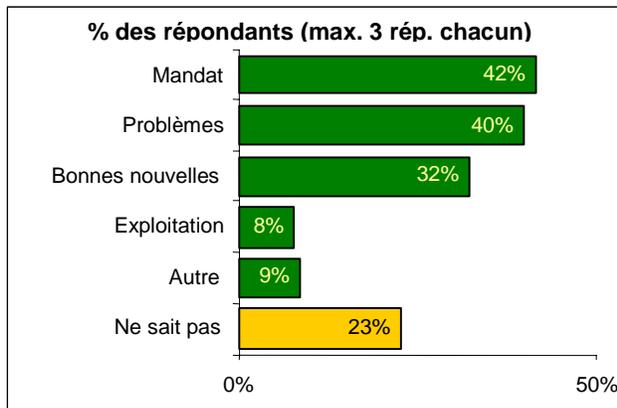
3.3.1 Sujet entendu, lu, vu ou abordé

Dans la section 3.2, nous avons discuté du degré de sensibilisation en ce qui concerne diverses expressions de Parcs Canada. La moitié des répondants étaient sensibilisés à l'existence de Parcs Canada, c'est-à-dire qu'ils avaient entendu, lu, vu, etc., « quelque peu » ou « beaucoup » de choses à son égard. On a ensuite demandé à ce même groupe de répondants de quels sujets il avait été question.

La plupart des répondants sensibilisés à l'existence de Parcs Canada avaient certaines connaissances sur l'organisation, comme en témoignent les sujets abordés. Les sujets mentionnés le plus souvent sont soit le mandat de Parcs Canada, comme la conservation ou la protection, soit un problème auquel Parcs Canada doit faire face comme la grève de 2004 ou la détérioration des installations.

Question 10A : « Pouvez-vous me dire de quels sujets concernant Parcs Canada était-il question »

Figure 3.3.1 Sujets concernant Parcs Canada n=3061



Dans ce groupe, 23 % n'étaient pas en mesure de fournir une réponse. Les autres, soit 2 370 répondants, pouvaient donner jusqu'à trois réponses chacun, et ont donc produit un total de presque 4 000 réponses. Nous avons réparti les réponses en catégories. La figure 3.3.1 illustre le pourcentage pour chaque catégorie.

Une des deux réponses données le plus souvent avait trait au mandat de Parcs Canada, donc à ses responsabilités (en ordre décroissant) : conservation, préservation, protection, protection de l'environnement, recherches, éducation, rapports, et création de nouveaux parcs, aires marines de conservation et lieux historiques.

Un nombre comparable de réponses avait trait aux problèmes de Parcs Canada; les répondants ont indiqué en ordre décroissant – la grève de 2004, la détérioration des installations, les désastres naturels, l'absence de fonds, le manque de personnel, les menaces associées aux activités humaines, l'exploitation des ressources et l'augmentation des droits.

Un tiers des personnes interrogées ont mentionné de bonnes nouvelles générales : voyage, tourisme et visites, le nom d'une aire protégée, des reportages dans les médias sur les parcs ou les lieux, la flore, la faune ou les animaux sauvages en général.

Moins de 10 % des personnes ont parlé des problèmes d'exploitation : sécurité du public, accès, heures, camping, armes à feu, exploitation et fermetures.

3.3.2 Responsabilités de Parcs Canada

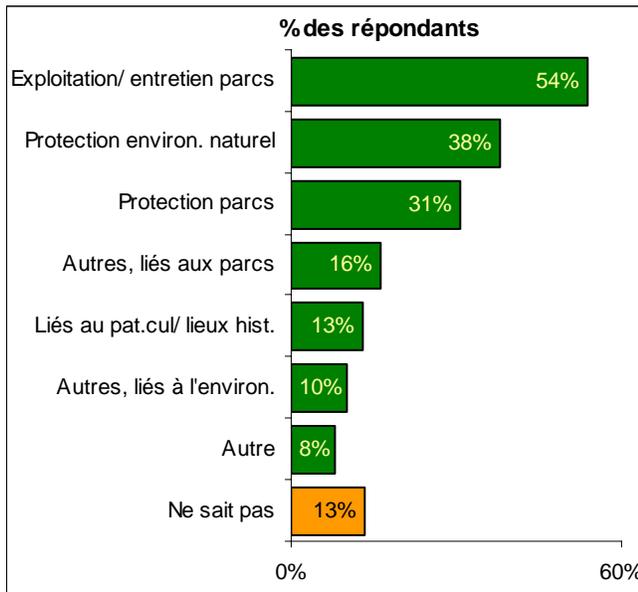
De 2002 à 2005, les réponses à la question « Que fait Parcs Canada? » ont évolué, moins de réponses en 2005 portant sur les fonctions des parcs et plus sur l'environnement. Il semble que l'environnement soit davantage présent à l'esprit des Canadiens en 2005 qu'en 2002.

On a posé la question suivante à tous les répondants :

Question 11A : « Au meilleur de vos connaissances, que fait Parcs Canada? »

En 2005, 13 % des répondants ne connaissaient pas Parcs Canada ou n'en avaient pas entendu parler. Les autres (5 290) ont fourni plus de 10 000 réponses (ils pouvaient en donner jusqu'à trois chacun). La figure 3.3.2 illustre la répartition des réponses par catégorie.

Figure 3.3.2 Responsabilités de Parcs Canada en 2005 n=6080



Presque toutes les catégories de réponses avaient trait au mandat des parcs ou à l'environnement. Cinquante-quatre pour cent des répondants ont donné comme réponse l'exploitation ou l'entretien des parcs. Viennent ensuite la protection de l'environnement naturel (38 %) et la protection des parcs (31 %).

Les fonctions liées au patrimoine culturel ou aux lieux historiques ont été mentionnées par à peine 13 % des répondants.

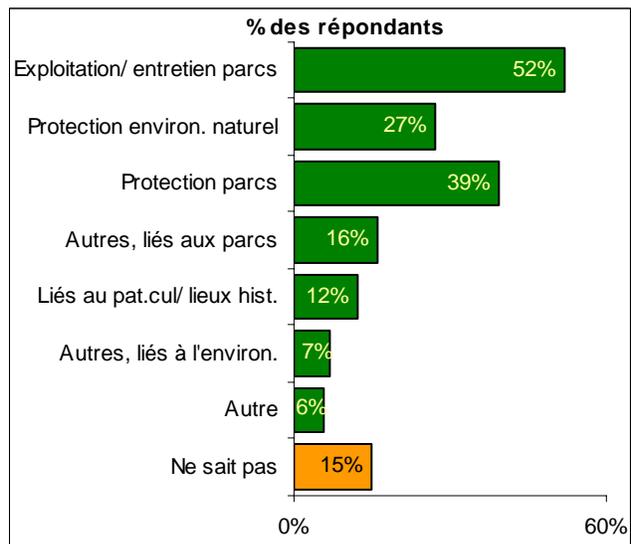
Il semble que l'expression « Parcs Canada » soit associée à des fonctions principalement liées aux parcs; le total des réponses liées aux parcs a légèrement dépassé 100 %. L'environnement occupe aussi une place de choix, puisque près de la moitié des répondants l'ont donné comme réponse.

Figure 3.3.3 Responsabilités de Parcs Canada en 2002 n=5202

Lorsque nous examinons les réponses fournies en 2002, nous constatons une grande différence (voir la figure 3.3.3).

Dans le sondage de 2002, la réponse la plus fréquente avait également été l'exploitation/ l'entretien des parcs (52 %). Cependant, la situation est inversée, par rapport à 2005, pour les deux réponses suivantes, la protection des parcs occupant le deuxième rang et la protection de l'environnement, le troisième. En 2002, le total des réponses liées aux parcs atteignait 91 %, tandis que le total des réponses liées à l'environnement était de seulement 34 %, la différence la plus marquée.

En 2002, 15 % des répondants n'avaient jamais entendu parler de Parcs Canada ou ne pouvaient pas donner une réponse.

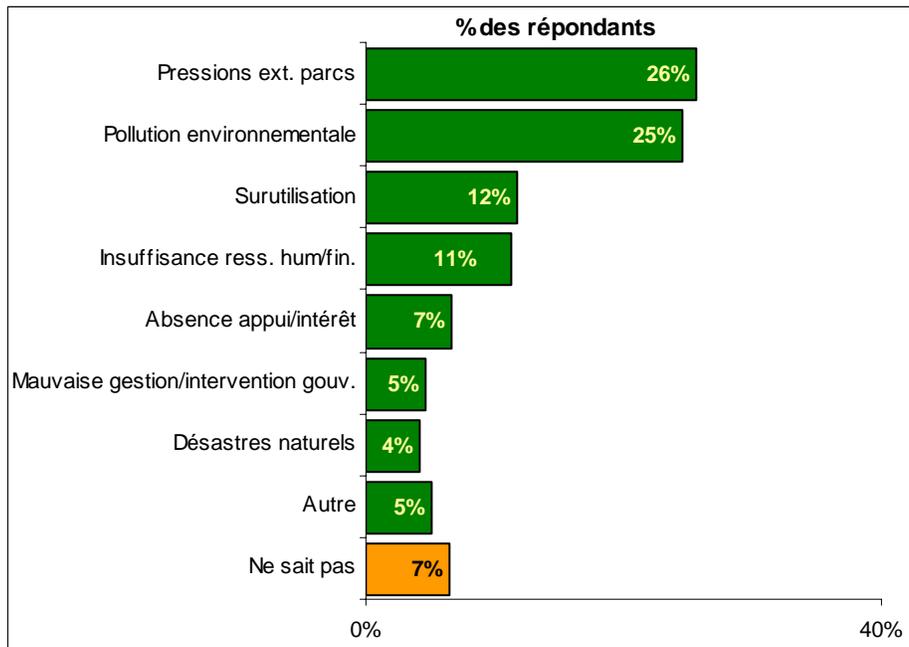


3.3.3 Menaces pour les aires patrimoniales nationales

La majorité des répondants ont donné des réponses bien informées à la question sur les menaces, davantage dans le cas des lieux historiques nationaux que des parcs nationaux. Un total de 70 % des répondants ont indiqué des menaces crédibles pour les lieux historiques nationaux, tandis que seulement 56 % des répondants ont identifié des menaces crédibles pour les parcs nationaux, en raison de la mention de la pollution par un plus grand nombre de répondants dans le deuxième cas que dans le premier.

Question 20B : « À votre avis, quelle est la plus grande menace qui pèse sur les parcs nationaux du Canada aujourd'hui? »

Figure 3.3.4 Menace pour les parcs nationaux n=3180



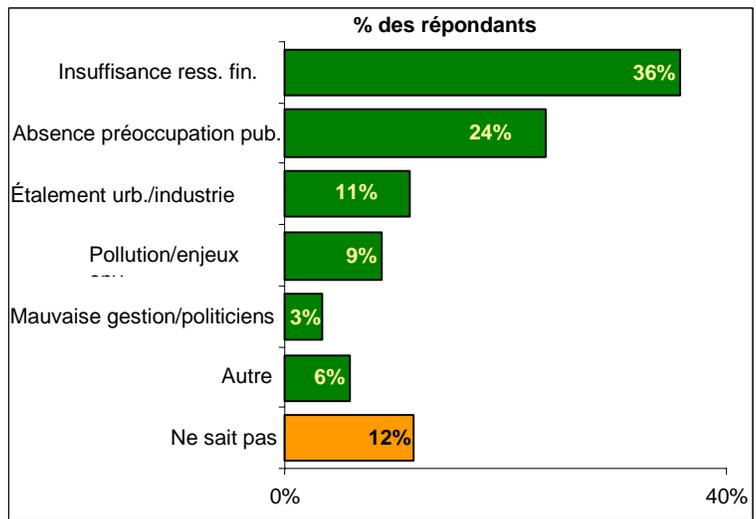
On voit à la figure 3.3.4 la vaste gamme de réponses données par les répondants à la question sur la plus grande menace qui pèse sur les parcs nationaux. Deux réponses ont été données par environ le quart des répondants : la pollution environnementale et les pressions externes comme l'étalement urbain, l'exploitation des ressources et les industries. Environ 12 % des répondants (deux fois moins que les répondants qui ont donné les deux premières réponses) ont fourni les deux réponses suivantes : la surutilisation des parcs (entre autres en raison des activités humaines et commerciales) et l'insuffisance des ressources humaines et financières. Toutes les autres réponses tombent sous la barre des 10 %, y compris « ne sait pas ».

La menace que représente la « pollution » est davantage liée à l'environnement qu'aux parcs nationaux. Quatre des cinq menaces indiquées au premier plan (autres que la pollution) sont plus étroitement liées aux parcs nationaux et totalisent 56 %. Ce total révèle qu'une faible majorité des personnes interrogées étaient au courant des défis que le Canada doit relever dans ses parcs nationaux.

Question 39C : « À votre avis, quelle est la plus grande menace qui pèse sur la préservation des lieux historiques nationaux du Canada aujourd'hui? »

Figure 3.3.5 Menaces pour les lieux historiques nationaux n=2991

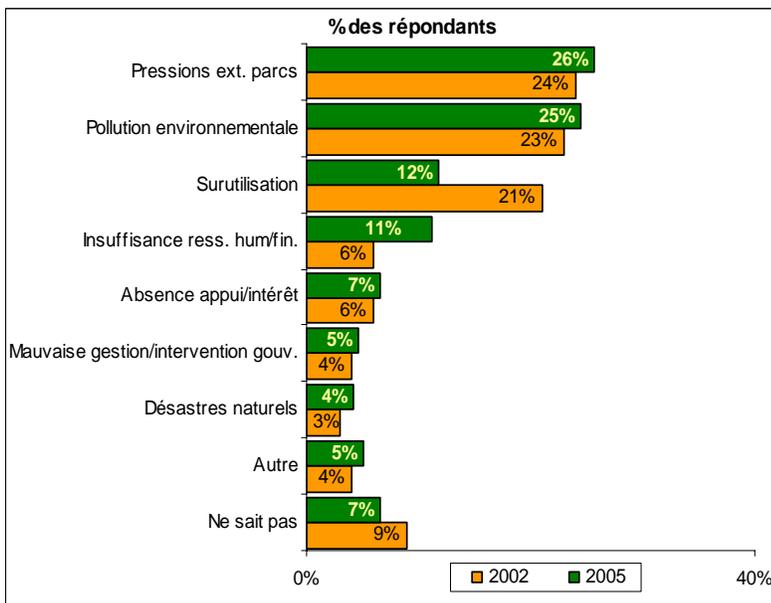
Les répondants ont donné une gamme plus restreinte de réponses à la question sur la menace la plus grave touchant les lieux historiques nationaux. On constate, à la figure 3.3.5, que plus du tiers des répondants ont donné la même réponse, soit l'insuffisance des ressources financières. Au deuxième rang, sous la bannière « absence de préoccupation du public », nous avons regroupé des réponses semblables (par ordre décroissant) – absence d'intérêt, de sensibilisation ou de compréhension, aucun entretien/laisser-aller, vandalisme, pas une priorité du gouvernement, nombre insuffisant d'employés et absence de protection juridique.



Si nous additionnons les trois premières réponses, réponses crédibles, et que nous supprimons « pollution » comme ci-dessus, nous constatons que 70 % des personnes interrogées sont au courant des défis que le Canada doit relever dans les lieux historiques; la plupart de ces défis font partie d'un manque d'attention.

Comparativement à 2002, il y a eu quelques changements au plan des menaces identifiées : « manque de ressources financières » a été mentionné plus souvent autant pour les parcs nationaux que pour les lieux historiques nationaux, davantage dans le deuxième cas que dans le premier. La réponse « surutilisation des parcs » a été donnée moins souvent dans le cas des parcs nationaux, tout comme « ne sait pas » dans celui des lieux historiques nationaux.

Figure 3.3.6 Menaces pour les PN 2005 (n=3180) et 2002 (n=5202)

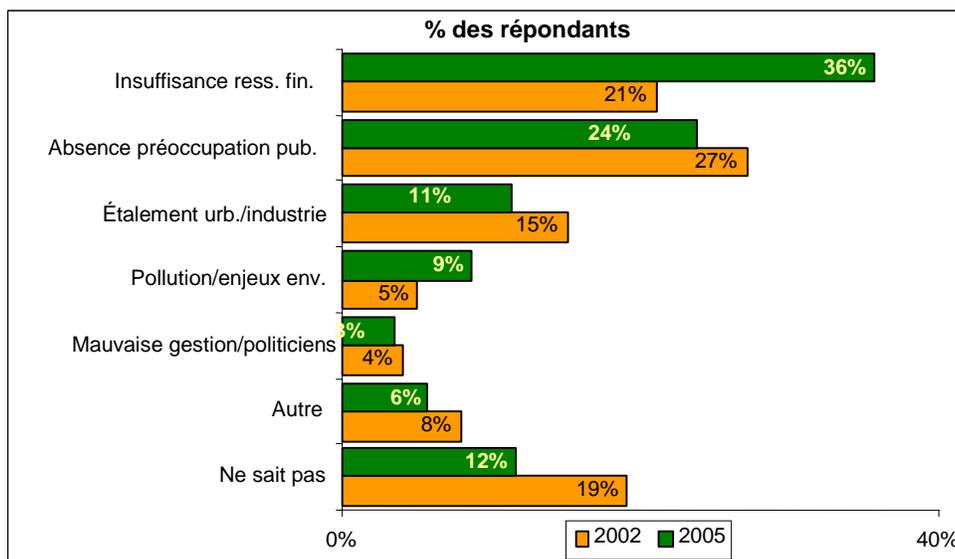


Si nous comparons les résultats du sondage 2005 à ceux du sondage de 2002, nous remarquons que le nombre de réponses relatives à deux menaces touchant les parcs nationaux a changé de 5 % ou plus (voir la figure 3.3.6) :

- la surutilisation des parcs (entre autres en raison des activités humaines) a diminué de presque la moitié, passant de 21 % à 12 %, tandis que
- l'insuffisance de ressources financières a presque doublé, passant de 6 % à 11 % des réponses.

Les pourcentages d'appui (2002 et 2005) sont semblables dans les autres cas.

Figure 3.3.7 Menaces pour les LHN - 2005 (n=2991) c. 2002 (n=5202)



Lorsqu'il est question des menaces touchant les lieux historiques nationaux, nous constatons aussi deux écarts de 5 % ou plus entre les réponses de 2005 et de 2002 :

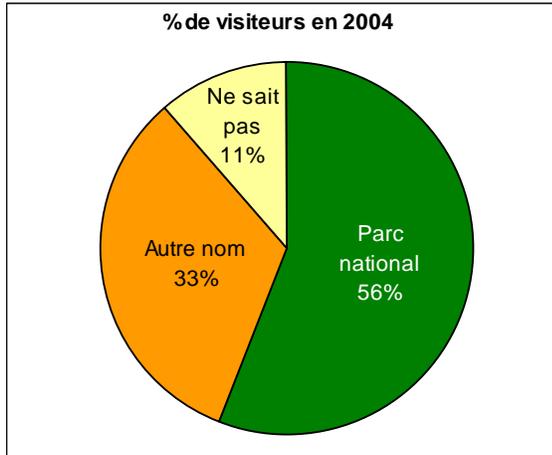
- l'insuffisance des ressources financières a augmenté considérablement, passant de 21 % à 36 %
- fait intéressant, moins de répondants ont donné la réponse « ne sait pas » en 2005 qu'en 2002.

Même si nous tenons compte d'une légère diminution dans le cas de l'absence de préoccupation du public, le total des éléments liés au manque d'intérêt (les deux premières réponses de la figure 3.3.7) a néanmoins augmenté de plus de 10 %.

3.3.4 Nom du dernier parc national visité

La confusion entre les parcs nationaux et les autres parcs continue, avec une légère diminution depuis 2002 : 56 % des répondants qui ont signalé avoir visité un parc national en 2004 ont pu donner le nom d'un parc du réseau de Parcs Canada pour le dernier parc national du Canada qu'ils ont visité, soit 7 % de plus qu'en 2002. De plus, le pourcentage de ceux qui ne pouvaient pas répondre a diminué.

Figure 3.3.8 Nom du parc national n=1891



Question 16A : (si une visite a été signalée en 2004) « Quel est le nom du dernier parc national du Canada que vous avez visité? »

Afin de pouvoir comparer les constatations de 2005 à celles de 2002, alors que la question était axée sur une visite l'année dernière, seules les réponses des personnes qui ont signalé avoir visité un parc national en 2004 ont été examinées. On voit à la figure 3.3.8 que plus de la moitié de ces répondants ont nommé un parc national comme étant le dernier qu'ils ont visité, tandis qu'un tiers nommait une autre entité ou un parc provincial, municipal ou autre. Le reste, 11 %, ne se rappelait plus du nom du parc visité.

En 2002, 49 % ont nommé un parc national, 34 % un autre type de parc et 18 % n'ont pas pu répondre à la question.

Les noms les plus souvent mentionnés par les répondants en 2005 sont indiqués dans les figures 3.3.9 et 3.3.10. – ceux correspondant à des parcs nationaux à gauche et ceux correspondant à d'autres parcs ou entités à droite.

Figure 3.3.9 Noms les plus souvent mentionnés Parcs nationaux n=1891

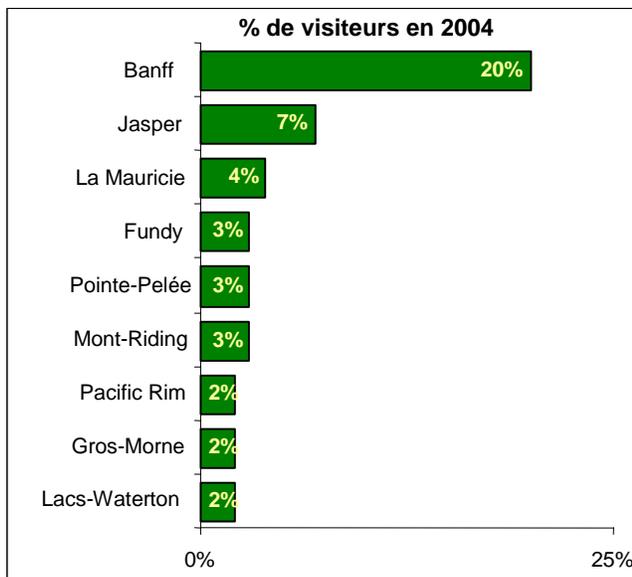
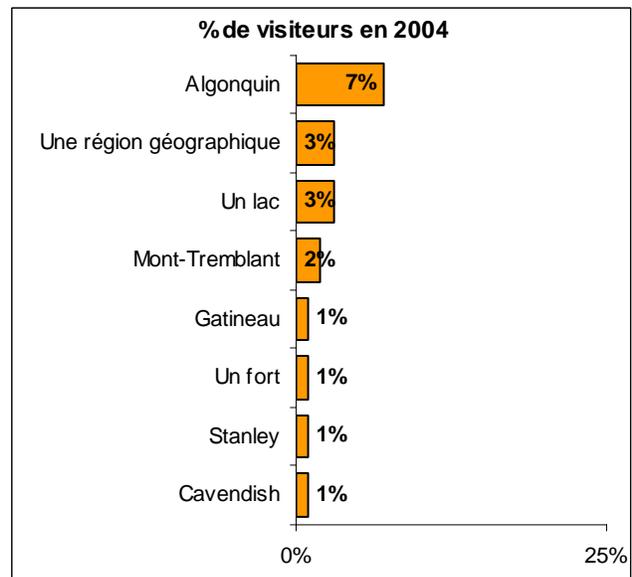


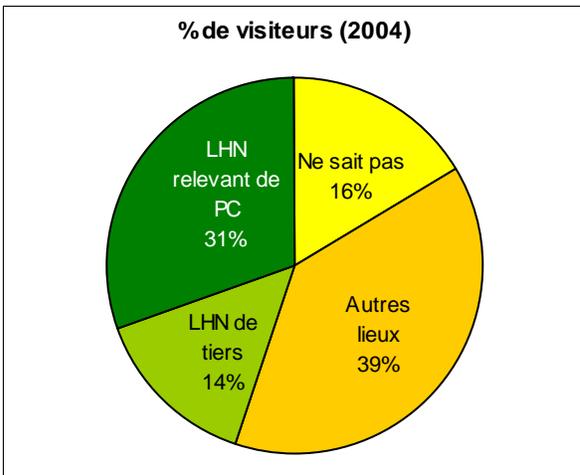
Figure 3.3.10 Noms les plus souvent mentionnés Autres parcs/entités n= 1891



3.3.5 Nom du dernier lieu historique national visité

Quarante-cinq pour cent (45 %) de ceux qui ont signalé avoir visité un lieu historique national du Canada en 2004 ont nommé un lieu du réseau des lieux historiques nationaux du Canada, comme les répondants au sondage de 2002. Cependant, dans le sondage de 2005, plus de répondants ont nommé un lieu historique national géré par Parcs Canada, tandis qu'un moins grand nombre a nommé un lieu relevant d'un tiers.

Figure 3.3.11 Nom du lieu historique national n=1286



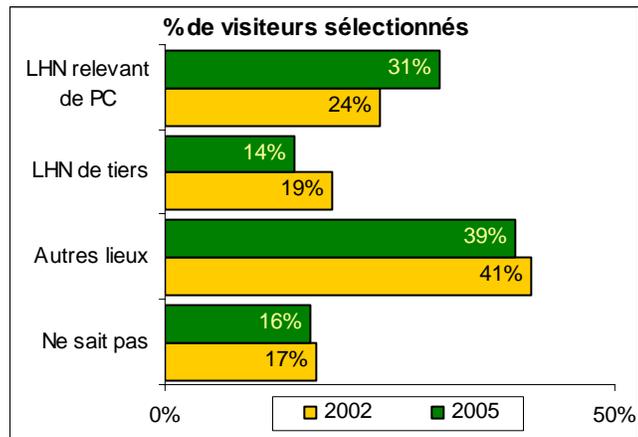
Question 35A : (si une visite a été signalée en 2004) « Quel est le nom du dernier lieu historique national que vous avez visité? »

On voit à la figure 3.3.11 que 31 % des répondants qui ont signalé avoir visité un lieu historique national en 2004 ont nommé un lieu historique national relevant de Parcs Canada, tandis que 14 % ont nommé un lieu historique national relevant d'un tiers, ce qui donne un total de 45 %. Près de 4 personnes sur 10 ont nommé un autre lieu ou entité, ce qui confirme que la distinction entre les lieux « nationaux » et les autres lieux n'est toujours pas claire. De plus, 16 % ne se rappelaient plus le nom du lieu visité.

En 2005, le lieu historique national relevant de Parcs Canada nommé le plus souvent est la Citadelle-d'Halifax (4 % des répondants), suivi de la Forteresse-de-Louisbourg (3 %), du Fort-Henry, du Fort-Langley et de Signal Hill (2 %). En ce qui concerne les lieux historiques nationaux administrés par des tiers, les répondants ont mentionné le plus souvent les édifices du Parlement (3 %) et le Précipice à bisons Head-Smashed-In (2 %).

Figure 3.3.12 Nom du LHN - 2005 (n=1286) c. 2002 (n=1719)

Dans le sondage de 2005, en comparaison à celui de 2002 on décèle un changement, les lieux administrés par des tiers étant nommés moins souvent que ceux relevant de Parcs Canada (voir la figure 3.3.12).



3.3.6 Logo de Parcs Canada

Le logo du castor a été identifié par un nombre moins élevé de répondants lors du sondage de 2005 que lors d'un sondage multiclients mené en 1997, soit par 19 % et par 27 % des répondants respectivement.

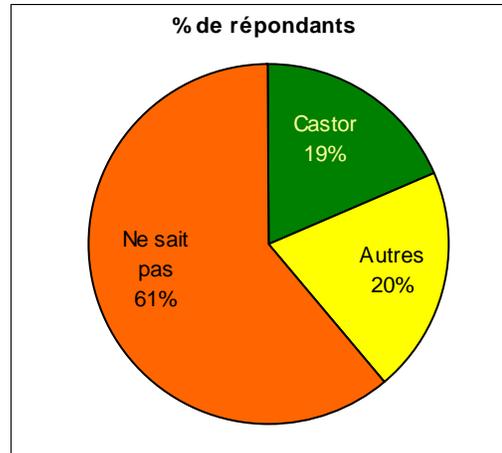
On a posé la question suivante à tous les répondants :

Question 12A : « Quel est le symbole ou logo de Parcs Canada? »

Figure 3.3.13 Logo de Parcs Canada n=6080

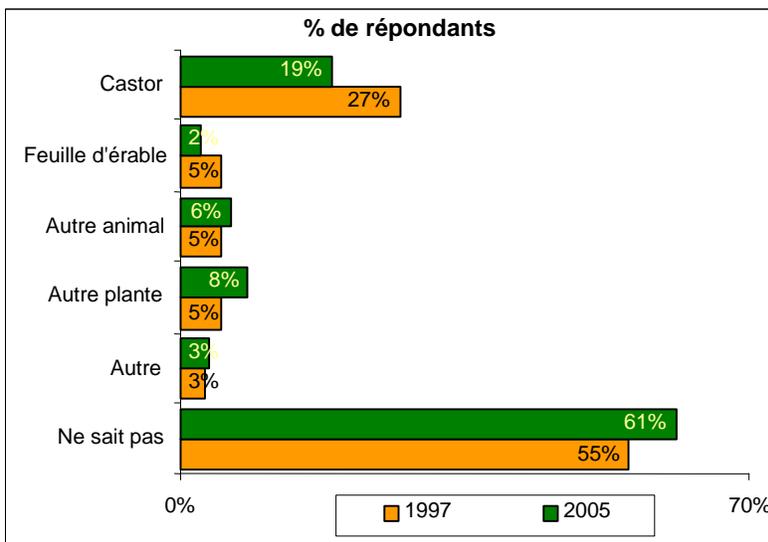
Comme l'indique la figure 3.3.13, presque 40 % des répondants au sondage de 2005 ont risqué une réponse à la question précitée et la moitié d'entre eux ont pu nommer le castor. Il s'agit d'un nombre impressionnant de personnes qui ont pu répondre correctement à une question délicate, compte tenu de la présence discrète de Parcs Canada dans les grands centres urbains où habitent plus de la moitié des Canadiens.

Cependant, dans le sondage multiclients (1997) auquel Parcs Canada et 1 500 Canadiens ont participé, 27 % des répondants ont identifié correctement le castor (l'ancienne version du castor dans un logo triangulaire) comme étant le logo de Parcs Canada. Il semble que les Canadiens connaissent moins le symbole du castor de nos jours.



Les réponses des deux sondages sont mises en opposition dans la figure 3.3.14.

Figure 3.3.14 Logo de Parcs Canada - 2005 (n=6080) c. 1997 (n=1500)



De 1997 à 2005, Parcs Canada a cessé d'utiliser son logo au Bureau national, puis a adopté un nouveau castor. Par conséquent, les répondants du sondage de 1997 se rappelaient un symbole plus simple (castor en avant-plan) en usage pendant 25 ans environ.

Les répondants du sondage de 2005 devaient pour leur part se souvenir d'un logo relativement nouveau comportant plus d'éléments, et donc, moins connu.

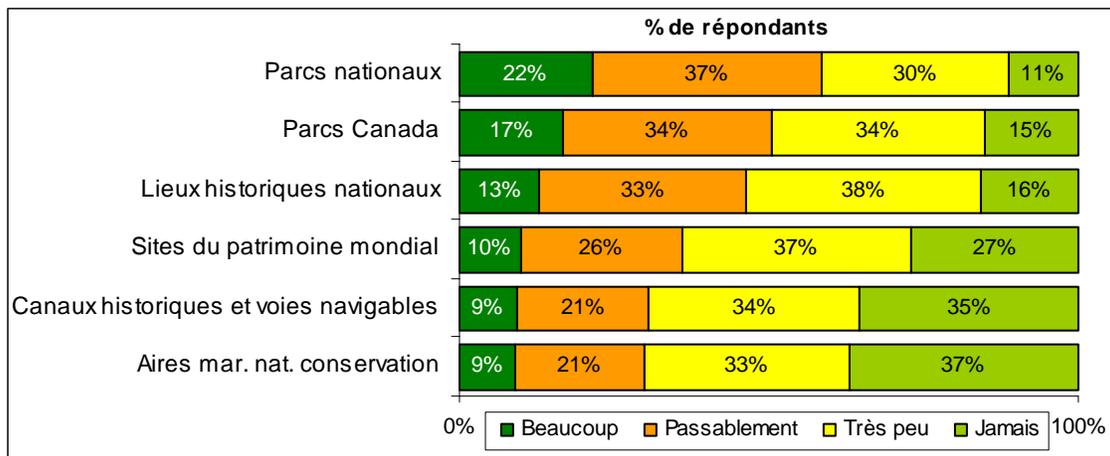
3.3.7 Sites du patrimoine mondial

Vu le prestige rattaché à l'expression « sites du patrimoine mondial », deux questions liées à cette expression ont été ajoutées au sondage de 2005.

Les expressions « parcs nationaux », « Parcs Canada » et « lieux historiques nationaux » sont mieux connues que celle de « sites du patrimoine mondial ». D'une part, les « sites du patrimoine mondial » se classent mieux que les « aires marines nationales de conservation » et les « canaux historiques et voies navigables ». D'autre part, peu de répondants pouvaient nommer un des sites du patrimoine mondial du Canada.

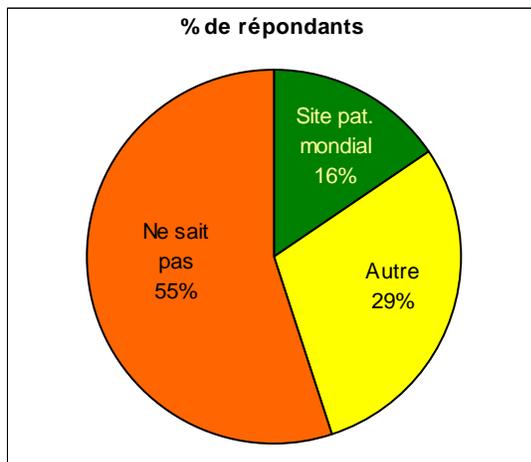
Dans les deux premières sections de ce chapitre, nous nous sommes penchés sur le degré de sensibilisation relativement aux expressions reliées à Parcs Canada, en tenant compte des données de la figure 3.2.1. Nous avons reproduit cette figure ci-dessous (3.3.15) en y ajoutant les sites du patrimoine mondial.

Figure 3.3.15 Somme de renseignements entendus, lus, vus ou abordés à propos des sites du patrimoine mondial c. expressions de Parcs Canada n=6080



Bien que les sites du patrimoine mondial se soient mieux classés au plan de la sensibilisation que les aires marines nationales de conservation ou encore les canaux historiques et les voies navigables, peu de répondants ont été en mesure de nommer un site correctement.

Figure 3.3.16 Nom d'un SPM n=6080



Question 41A : « Le Canada compte présentement 13 sites du patrimoine mondial. Veuillez en nommer un. »

Comme l'indique la figure 3.3.16, moins de la moitié des répondants ont tenté de nommer un site du patrimoine mondial et seulement 16 % de tous les répondants ont répondu correctement. De plus, 29 % des répondants ont nommé une autre entité.

Les treize sites ont été mentionnés au moins à quelques reprises et l'arrondissement historique de Québec était en tête de peloton puisque 6 % des répondants l'ont nommé, suivi loin derrière par les Rocheuses et l'Anse aux Meadows (2 % chacun).

Chapitre 4 : Visites dans les aires patrimoniales nationales

Dans ce chapitre, nous étudions les conclusions du sondage national qui ont trait aux visites dans les parcs nationaux et dans les lieux historiques nationaux, ainsi qu'aux attraits qui leur font concurrence. Il est également question des caractéristiques démographiques de certains de nos visiteurs.

Voici les rubriques que nous avons utilisées pour présenter ces renseignements :

- 4.1 Points saillants
 - 4.1.1 Les parcs nationaux
 - 4.1.2 Les lieux historiques nationaux
 - 4.1.3 Les parcs nationaux par opposition aux lieux historiques nationaux
- 4.2 Visites dans les parcs nationaux
 - 4.2.1 Visite à ce jour
 - 4.2.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence
 - 4.2.3 Année de la dernière visite
 - 4.2.4 Propension à visiter
 - 4.2.5 Fréquence des visites
- 4.3 Visiteurs dans les parcs nationaux et la population canadienne
 - 4.3.1 Visiteurs selon la région d'origine
 - 4.3.2 Visiteurs selon la scolarité
 - 4.3.3 Visiteurs selon les revenus
 - 4.3.4 Visiteurs selon l'âge
- 4.4 Visites dans les lieux historiques nationaux
 - 4.4.1 Visite à ce jour
 - 4.4.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence
 - 4.4.3 Année de la dernière visite
 - 4.4.4 Propension à visiter
 - 4.4.5 Fréquence des visites
 - 4.4.6 Visites des attraits comparables
- 4.5 Visiteurs dans les lieux historiques nationaux et la population canadienne
 - 4.5.1 Visiteurs selon la scolarité
 - 4.5.2 Visiteurs selon la région d'origine
 - 4.5.3 Visiteurs selon les revenus
 - 4.5.4 Visiteurs selon l'âge.

4.1 Points saillants

4.1.1 Les parcs nationaux

Plus de 80 % des répondants ont indiqué avoir visité un parc national à ce jour et de ce pourcentage, plus de 70 % se sont rendus dans un parc pendant leur enfance. En ce qui concerne l'année de la dernière visite, le pourcentage le plus élevé, soit 38 % des visiteurs, a répondu avoir fait sa dernière visite en 2004 et le pourcentage suivant, soit 34%, indique avoir visité un parc avant 2002.

Il ressort de l'analyse du nombre de répondants qui ont signalé avoir visité un parc en 2004 et qui ont nommé un parc du réseau de Parcs Canada, qu'au moins 17 % des adultes canadiens se sont rendus dans un parc national du Canada en 2004. Ce pourcentage est inférieur à celui associé au sondage de 2002, mais nous avons alors posé une série différente de questions. En conséquence, les estimations pour les deux sondages ne sont pas comparables.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Parcs Canada estime que les visites fréquentes constituent un excellent indice de l'appui du grand public en ce qui concerne le mandat de l'organisation. Dix-sept pour cent des répondants ont dit être des visiteurs fréquents des parcs nationaux, ce qui représente un groupe important pour Parcs Canada.

Lorsque nous examinons les données démographiques touchant les visiteurs des parcs nationaux, nous constatons plusieurs faits intéressants (nota : le sondage s'adressait uniquement aux adultes canadiens de 18 ans et plus) :

- la proximité d'un parc national et sa renommée semblent avoir eu un effet sur nos visiteurs : les habitants de l'Alberta, compte tenu de la population de cette province, venaient en tête de file en ce qui concerne le nombre de visiteurs, tandis que les Ontariens et les Québécois étaient sous-représentés comparativement à leurs proportions dans la population canadienne
- la scolarité a joué un rôle : malgré le fait qu'environ la moitié des Canadiens de 18 ans et plus détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins, environ 80 % de nos visiteurs faisaient partie des deux groupes les plus scolarisés (diplôme d'études collégiales ou universitaires); les universitaires avaient davantage tendance à être visiteur que leur proportion dans la population canadienne ne le justifiait.
- les revenus ont aussi joué un rôle important : un grand nombre de visiteurs faisaient partie du groupe aux revenus les plus élevés (supérieurs à 75 000 \$), comparativement à leur proportion dans la population canadienne, et inversement, un nombre inférieur de visiteurs faisaient partie du groupe aux revenus les plus modestes (inférieurs à 40 000 \$)
- les visiteurs faisaient également partie de deux grands groupes d'âge, les 25 à 39 ans et les 40 à 54 ans.

4.1.2 Les lieux historiques nationaux

Environ 75 % des répondants ont dit avoir visité un lieu historique national et de ce pourcentage, presque les trois quarts se sont rendus dans un lieu pendant leur enfance. En ce qui concerne l'année de la dernière visite, le groupe le plus important (42 %) a dit avoir visité avant 2002 comme adulte, tandis que le groupe suivant (28 %) a effectué une visite en 2004.

Il ressort de l'analyse du nombre de répondants qui ont signalé une visite en 2004 et qui ont nommé un lieu administré par Parcs Canada comme étant le dernier visité, qu'au moins 6 % des adultes canadiens se sont rendus dans un de nos lieux historiques nationaux en 2004. La propension de visiter un lieu historique, calculée à partir des données du sondage de 2002, donne un pourcentage de fréquentation supérieur à celui de 2005. Il nous est cependant impossible de comparer les pourcentages pour les deux sondages en raison de différences dans les questions.

À peine 8 % des répondants se sont qualifiés de visiteurs « fréquents » des lieux historiques nationaux.

En ce qui concerne les attraits touristiques comparables, au cours des deux dernières années, deux fois plus de répondants ont fréquenté des festivals ou événements culturels et artistiques que des lieux historiques nationaux.

Nous avons aussi examiné diverses caractéristiques démographiques associées aux visiteurs de nos lieux historiques nationaux et constaté ce qui suit :

- comme dans le cas des parcs nationaux, plus de 80 % des visiteurs des lieux historiques nationaux faisaient partie des deux groupes les plus scolarisés (diplôme d'études collégiales ou universitaires); les universitaires avaient davantage tendance à faire une visite que leur proportion dans la population canadienne ne le justifiait
- la proximité d'un lieu historique national semble avoir eu un effet sur la fréquentation, notamment dans la région de l'Atlantique, où les répondants, compte tenu de la population de cette région, viennent en tête de file en ce qui concerne le nombre de visiteurs

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

- comme dans le cas des parcs nationaux, les revenus ont joué un rôle important : un grand nombre de visiteurs faisaient partie du groupe aux revenus les plus élevés (supérieur à 75 000 \$), comparativement à leur proportion dans la population canadienne, et inversement, un nombre inférieur de visiteurs faisait partie du groupe aux revenus les plus modestes (inférieurs à 40 000 \$)
- en ce qui concerne l'âge, les visiteurs du groupe des 40 à 54 ans occupaient le premier rang en importance, et ceux du groupe des 25 à 39 ans, le deuxième rang.

4.1.3 Les parcs nationaux par opposition aux lieux historiques nationaux

Nous avons constaté deux petites différences lorsque nous avons comparé les répondants selon leur propension à visiter des parcs nationaux ou des lieux historiques nationaux: un nombre légèrement supérieur de répondants avaient visité un parc national pendant leur enfance ou leur adolescence, plutôt qu'un lieu historique national, et le nombre ayant visité un lieu historique national à ce jour était légèrement inférieur au nombre ayant visité un parc national.

En revanche, lorsque nous examinons les chiffres de 2004, nous remarquons qu'il y a eu 10 % de plus de visiteurs dans les parcs nationaux que dans les lieux historiques nationaux. Si nous analysons les répondants qui ont dit être des visiteurs « fréquents », il y a un écart de 9 % entre les visiteurs fréquents des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux du Canada.

À l'étude des données démographiques, nous constatons deux grandes différences entre les visiteurs des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux :

- la région d'origine : beaucoup plus de répondants de l'Atlantique ont visité des lieux historiques nationaux, proportionnellement à leur représentation dans la population canadienne, tandis que beaucoup plus de répondants de l'Alberta se sont rendus dans des parcs nationaux du Canada
- l'âge : le plus grand nombre de visiteurs des lieux historiques nationaux faisaient partie du groupe des 40 à 54 ans, suivi de ceux du groupe des 25 à 39 ans; la situation est différente dans le cas des parcs nationaux puisque les visiteurs les plus nombreux faisaient autant partie du groupe des 25 à 39 ans que de celui des 40 à 54 ans.

À l'examen des données sur la scolarité, nous tirons des conclusions semblables pour les deux groupes, c'est-à-dire les visiteurs des parcs nationaux et ceux des lieux historiques nationaux :

- d'après Statistique Canada, la moitié des adultes canadiens détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins, et l'autre moitié un diplôme d'études collégiales ou a suivi au moins quelques cours à l'université
- nous observons une répartition d'environ 20-80 de nos visiteurs des parcs nationaux entre le premier groupe (jusqu'au secondaire) et les groupes les plus scolarisés (collège et université), et une répartition légèrement différente (15-85) dans le cas des visiteurs des lieux historiques nationaux.

Nous tirons des conclusions analogues pour les deux groupes lorsque nous nous penchons sur les revenus :

- d'après Statistique Canada, plus de 50 % des adultes canadiens ont des revenus totaux (ménage) inférieurs à 40 000 \$ par année; il ressort de l'analyse des données sur les visiteurs, tant des parcs nationaux que des lieux historiques nationaux, qu'approximativement 25 % font partie du groupe aux revenus inférieurs à 40 000 \$
- le plus grand nombre de visiteurs se trouvent dans les deux autres groupes : environ 38 % avaient des revenus supérieurs à 75 000 \$ et environ 36 %, des revenus entre 40 000 \$ et 75 000 \$.

Nota : ces conclusions ne tiennent pas compte des visites-personnes.

4.2 Visites dans les parcs nationaux

4.2.1 Visite à ce jour

Une forte majorité de répondants, 82 %, croient avoir visité un parc national au cours de leur vie.

Question 13A : « Avez-vous déjà visité un parc national? »

Même si les résultats de la figure 4.2.1 nous disent qu'une grande majorité de répondants a visité un parc national au cours de leur vie, nous savons que les répondants différencient difficilement les parcs nationaux du Canada des autres parcs. Comme nous l'avons constaté à la section 3.3.4, seulement une faible majorité des présumés visiteurs de 2004 ont pu nommer un parc national du réseau de Parcs Canada comme étant le dernier visité.

Figure 4.2.1 Visite à ce jour PN n=6080

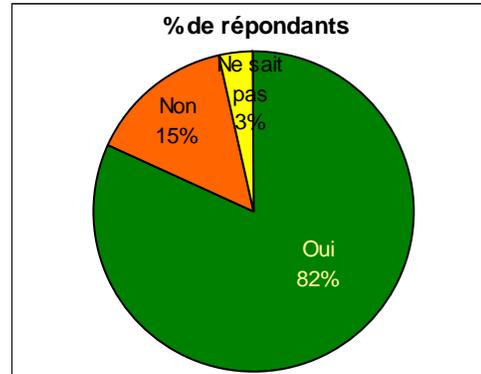
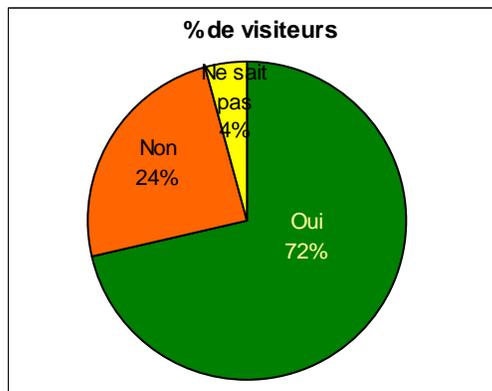


Figure 4.2.2 Visite PN - enfance ou adolescence n=4976



4.2.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence

Des presque 5 000 répondants qui ont dit avoir visité un parc national au cours de leur vie, 72 % ont visité pendant leur enfance ou leur adolescence.

Question 15A : « Avez-vous déjà visité un parc national du Canada durant votre enfance ou adolescence? »

À la figure 4.2.2, le 72 % des 4 976 visiteurs correspond à 58 % de l'ensemble des répondants qui estiment avoir découvert les parcs nationaux au cours de leur enfance ou de leur adolescence.

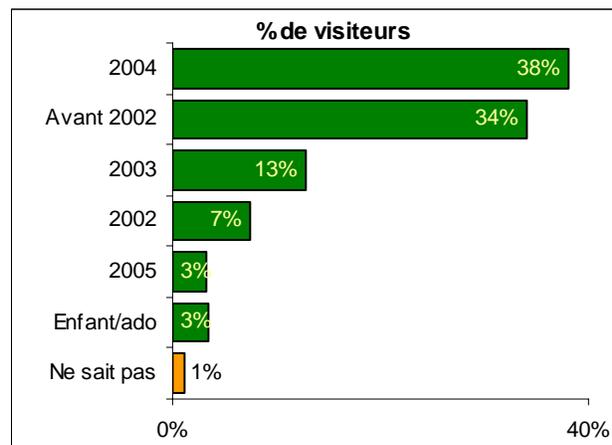
4.2.3 Année de la dernière visite

De ceux qui ont dit avoir fait une visite, le plus grand nombre se sont rendus dans un parc national en 2004, suivi de ceux qui ont visité avant 2002.

Question 14A : « Quand avez-vous visité un parc national pour la dernière fois? »

Le sondage a été effectué au début de 2005. Comme l'indique la figure 4.2.3, les pourcentages les plus élevés sont associés aux visites en 2004 et avant 2002 (en tant qu'adulte). Si nous additionnons les pourcentages pour les années 2002 à 2005, nous obtenons un taux de fréquentation récent de 60 % pour l'ensemble des visiteurs (et de 50 % pour l'ensemble des répondants).

Figure 4.2.3 Année de la dernière visite PN n=4976



4.2.4 Propension à visiter

Si nous tenons compte des répondants qui ont signalé une visite en 2004 et qui ont nommé un parc national du réseau de Parcs Canada comme étant le dernier visité, nous estimons qu'au moins 17 % des adultes canadiens ont visité un parc national du Canada en 2004.

À la section 3.3.4 de ce rapport, nous examinons les noms que les répondants ont donné pour identifier le dernier parc national du Canada qu'ils ont visité. Parmi les répondants qui ont signalé une visite en 2004, 57 % ont nommé un parc national du réseau de Parcs Canada; les autres ne se souvenaient plus du nom de l'endroit visité ou ont indiqué un tout autre type de parc. Lorsque nous avons examiné les répondants qui ont fait une visite en 2004 et qui ont nommé un parc national du Canada, nous avons constaté qu'ils représentaient 17 % de tous les répondants. Par conséquent, nous estimons qu'au moins 17 % des adultes canadiens se sont rendus dans un parc national en 2004; ce pourcentage est une approximation, déterminée en fonction du nombre de répondants qui se sont souvenus avoir visité un parc national à ce jour, avoir visité en 2004 ET qui se sont rappelés le nom du dernier parc national visité.

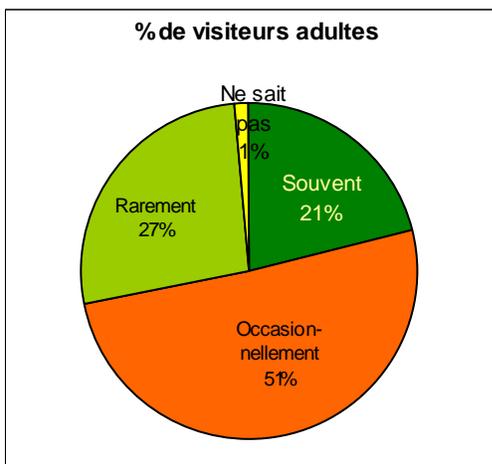
En 2002, la propension à visiter avait été calculée à partir d'une série différente de questions dont la principale était la suivante : « Avez-vous visité un parc national du Canada au cours de la dernière année? ». Si la réponse était oui ou peut-être, nous posions une autre question, à savoir « Quel est le dernier parc national que vous avez visité? ». Nous avons alors obtenu un pourcentage de 23 % des adultes canadiens. Les résultats de 2002 et de 2005 ne sont pas comparables.

4.2.5 Fréquence des visites

Le groupe de visiteurs adultes le plus important (51 %) a dit visiter les parcs nationaux occasionnellement, ce qui est environ deux fois plus que ceux qui ont déclaré les visiter rarement ou souvent.

Question 17A : « Durant votre vie adulte, diriez-vous que vous avez visité des parcs nationaux du Canada souvent, occasionnellement, ou rarement? »

Figure 4.2.4 Fréquence des visites dans les parcs nationaux n=4751



Par rapport à la fréquence de leurs visites, la moitié des répondants qui se sont rendus dans un parc national comme adulte ont répondu « occasionnellement ». Le groupe suivant, plus du quart de ces visiteurs, a indiqué « rarement » et le dernier, à peu près un visiteur adulte sur cinq, a choisi « souvent » (voir les pourcentages à la figure 4.2.4). Ce dernier groupe représente 17 % de l'ensemble des répondants.

En 2004, Parcs Canada a tenté de définir les comportements des Canadiens qui l'appuient. On a indiqué que les visites répétées (fréquentes) constituaient le meilleur indicateur d'un appui. En 2005, lorsque nous avons analysé les différences entre les pourcentages de réponses, nous avons observé que

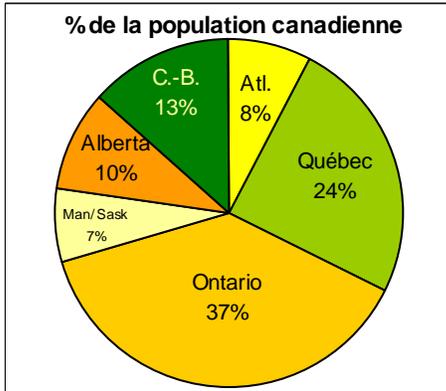
les visiteurs fréquents des parcs nationaux étaient au nombre de ceux qui appuyaient le plus la nature et les parcs nationaux. Chose curieuse, les visiteurs fréquents des lieux historiques nationaux présentaient des attitudes très semblables.

4.3 Visiteurs dans les parcs nationaux et la population canadienne

Dans les sections 4.2.1 à 4.2.5, nous avons examiné les visites dans les parcs nationaux. Nous étudions maintenant quelques caractéristiques démographiques de certains visiteurs, afin de déterminer leurs incidences, le cas échéant, sur la fréquentation. Nous commençons par la région et poursuivons avec la scolarité, les revenus et l'âge.

4.3.1 Visiteurs selon la région d'origine

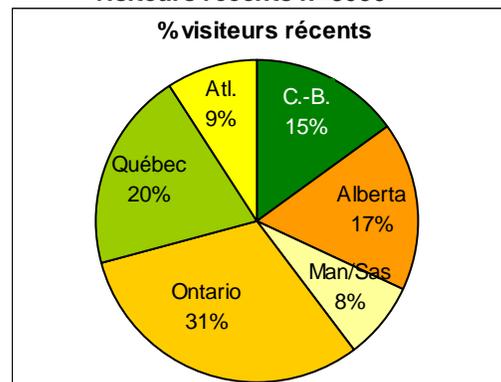
Figure 4.3.1 Région - recensement de 2001 N=23M



Quand nous nous penchons sur les visiteurs en fonction de la région dans laquelle ils habitent, nous observons d'importantes différences entre la répartition des visiteurs et celle de la population canadienne.

Si nous utilisons les chiffres du recensement de 2001 (tous les Canadiens de 18 ans et plus par région), nous voyons qu'en fait l'Ontario et le Québec représentent un peu plus de 60 % de la population, et l'Alberta et la Colombie-Britannique moins de 25 % (figure 4.3.1).

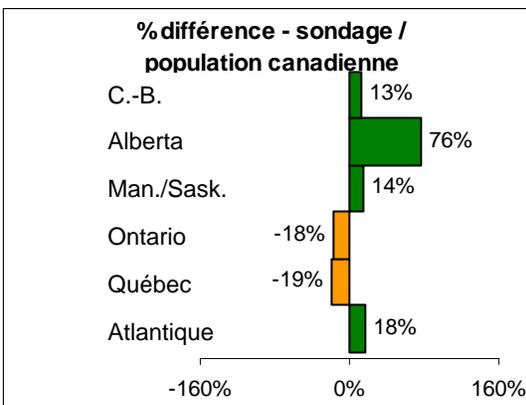
Figure 4.3.2 Région d'origine - visiteurs récents n=3056



Plus de 2 600 répondants ont dit avoir visité un parc national entre 2003 et 2005. Il s'agit des « visiteurs récents »⁶.

À l'examen de ces visiteurs récents (voir la figure 4.3.2), nous voyons qu'ils viennent principalement de l'Ontario et du Québec, les pourcentages combinés dépassant légèrement 50 %. Les deux segments suivants – l'Alberta et la Colombie-Britannique – totalisent 32 % et les deux derniers – l'Atlantique et le Manitoba / la Saskatchewan – 17 %.

Figure 4.3.3 Résultats par région – visiteurs récents et population canadienne



Afin de simplifier les comparaisons entre nos visiteurs et l'ensemble de la population canadienne, nous avons créé la figure 4.3.3 dans laquelle nous opposons la provenance de nos visiteurs récents aux données de Statistique Canada⁷.

Nous remarquons plusieurs différences, dont la principale a trait à l'Alberta. Les différences révèlent que proportionnellement à la population, le nombre de visiteurs a été plus élevé que prévu, sauf dans le cas de l'Ontario et du Québec, où l'inverse s'est produit.

⁶ Voir la note de la page suivante.

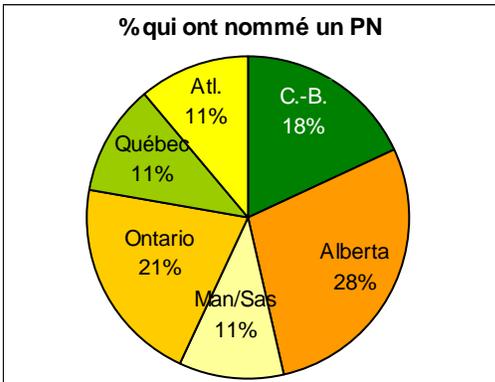
⁷ Voir la note de la page suivante.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Étant donné que l'Ontario et le Québec ont les deux plus grands bassins de population au Canada, le fait que ces provinces soient sous-représentées au plan des visiteurs récents constitue un défi de taille pour Parcs Canada.

Pendant le sondage, nous avons demandé aux visiteurs récents le nom du dernier parc national du Canada qu'ils avaient visité. Seulement 54 % ont nommé un parc national du réseau de Parcs Canada; les autres ont indiqué un parc provincial ou municipal ou une toute autre entité. Nous voyons à la figure 4.3.4 la répartition de ce plus petit bassin de visiteurs, les visiteurs « validés ».

Figure 4.3.4 Région des visiteurs validés n=1457



Si nous analysons les visiteurs validés, nous constatons que plus de 45 % de ces répondants viennent de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et à peine le tiers de l'Ontario et du Québec.

À la figure 4.3.4, nous voyons à peu près le contraire des conclusions relatives aux visiteurs récents :

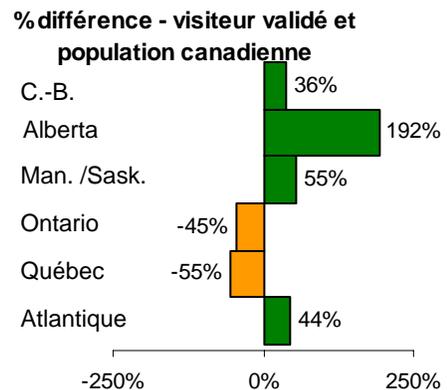
	Visiteur récent	Visiteur validé
• C.-B. et Alb.	32 %	46 %
• Ont. et Qc	51 %	32 %.

Dans ce cas, les écarts entre les pourcentages de visiteurs récents et de visiteurs validés par région sont importants. Voici les principaux écarts :

	Visiteur récent	Visiteur validé	Différence :
• Alberta	17 %	28 %	+11 %
• Ontario	31 %	21 %	- 10 %
• Québec	20 %	11 %	- 9 %.

La proximité d'un parc national et sa renommée semblent avoir eu un effet sur la fréquentation : les habitants de l'Alberta, compte tenu de la population de cette province, viennent en tête de file en ce qui concerne les visiteurs récents et les visiteurs validés, suivi des habitants des autres provinces de l'Ouest et de l'Atlantique, tandis que les Ontariens et les Québécois sont sous-représentés.

Figure 4.3.5 Résultats par région - visiteurs validés et population canadienne



Dans la figure 4.3.5, nous avons opposé les pourcentages par région des visiteurs « validés » (qui ont nommé un parc national du réseau de Parcs Canada) aux pourcentages de l'ensemble des Canadiens de 18 ans et plus.

Si nous établissons une corrélation entre les pourcentages par région, nous constatons que les répondants de l'Alberta viennent en tête de file, suivis des répondants du Manitoba/de la Saskatchewan, de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. En revanche, toute proportion gardée, seulement environ la moitié des visiteurs validés prévus de l'Ontario et du Québec ont visité.

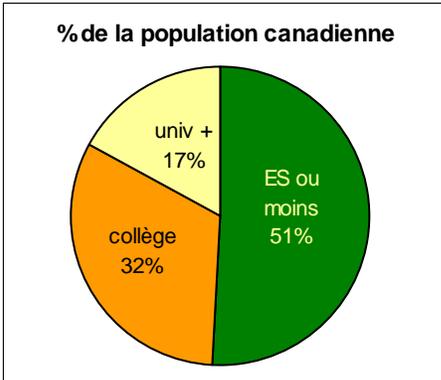
Nota 6 : nous avons pondéré les données du sondage pour les régions en tenant compte des données du recensement de 2001.

Nota 7 : pour les figures 4.3.3 et 4.3.5, nous avons pris le pourcentage de visiteurs de chaque région, à plusieurs décimales près, pour en soustraire le pourcentage correspondant de la population canadienne, et diviser le résultat par le pourcentage de la population canadienne.

4.3.2 Visiteurs selon la scolarité

Les caractéristiques démographiques sur lesquelles nous nous penchons ont trait à la scolarité. Une fois de plus, nous observons d'importantes différences entre le niveau de scolarité indiqué par les visiteurs et celui de l'ensemble de la population canadienne.

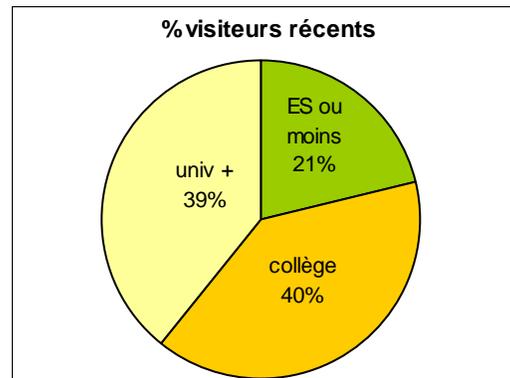
Figure 4.3.6 Scolarité selon le recensement de 2001 N=23M



Les données du recensement (figure 4.3.6) nous apprennent qu'environ la moitié des Canadiens de 18 ans et plus détiennent un diplôme d'études secondaires ou moins, un tiers un diplôme d'études collégiales (ou quelques études universitaires) et moins de 20 % un diplôme d'études universitaires ou plus.

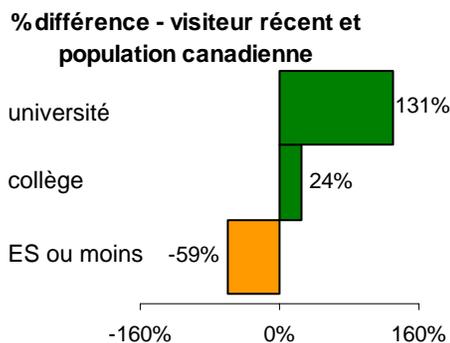
Les deux groupes les plus scolarisés représentaient donc la moitié des Canadiens de 18 ans et plus en 2001.

Figure 4.3.7 Scolarité des visiteurs récents n=2673



À la figure 4.3.7, nous voyons la répartition des visiteurs récents selon leur niveau de scolarité : le groupe avec des études secondaires ou moins a diminué considérablement. Environ 80 % des visiteurs récents se situent dans les deux groupes des visiteurs les plus scolarisés. En revanche, les répondants détenant jusqu'à concurrence d'un diplôme d'études secondaires représentent seulement 21 % des visiteurs récents⁸.

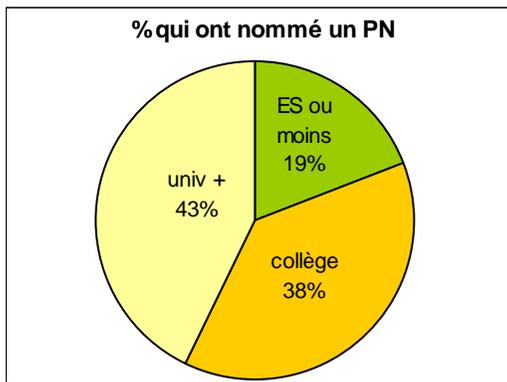
Figure 4.3.8 Résultats sur la scolarité – visiteurs récents et population canadienne



Lorsque nous comparons les pourcentages selon le niveau de scolarité des visiteurs récents à ceux de la population canadienne (figure 4.3.8), nous voyons que les visiteurs récents sont largement sur-représentés parmi ceux détenant un diplôme universitaire et sous-représentés parmi ceux détenant un diplôme d'études secondaires ou moins.

⁸ Voir la note de la page suivante.

Figure 4.3.9 Scolarité des visiteurs validés n=1444



Lorsque nous examinons les visiteurs récents et validés, nous obtenons une répartition d'environ 80-20 entre d'une part les deux groupes les plus scolarisés (collège et université) et d'autre part le groupe le moins scolarisé (jusqu'au secondaire).

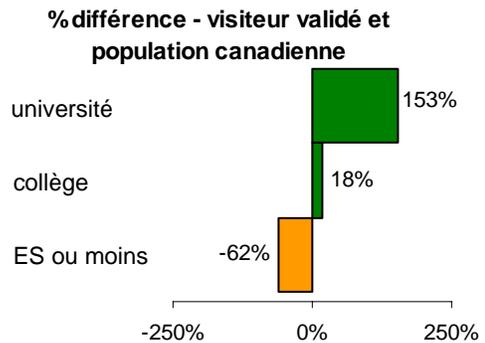
Les pourcentages de la figure 4.3.9 (nom du PN) ressemblent à ceux de la figure 4.3.7 (visiteurs récents) en ce qui concerne la scolarité :

	Visiteur récent	Visiteur validés
• coll. et univ.	79 %	81 %
• ES ou moins	21	19.

Malgré le fait qu'environ la moitié des Canadiens de 18 ans et plus aient un diplôme d'études secondaires ou moins, environ 80 % des visiteurs, récents ou validés, se situent dans les groupes possédant soit un diplôme d'études collégiales, soit un diplôme d'études universitaires. De plus, les universitaires étaient beaucoup plus portés à visiter un parc national par rapport à leur proportion dans la population canadienne.

Figure 4.3.10 Données sur la scolarité – visiteurs validés c. population canadienne

Parallèlement aux résultats précités, si nous tenons compte de la scolarité, la propension à visiter un parc national est beaucoup plus élevée chez les visiteurs validés avec un diplôme universitaire, par rapport à leur proportion de la population canadienne (figure 4.3.10) et beaucoup plus faible chez ceux avec un diplôme d'études secondaires ou moins. Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales étaient légèrement plus portés à visiter un parc, toute proportion gardée.

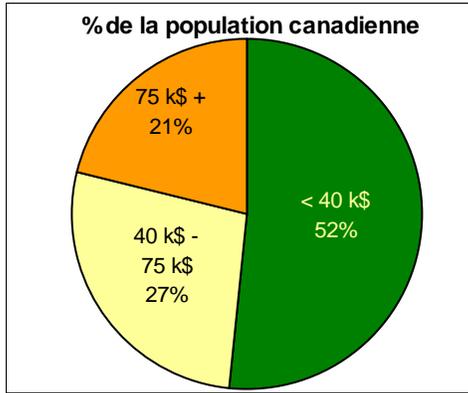


Nota 8 : nous n'avons PAS ajusté les données sur la scolarité; lorsque nous avons vérifié le niveau de scolarité de tous les répondants du sondage 2005, nous avons constaté des différences avec les données du recensement; il y avait moins de répondants détenant un diplôme d'études secondaires ou moins et plus dans les deux autres groupes.

4.3.3 Visiteurs selon les revenus

Dans cette section, nous analyserons les visiteurs en fonction de leurs revenus totaux en 2004 pour l'ensemble du ménage. Il y a des différences importantes entre les revenus des visiteurs et ceux de l'ensemble de la population canadienne.

Figure 4.3.11 Revenus selon Statcan - échantillon 20 %



À partir des revenus totaux (2003) par type de famille de la Division des statistiques sur le revenu de Statistique Canada, nous voyons qu'une catégorie de revenus, celle des moins de 40 000 \$ par année, correspondait à un peu plus de 50 % de la population (figure 4.3.11). Par conséquent, en 2003, moins de 50 % des Canadiens se situaient dans les deux groupes les mieux nantis.

Figure 4.3.12 Revenus des visiteurs récents n=2332

Nous avons examiné les données du sondage en commençant par celles sur les visiteurs récents⁹ (figure 4.3.12). Nous avons constaté que les visiteurs récents qui avaient des revenus entre 40 000 \$ et 75 000 \$ étaient les plus nombreux (37 %), suivis de près par les visiteurs aux revenus supérieurs à 75 000 \$. Les visiteurs aux revenus inférieurs à 40 000 \$ occupent le dernier rang (28 %).

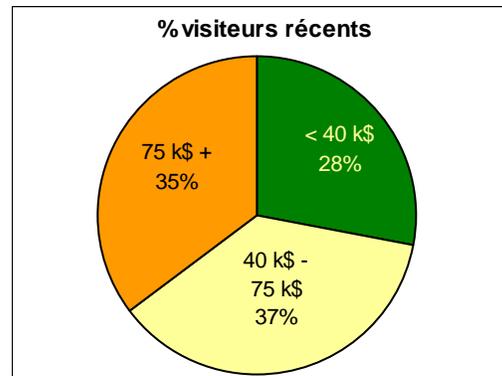
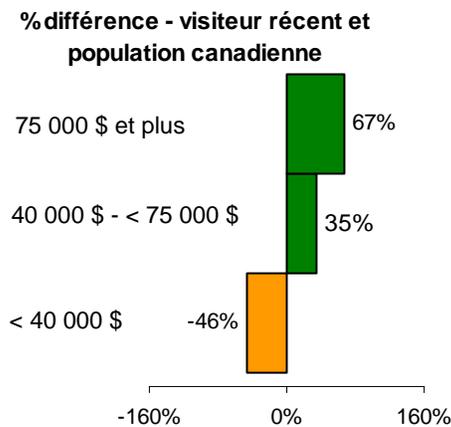


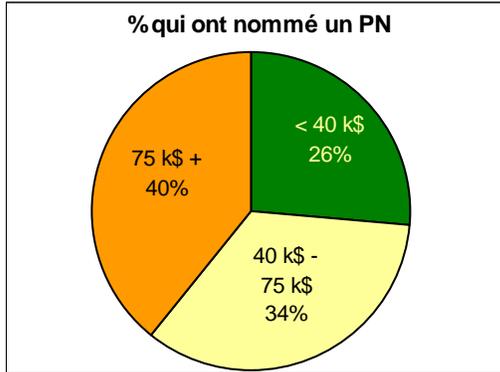
Figure 4.3.13 Résultats sur les revenus – visiteurs récents et population canadienne



Lorsque nous comparons les données sur les revenus totaux des visiteurs récents à ceux de la population canadienne (figure 4.3.13), nous voyons que les visiteurs récents sont sur-représentés dans les deux fourchettes des revenus les plus élevés, soit celles supérieures à 40 000 \$. Les écarts auraient été un peu moins prononcés si nous avions eu les données sur les revenus de 2004, mais pas beaucoup moins, vu les faibles augmentations récentes des salaires et les taux d'inflation.

⁹ Voir la note de la page suivante.

Figure 4.3.14 Revenus des visiteurs validés n=1282



Lorsque nous examinons les visiteurs validés, nous observons qu'ils font principalement partie du groupe le mieux nanti, suivis du groupe des 40 000 \$ à 75 000 \$; le plus faible pourcentage est relié au groupe aux revenus les plus modestes.

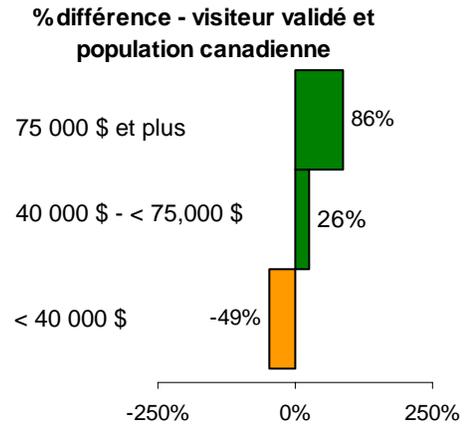
À la figure 4.3.14, nous remarquons un mouvement vers le groupe des mieux nantis au détriment des deux autres groupes, parmi les visiteurs qui ont nommé un parc national du Canada, comparativement aux visiteurs récents (voir la figure 4.3.12) :

	Visiteur récent	Visiteur validé
• < 40 000 \$	28 %	26 %
• 40 k\$ à 75 k\$	37 %	34 %
• 75 000 \$ +	35 %	40 %.

Les revenus ont joué un rôle important : un grand nombre des visiteurs faisait partie du groupe aux revenus les plus élevés (supérieurs à 75 000 \$), soit 35 % des visiteurs récents ou 40 % des visiteurs validés, comparativement à leur proportion dans la population canadienne (21 %), et inversement, un nombre inférieur de visiteurs faisait partie du groupe aux revenus les plus modestes (inférieurs à 40 000 \$), soit environ 26 % ou 28 % comparativement à leur proportion de la population (52 %).

Figure 4.3.15 Résultats sur les revenus – visiteurs validés et population canadienne

Lorsque nous comparons les pourcentages des visiteurs validés (par revenus) à ceux de la population canadienne (figure 4.3.15), nous voyons des différences semblables à celles qui existent entre les visiteurs récents et l'ensemble de la population (figure 4.3.13). Compte tenu de leur proportion dans la population canadienne, les visiteurs aux revenus totaux de plus de 75 000 \$ par année ont visité un parc national presque deux fois plus souvent qu'attendu, tandis que ceux aux revenus plus modestes l'ont fait deux fois moins.

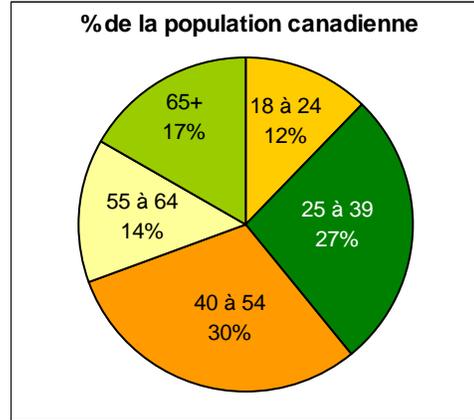


Nota 9 : nous n'avons PAS ajusté les données sur les revenus; lorsque nous avons vérifié les revenus totaux (ménage) de tous les répondants du sondage 2005, nous avons constaté qu'il y avait moins de répondants aux revenus inférieurs à 40 000 \$ et plus aux autres catégories de revenus, que dans les chiffres de Statistique Canada (2003).

4.3.4 Visiteurs selon l'âge

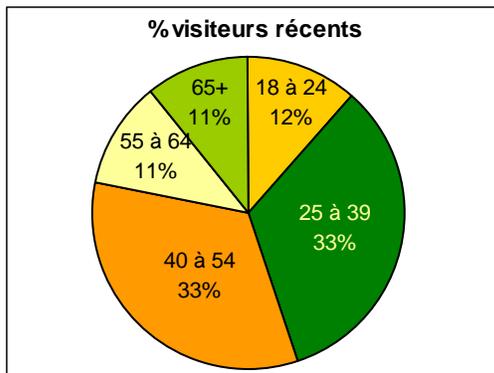
Nous poursuivons l'étude des caractéristiques démographiques avec celles relatives à l'âge. Il y a peu de différences entre les données sur l'âge des visiteurs des parcs nationaux et celles sur la population canadienne.

Figure 4.3.16 Âge selon Statcan N=23M



Nous avons utilisé les estimations les plus récentes de la population (Statistique Canada, 1^{er} juillet 2005) et groupé les données sur l'âge en catégories (voir la figure 4.3.1). Le groupe des 25 à 39 ans et celui des 40 à 54 ans représentent un peu plus de la moitié (57 %) des Canadiens de 18 ans et plus.

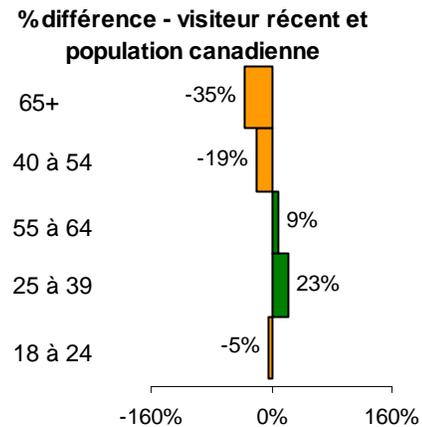
Figure 4.3.17 Âge des visiteurs récents n=2656



Nous constatons que deux tiers des visiteurs récents font partie de deux groupes d'âge, les 25 à 39 ans et les 40 à 54 ans.

Les trois autres groupes d'âge représentent collectivement seulement 34 % des visiteurs récents, ce qui révèle que notre marché adulte semble se situer dans les groupes des 25 à 54 ans (figure 4.3.17).

Figure 4.3.18 Résultats sur l'âge – Visiteurs récents et population canadienne



Dans la figure 4.3.18, nous comparons les groupes d'âge de nos visiteurs récents aux données de Statistique Canada sur la population canadienne¹⁰.

Nous avons constaté deux différences de plus de 20 % : proportionnellement, les visiteurs récents étaient plus nombreux dans le groupe des 25 à 39 ans que dans l'ensemble de la population canadienne et inversement, les visiteurs récents étaient moins nombreux dans le groupe des plus vieux.

Aux fins de marketing, nous savons que les expériences offertes dans les parcs nationaux attirent davantage les 25 à 39 ans, le deuxième plus grand segment d'âge, et beaucoup moins les 65 ans et plus.

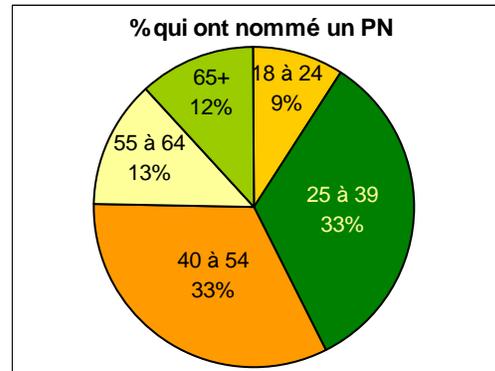
¹⁰ Voir la note de la page suivante.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Il faut souligner que le volume de visiteurs récents était composé autant des membres du groupe des 40 à 54 ans, le plus grand segment d'âge de la population canadienne (figure 4.3.16), que de ceux du groupe des 25 à 39 ans (voir la figure 4.3.17).

En résumé, les données nous disent que les visiteurs adultes des parcs nationaux viennent également des groupes des 25 à 39 ans et des 40 à 54 ans, et les premiers sont sur-représentés en fonction de la population.

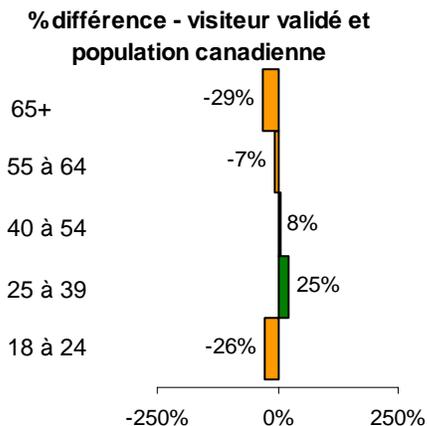
Figure 4.3.19 Âge des visiteurs validés n=1457



Nous voyons à la figure 4.3.19 la répartition des visiteurs validés.

Les pourcentages pour les deux principaux groupes d'âge, les 25 à 39 ans et les 40 à 54 ans, sont demeurés inchangés. Il y avait quelques petites différences dans les autres pourcentages.

Figure 4.3.20 Résultats sur l'âge – Visiteurs validés et population canadienne



À la figure 4.3.20, nous comparons les groupes d'âge des visiteurs validés aux données de Statistique Canada sur la population canadienne. Nous avons tiré des conclusions semblables aux précédentes : un plus grand nombre de visiteurs validés font partie du groupe des 25 à 39 ans, et un nombre plus petit, du groupe des 65 ans et plus (voir la figure 4.3.18). De plus, le nombre de visiteurs validés dans le groupe des 18 à 24 ans était inférieur, toute proportion gardée.

Nous avons aussi vérifié les résultats en fonction du sexe. Nous avons trouvé de très légères différences entre les visiteurs des parcs nationaux et la population canadienne, les hommes étant légèrement plus nombreux que les femmes.

Nota 10 : nous avons ajusté les données du sondage en fonction de l'âge de la population canadienne d'après le recensement de 2001. Par conséquent, nos données de départ (tous les répondants) pour les visiteurs récents auraient été très semblables à celles de la figure 4.3.16.

4.4 Visites dans les lieux historiques nationaux

4.4.1 Visite à ce jour

Les trois quarts des répondants ont dit avoir visité un lieu historique national à ce jour.

Question 32A : « Avez-vous déjà visité un lieu historique national? »

Le nombre de répondants qui ont dit avoir visité un lieu historique national (figure 4.4.1) est légèrement inférieur au nombre de répondants qui ont visité un parc national.

Comme indiqué à section 3.3.4, les répondants ont de la difficulté à différencier les aires patrimoniales nationales des autres endroits semblables. Parmi ceux qui ont répondu avoir visité un lieu historique national en 2004, seulement 45 % ont nommé un lieu administré par Parcs Canada ou un tiers comme étant le dernier visité.

Figure 4.4.1 Visite à ce jour - LHN n=6080

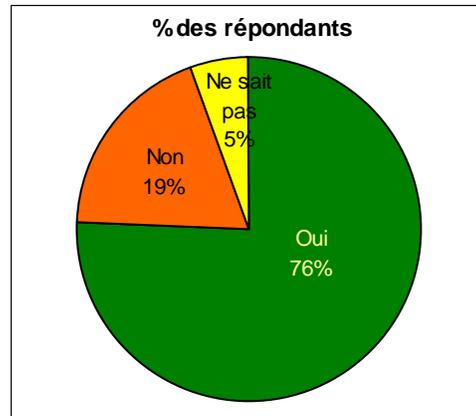
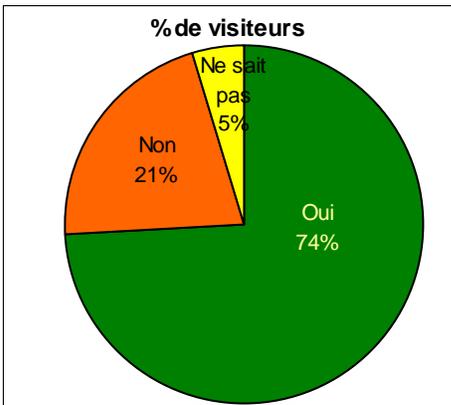


Figure 4.4.2 Visite - enfance ou adolescence n=4586



4.4.2 Visite pendant l'enfance ou l'adolescence

Des 4 600 répondants qui ont indiqué avoir visité un lieu historique national, presque les trois quarts ont dit l'avoir fait pendant leur enfance ou adolescence, ce qui est légèrement supérieur aux résultats pour les parcs nationaux.

Question 34A : « Avez-vous déjà visité un lieu historique national durant votre enfance ou adolescence? »

Les résultats de la figure 4.4.2 nous apprennent que la fréquentation des lieux historiques nationaux pendant l'enfance est semblable, sinon légèrement supérieure, à celle des parcs nationaux. Cependant, ce 74 % des 4 586 qui ont visité à ce jour correspond à 56 % de l'ensemble des répondants, un pourcentage légèrement inférieur à celui pour les parcs nationaux.

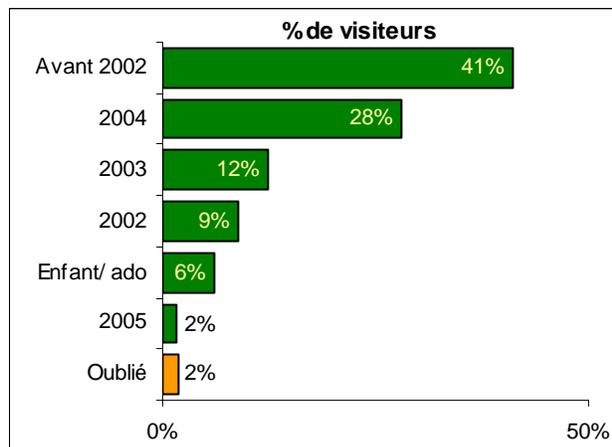
4.4.3 Année de la dernière visite

Le plus grand nombre de visiteurs ont choisi « avant 2002 » comme année de la dernière visite et un nombre beaucoup plus restreint ayant retenu 2004.

Question 33A : « Quand avez-vous visité un lieu historique national pour la dernière fois? »

Dans le cas des parcs nationaux, les répondants ont dit que leur dernière visite remontait à 2004, suivie de près par les années antérieures à 2002. En ce qui concerne les lieux historiques nationaux, les années antérieures à 2002 sont retenues le plus souvent, suivies, mais de loin, par 2004 (figure 4.4.3).

Figure 4.4.3 Année de la dernière visite – LHN n=4586



La fréquentation pour la période de 2002 au début de 2005 (environ 50 %) est inférieure à celle des parcs nationaux. Nous constatons, à l'analyse de ces résultats, que la dernière visite dans un lieu historique national remonte à plus loin que celle dans un parc national.

4.4.4 Propension à visiter

Il ressort de l'analyse du nombre de répondants qui ont signalé une visite en 2004 et qui ont nommé un lieu administré par Parcs Canada comme étant le dernier visité, qu'au moins 6 % des adultes canadiens se sont rendus dans un de nos lieux historiques nationaux en 2004.

La section 3.3.5 porte sur la réponse donnée à la question sur le dernier lieu historique national visité; 30 % des répondants qui ont dit avoir visité un lieu historique national en 2004 ont nommé un lieu historique national administré par Parcs Canada et 15 % un lieu historique national administré par un tiers. Les autres ont parlé d'un tout autre lieu ou ne se souvenaient plus du nom.

Lorsque nous avons analysé les répondants qui avaient fait une visite en 2004 et nommé un lieu historique national administré par Parcs Canada, nous avons constaté qu'ils représentaient 6 % de tous les répondants. Nous estimons donc qu'au moins 6 % des adultes canadiens ont visité un lieu historique national administré par Parcs Canada en 2004.

En 2002, nous avons eu recours à une série différente de questions pour calculer ce pourcentage (8 %) et, par conséquent, les deux séries d'estimations ne sont pas comparables.

4.4.5 Fréquence des visites

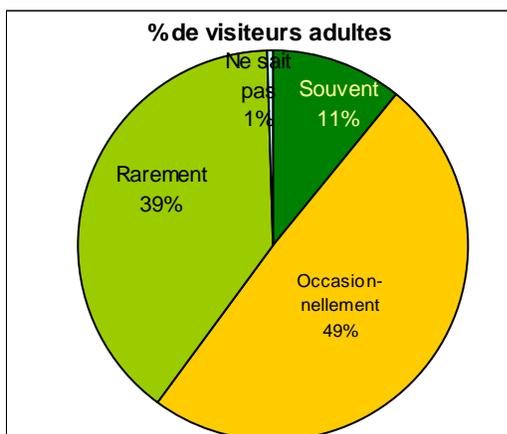
Environ la moitié des visiteurs adultes ont dit qu'ils visitaient occasionnellement les lieux historiques nationaux, 40 % rarement et les autres, souvent.

Question 36A : « *Durant votre vie adulte, diriez-vous que vous avez visité des lieux historiques nationaux souvent, occasionnellement ou rarement?* »

Figure 4.4.4 Fréquence des visites dans les LHN n=4222

Lorsque nous avons demandé aux répondants de décrire la fréquence de leurs visites en tant qu'adulte, 49 %, le pourcentage le plus élevé, ont choisi « occasionnellement », à peu près 40 % « rarement » et 11 %, le plus petit pourcentage, « souvent ».

Ce dernier groupe correspond à 8 % de l'ensemble des répondants.

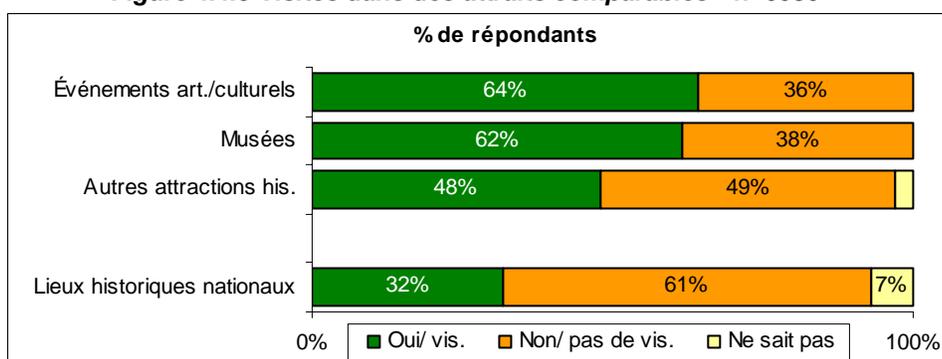


4.4.6 Visites dans les attraits comparables

Il semble que les lieux historiques nationaux soient moins populaires que les festivals et les événements artistiques et culturels locaux, les musées et les autres attractions historiques, si nous tenons compte des visites des deux dernières années.

- Question 44A:** « Avez-vous participé aux activités ou visité les attractions suivantes dans votre région au cours des deux dernières années?
- des festivals ou des événements à caractère artistique ou culturel;
 - des musées
 - autres attractions ou lieux historiques à part les lieux historiques nationaux du Canada. »

Figure 4.4.5 Visites dans des attraits comparables¹¹ n=6080



Nous avons demandé à tous les répondants s'ils avaient visité trois attraits distincts au cours des deux dernières années. Environ les deux tiers ont répondu qu'ils avaient participé à des festivals ou événements artistiques ou culturels ou visité des musées de leur région. Ces attraits, souvent situés dans les centres-villes et donc facilement accessibles, semblent avoir la faveur populaire. Environ la moitié des répondants ont dit avoir visité des attractions ou lieux historiques autres que les lieux historiques nationaux.

Lorsque nous calculons la proportion des répondants qui ont visité un lieu historique national entre 2003 et 2005 (voir la figure 4.4.5), nous constatons qu'au cours des deux dernières années, un nombre plus grand de répondants ont visité les trois types d'attractions précitées que les lieux historiques nationaux.

¹¹ à la figure 4.4.5, la catégorie « oui » correspond au pourcentage de répondants qui ont dit avoir visité un lieu historique national en 2003, 2004 ou 2005; la catégorie « non » correspond au pourcentage de répondants qui ont indiqué avoir fait une visite pendant une année autre que celles précitées ou qui n'avaient pas fait de visite. La catégorie « ne sait pas » englobe les répondants qui ne savaient pas s'ils avaient déjà visité un lieu historique national (Q32) ou qui avaient fait une visite, mais ne se souvenaient plus en quelle année (Q33).

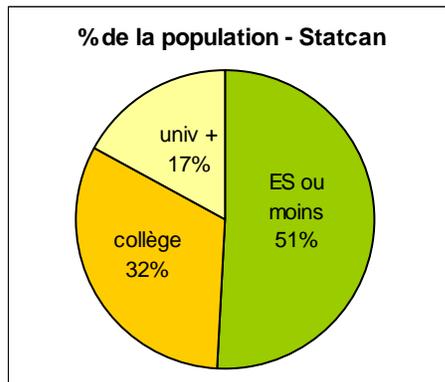
4.5 Visiteurs dans les lieux historiques nationaux et la population canadienne

Les sections 4.4.1 à 4.4.6 traitent des visites dans les lieux historiques nationaux. Nous étudions maintenant certaines caractéristiques démographiques de nos répondants, en commençant par la scolarité.

4.5.1 Visiteurs selon la scolarité

Les premières caractéristiques démographiques sur lesquelles nous nous penchons ont trait à la scolarité; nous examinons les visiteurs en fonction du niveau de scolarité indiqué dans le sondage et établissons une comparaison avec le niveau de l'ensemble de la population canadienne. Nous trouvons d'importantes différences.

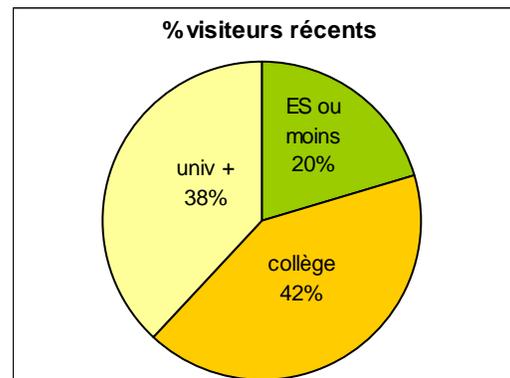
Figure 4.5.1 Scolarité selon le recensement de 2001 N=23M



Les données du recensement (figure 4.5.1) nous disent qu'environ la moitié des Canadiens de 18 ans et plus ont un diplôme d'études secondaires ou moins, un tiers ont un diplôme d'études collégiales et quelques études universitaires et moins de 20 % ont un diplôme d'études universitaires ou plus.

Par conséquent, les deux groupes les plus scolarisés représentent seulement la moitié de l'ensemble des Canadiens de 18 ans et plus en 2001.

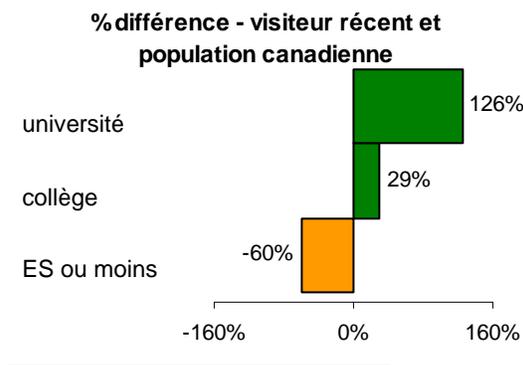
Figure 4.5.2 Scolarité des visiteurs récents n=1924



Environ un tiers des répondants, soit 1 900, ont dit avoir visité un lieu historique national entre 2003 et 2005.

À la figure 4.5.2, nous voyons la répartition de ces visiteurs récents selon leur niveau de scolarité¹². Environ 80 % des visiteurs récents se situent dans les deux groupes des visiteurs les plus scolarisés. En revanche, les répondants détenant jusqu'à concurrence d'un diplôme d'études secondaires représentent seulement 20 % des visiteurs récents.

Figure 4.5.3 Résultats sur la scolarité – visiteurs récents et population canadienne



Lorsque nous comparons les niveaux de scolarité des visiteurs récents à ceux de la population canadienne¹³ (figure 4.5.3), nous voyons que les visiteurs récents sont largement sur-représentés parmi ceux détenant un diplôme universitaire et sous-représentés parmi ceux détenant un diplôme d'études secondaires ou moins.

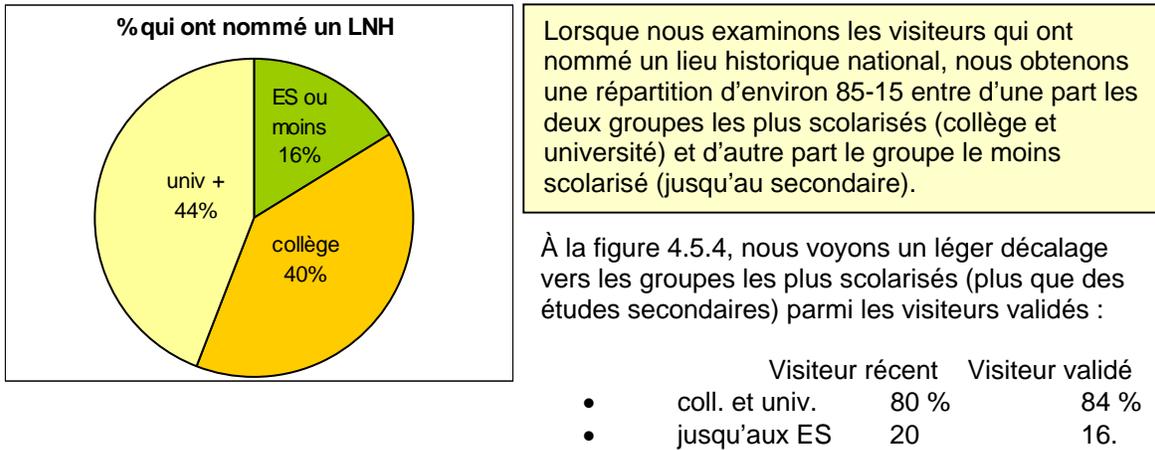
¹² voir note à la page suivante.

¹³ voir note à la page suivante.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Nous étudions maintenant les visiteurs récents qui ont su nommé un lieu historique national du Canada, qu'il soit administré par Parcs Canada ou un tiers, c'est-à-dire les visiteurs « validés ».

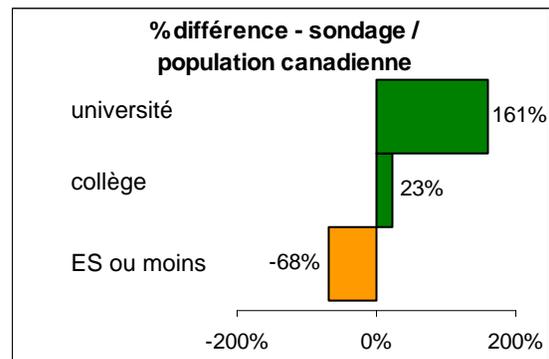
Figure 4.5.4 Scolarité des visiteurs validés n=846



Malgré le fait qu'environ la moitié des Canadiens aient un diplôme d'études secondaires ou moins, environ 80 % des visiteurs récents et presque 85 % des visiteurs validés se situent dans les groupes possédant soit un diplôme d'études collégiales, soit un diplôme d'études universitaires. Les universitaires étaient beaucoup plus portés à visiter un lieu par rapport à leur proportion dans la population canadienne.

Figure 4.5.5 Résultats sur la scolarité –visiteurs validés et population canadienne

Parallèlement aux résultats précités, si nous tenons compte de la scolarité, la propension à visiter un lieu est beaucoup plus élevée chez les visiteurs avec un diplôme universitaire (figure 4.5.5) et beaucoup plus faible chez ceux avec un diplôme d'études secondaires ou moins. Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales étaient légèrement plus portés à visiter un lieu par rapport à leur proportion dans la population canadienne.



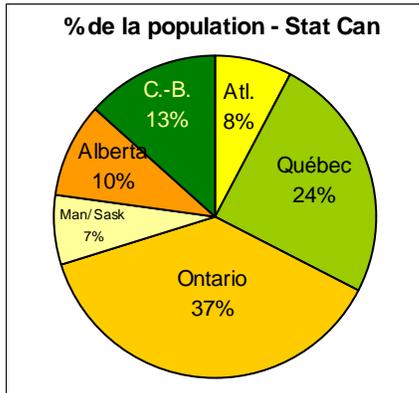
Nota 12 : nous n'avons PAS ajusté les données sur la scolarité; lorsque nous avons vérifié le niveau de scolarité de tous les répondants du sondage 2005, nous avons constaté des différences avec les données du recensement; il y avait moins de répondants détenant un diplôme d'études secondaires ou moins et plus dans les deux autres groupes.

Nota 13 : pour les figures 4.5.3 et 4.5.5, nous avons pris le pourcentage de visiteurs de chaque région, à plusieurs décimales près, pour en soustraire le pourcentage correspondant de la population canadienne (Statcan), et diviser le résultat par le pourcentage de la population canadienne.

4.5.2 Visiteurs selon la région d'origine

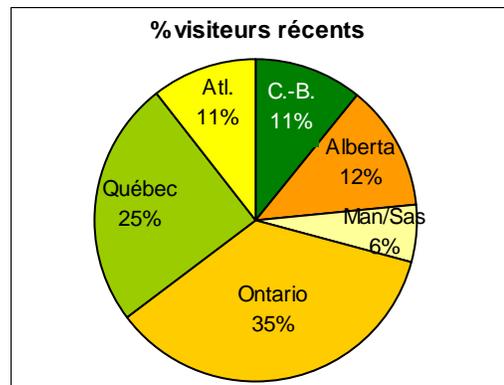
Cette section porte sur les visiteurs des lieux historiques nationaux selon la région dans laquelle ils habitent. Nous observons plusieurs différences entre la répartition de ces visiteurs et l'ensemble de la population canadienne. Ces différences sont cependant beaucoup moins importantes que dans le cas des parcs nationaux.

Figure 4.5.6 Région selon le recensement de 2001



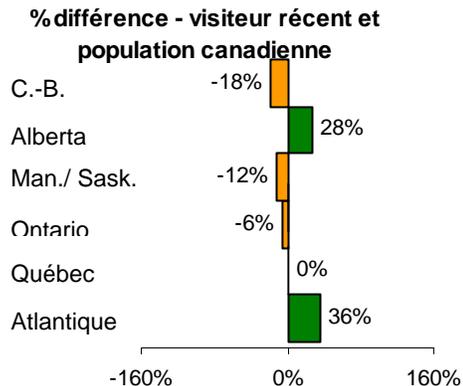
Si nous utilisons les résultats du recensement de 2001 (tous les Canadiens de 18 ans et plus par région), nous voyons qu'en fait l'Ontario et le Québec représentent un peu plus de 60 % de la population, et à l'autre extrémité de l'échelle, l'Atlantique et le Manitoba/la Saskatchewan seulement 15 % (figure 4.5.6).

Figure 4.5.7 Région d'origine des visiteurs récents LHN n=1931



Nous analyserons d'abord les visiteurs récents (ceux qui ont dit avoir fait une visite entre 2003 et 2005) des lieux historiques nationaux (figure 4.5.7)¹⁴. Les deux plus grands groupes viennent du Québec et de l'Ontario, et ils représentent 60 % des visiteurs récents. L'Alberta et la Colombie-Britannique suivent de loin (seulement 23 % des visiteurs), l'Atlantique et le Manitoba/la Saskatchewan constituant moins de 20 % des visiteurs.

Figure 4.5.8 Résultats par région – visiteurs récents et population canadienne

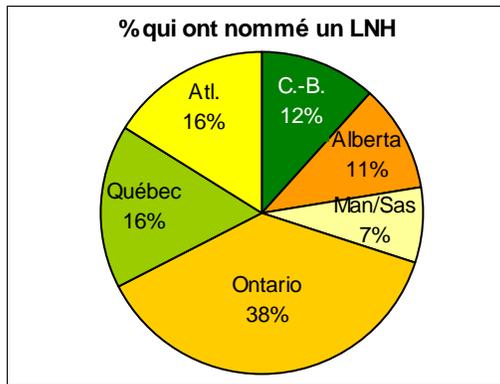


À la figure 4.5.8, nous comparons les pourcentages précités (régions d'origine des visiteurs) à ceux pour l'ensemble des Canadiens (recensement de 2001).

Nous notons deux différences de plus de 20 points de pourcentage, à savoir l'Atlantique où la fréquentation est plus élevée qu'attendue compte tenu de sa population, suivie de l'Alberta.

¹⁴ Voir la note de la page suivante.

Figure 4.5.9 Région des visiteurs validés n=846



Lorsque nous examinons les visiteurs qui ont pu nommer un lieu historique national, l'Ontario et le Québec totalisent 54 % des visiteurs, tandis que l'Atlantique et le Manitoba/ la Saskatchewan représentent 23 %, tout comme l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Aux figures 4.5.7 à 4.5.9, nous observons des mouvements importants au plan des régions entre les visiteurs qui prétendent avoir visité un lieu dernièrement et ceux qui pouvaient nommer le dernier lieu historique national visité :

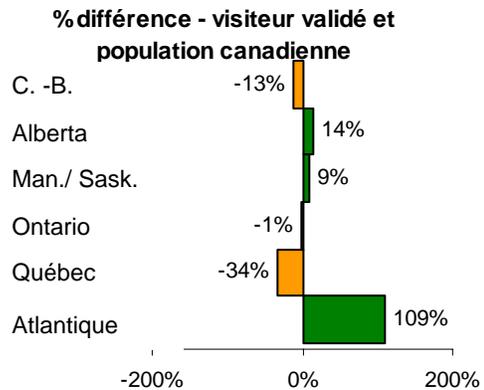
	Visiteur récent	Visiteur validé	Différence
• Québec ¹⁵	25	16	- 9.
• Atlantique	11	16	+5

La proximité d'un lieu historique national semble avoir un effet sur la fréquentation : les habitants de l'Atlantique, compte tenu de la population de cette région, viennent en tête de file en ce qui concerne les visiteurs récents et visiteurs validés.

Figure 4.5.10 Résultats par région – Visiteurs validés et population canadienne

Si nous établissons une corrélation entre les pourcentages par région des visiteurs qui ont nommé un lieu historique national et les pourcentages pour l'ensemble de la population canadienne (figure 4.5.10), nous constatons une grande différence : deux fois plus visiteurs validés de l'Atlantique ont visité, toute proportion gardée.

En revanche, moins de répondants du Québec apparaissent parmi les visiteurs validés, toute proportion gardée. Toutefois, lorsque nous avons vérifié les noms que les Québécois ont donnés, nous avons compris le problème : beaucoup d'entre eux ont mentionné « les plaines d'Abraham », « le vieux port de Québec », le « vieux port de Montréal » et « le vieux Québec »; aucun de ces endroits ne figure sur la liste des lieux historiques nationaux du Canada, mais ils sont tous des endroits d'importance nationale.



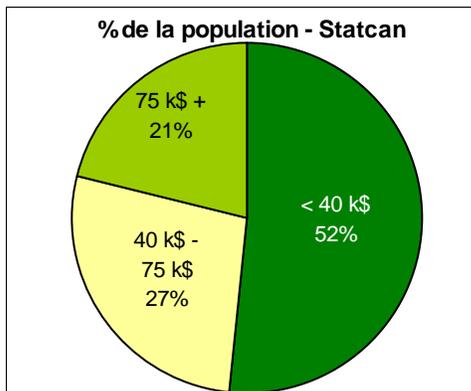
Nota 14 : nous avons pondéré les données du sondage pour les régions en tenant compte des données du recensement de 2001. Par conséquent, nos données de départ (tous les répondants) pour les visiteurs récents et les visiteurs validés auraient été très semblables à celles de la figure 4.5.6.

¹⁵ Québec : voir le dernier paragraphe ci-haut.

4.5.3 Visiteurs selon les revenus

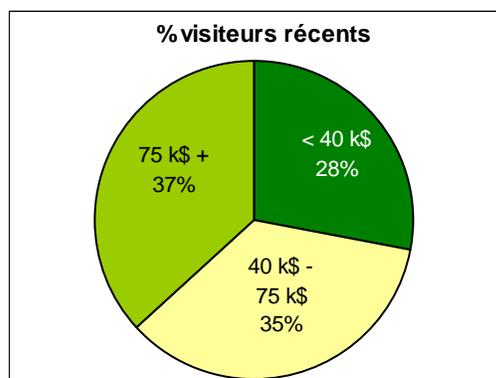
Dans cette section, nous analyserons les visiteurs en fonction de leurs revenus totaux en 2004 (pour l'ensemble du ménage). Il y a des différences importantes entre les revenus des visiteurs et ceux de l'ensemble de la population canadienne.

Figure 4.5.11 Revenus selon Statcan - échantillon 20 %



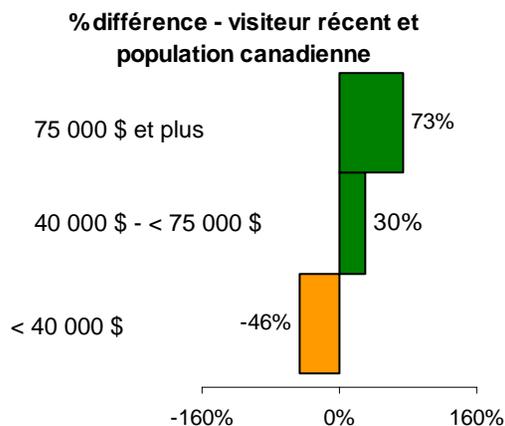
À partir des revenus totaux par type de famille (2003) de la Division des statistiques sur le revenu de Statistique Canada, nous voyons qu'une catégorie de revenus, celle des moins de 40 000 \$ par année, correspondait à un peu plus de 50 % de la population (figure 4.5.11).

Figure 4.5.12 Revenus des visiteurs récents n=1672



Lorsque nous analysons les données du sondage¹⁶ portant sur les personnes qui ont fait une visite récente dans un lieu historique national (figure 4.5.12), nous voyons que seulement 28 % des répondants ont indiqué disposer de revenus totaux (ménage) inférieurs à 40 000 \$ en 2004. Le plus grand nombre de visiteurs récents (37 %) avaient des revenus totaux (ménage) de 75 000 \$ et plus.

Figure 4.5.13 Résultats sur les revenus – Visiteurs récents et population canadienne

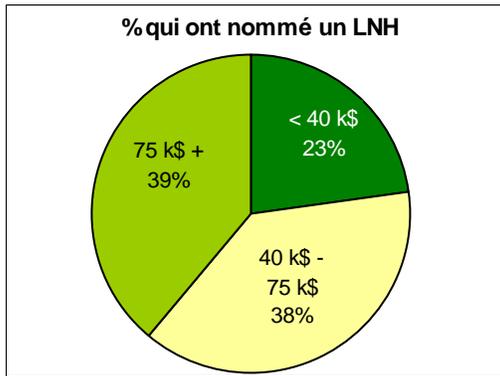


Lorsque nous comparons les données sur les revenus totaux des visiteurs récents à ceux de la population canadienne (figure 4.5.13), nous voyons que les visiteurs récents sont sur-représentés dans les deux fourchettes des revenus les plus élevés, de 40 000 \$ à 75 000 \$ et de 75 000 \$ et plus.

Les visiteurs disposant de revenus totaux (ménage) de 75 000 \$ et plus étaient plus nombreux que leur représentation dans la population canadienne.

¹⁶ Voir la note de la page suivante.

Figure 4.5.14 Revenus des visiteurs validés n=732



À l'examen des visiteurs validés, nous constatons que ces derniers sont les plus nombreux dans les deux groupes les mieux nantis (39 % et 38 %) et beaucoup moins dans le groupe aux revenus les plus modestes (23 %).

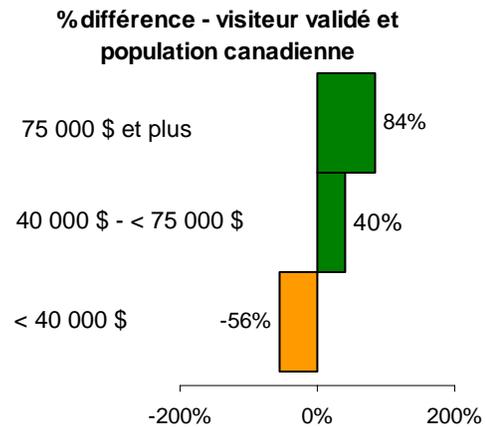
À la figure 4.5.14, nous remarquons que les groupes aux revenus les plus élevés ont gagné un peu de terrain en ce qui concerne les visiteurs validés :

	Visiteur récent	Visiteur validé
• < 40 000 \$	28 %	23 %
• 40 k\$ à 75 k\$	35 %	38 %
• 75 000 \$ +	37 %	39 %.

Les revenus ont de nouveau joué un rôle important : un nombre beaucoup plus élevé de visiteurs (37 % et 39 %), par opposition à leur proportion dans la population canadienne (21 %), faisaient partie du groupe des mieux nantis (supérieurs à 75 000 \$) et, inversement, un nombre beaucoup moindre (28 % et 23 %) étaient membres du groupe aux revenus les plus modestes (inférieurs à 40 000 \$) (52 % de la population).

Figure 4.5.15 Résultats sur les revenus – visiteurs validés et population canadienne

Lorsque nous comparons les pourcentages des visiteurs qui ont nommé un lieu historique national (par revenus) à ceux de la population canadienne (figure 4.5.15), nous voyons des différences semblables à celles qui existent entre les visiteurs récents et l'ensemble de la population (figure 4.5.13). Compte tenu de leur proportion dans la population canadienne, les visiteurs validés aux revenus totaux de plus de 75 000 \$ par année ont visité un lieu historique national presque deux fois plus souvent qu'attendu, tandis que ceux aux revenus plus modestes l'ont fait deux fois moins.



Nota 16 : nous n'avons PAS ajusté les données sur les revenus; lorsque nous avons comparé les revenus totaux (ménage) de tous les répondants du sondage 2005, nous avons constaté des différences avec les données du recensement. Il semble que beaucoup de répondants aux revenus inférieurs à 40 000 \$ aient hésité à participer au sondage. Le pourcentage plus faible pour ce groupe n'est donc pas représentatif de la population canadienne.

4.5.4 Visiteurs selon l'âge

Nous examinons en dernier lieu la caractéristique démographique de l'âge. Il y a peu de différences entre les données sur l'âge des visiteurs des lieux historiques nationaux et celles sur la population canadienne.

Comme dans la section 4.3.1, nous avons utilisé les estimations les plus récentes de la population (Statistique Canada, juillet 2005) (voir la figure 4.5.1) et remarqué que deux groupes, les 25 à 39 ans et les 40 à 54 ans, représentent plus de la moitié des Canadiens de 18 ans et plus.

Figure 4.5.16 Âge selon Statcan N=23M

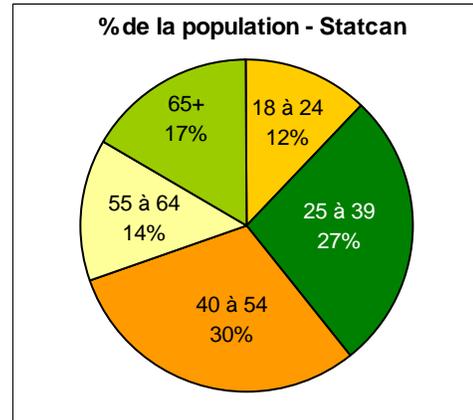
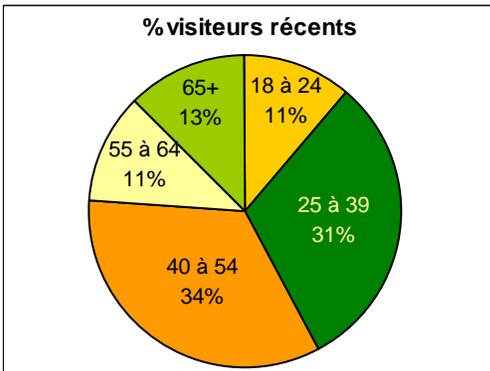
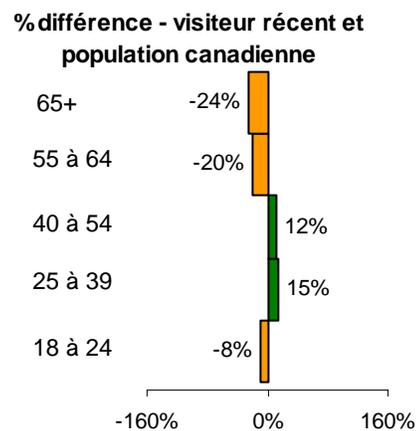


Figure 4.5.17 Âge des visiteurs récents n=1912



La figure 4.5.17 révèle que les deux tiers des visiteurs récents font partie de deux groupes d'âge, les 25 à 39 ans et les 40 à 54 ans. Les trois autres groupes d'âge représentent collectivement 35 % des visiteurs récents, ce qui montre que notre marché adulte se situe dans les groupes des 25 à 39 ans et des 40 à 54 ans¹⁷.

Figure 4.5.18 Résultats sur l'âge – Visiteurs récents et population canadienne

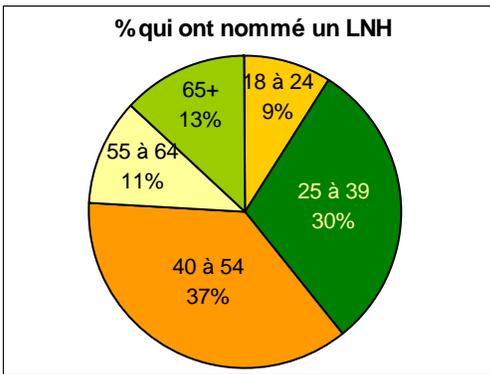


À la figure 4.5.18, nous comparons les groupes d'âge de nos visiteurs récents aux données de Statistique Canada sur la population canadienne. Nous avons constaté seulement deux différences de 20 points de pourcentage ou plus: les visiteurs récents étaient moins nombreux dans les deux groupes d'âge les plus vieux.

Aux fins de marketing, nous voyons que les expériences offertes dans les lieux historiques nationaux attirent moins les 55 à 64 ans ainsi que les 65 ans et plus.

17 Voir la note de la page suivante.

Figure 4.5.19 Âge des visiteurs validés n=845

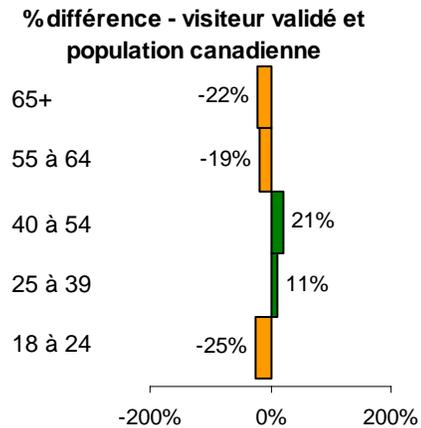


Le groupe des 40 à 54 ans occupe le premier rang en ce qui concerne les visiteurs validés dans les lieux historiques nationaux.

Lorsque nous comparons les visiteurs récents de la Figure 4.5.17 aux visiteurs validés de la Figure 4.5.19, nous voyons que la proportion de ceux de 40 à 54 ans a augmenté.

Les comparaisons avec la population canadienne confirment que les visiteurs adultes des lieux historiques nationaux font d'abord partie du groupe des 40 à 54 ans et deuxièmement du groupe des 25 à 39 ans.

Figure 4.5.20 Résultats sur l'âge – visiteurs validés et population canadienne



À la figure 4.5.20, nous comparons les groupes d'âge des visiteurs qui ont su nommé un lieu historique national aux données de Statistique Canada sur la population canadienne. Dans ce cas, nous constatons quatre grandes différences : un plus grand nombre de visiteurs validés font partie du groupe des 40 à 54 ans. De plus, il y avait moins de répondants dans le groupe des 18 à 24 ans, et moins dans les deux groupes les plus âgés.

Les écarts entre les figures 4.5.18 et 4.5.20 indiquent qu'un nombre moindre de répondants du groupe des plus jeunes se sont véritablement rendus dans un lieu historique national et qu'inversement, un nombre supérieur de répondants du groupe intermédiaire, les 40 à 54 ans, ont visité un lieu.

Nota 17 : nous avons ajusté les données du sondage en fonction de l'âge de la population canadienne d'après le recensement de 2001.

Chapitre 5 : Appui en termes de financement et de confiance

Dans ce chapitre, nous analysons les conclusions liées au financement des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux ainsi qu'à la confiance témoignée à l'égard de Parcs Canada.

Voici les rubriques que nous avons utilisées pour présenter ces renseignements :

- 5.1 Points saillants
- 5.2 Le financement des parcs nationaux
 - 5.2.1 Les impôts et les priorités
 - 5.2.2 Augmentation du financement gouvernemental
 - 5.2.3 Contribution individuelle à un fonds
 - 5.2.4 Implication dans des causes connexes
- 5.3 Le financement des lieux historiques nationaux
 - 5.3.1 Les impôts et les priorités
 - 5.3.2 Augmentation du financement gouvernemental
 - 5.3.3 Implication dans des causes connexes
- 5.4 Confiance à l'égard de Parcs Canada
 - 5.4.1 Confiance quant au rôle d'intendant
 - 5.4.2 Confiance comme source d'information.

5.1 Points saillants

Les répondants ont accordé une priorité plus élevée au maintien des parcs nationaux existants qu'à l'achèvement du réseau des parcs. La priorité intermédiaire revient aux mandats liés à l'éducation du public et à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction. La comparaison des conclusions de 2005 à celles de 2002 met en lumière deux points : appui accru à tous les mandats et appui quasi identique à l'éducation du public et à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction.

Très peu de répondants se sont opposés à l'augmentation du financement accordé aux parcs nationaux par le biais des impôts, puisque plus de la moitié sont très favorables à une augmentation. Plus de la moitié des répondants étaient prêts à faire une contribution pour aider les parcs nationaux.

Cependant, à l'étude de la question sur les dons individuels véritables, par opposition aux contributions hypothétiques, il ressort que seulement 25 % des répondants avaient fait un don et qu'un pourcentage encore plus faible de répondants avaient donné de leur temps pour des causes associées à la protection des régions naturelles et sauvages.

Dans le cas des lieux historiques nationaux, les répondants ont donné des réponses semblables à celles pour les parcs nationaux, mais avec un décalage d'environ 10 % : ils accordent une priorité plus élevée au maintien des lieux historiques nationaux existants qu'à l'augmentation du nombre de lieux; la priorité intermédiaire revient aux mandats liés à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction et à l'éducation du public. Lorsque nous comparons les conclusions de 2005 à celles de 2002, nous observons un appui accru à tous les mandats et le passage au deuxième rang de l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction avec l'éducation du public.

Un peu plus de répondants se sont opposés à l'augmentation du financement pour les lieux historiques nationaux, par opposition aux parcs nationaux. De plus, l'appui était plutôt mou en comparaison. À l'étude de la question sur les dons véritables, il ressort que seulement 19 % ont fait un don et qu'un pourcentage encore plus faible de répondants ont donné de leur temps à des causes associées à la protection de l'histoire et des endroits historiques.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Les répondants faisaient beaucoup plus confiance à Parcs Canada et aux organisations sans but lucratif de conservation qu'au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux pour la gestion du patrimoine naturel et culturel. De plus, pour les questions en alternance avec Parcs Canada et le gouvernement du Canada, Parcs Canada a été choisi beaucoup plus souvent comme organisation ou groupe le plus fiable pour fournir des renseignements exacts sur l'état des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada (suivi de près par les groupes de conservation).

5.2 Le financement des parcs nationaux

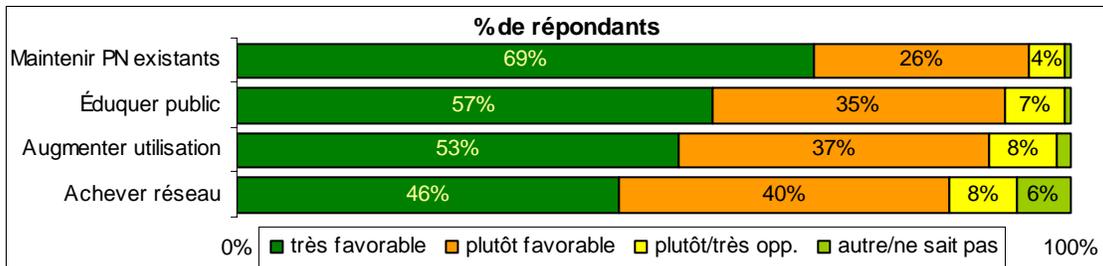
Dans cette section, nous examinons les résultats du sondage qui ont trait à l'utilisation des impôts pour les parcs nationaux, à la possibilité d'augmenter le financement et aux contributions aux causes liées à la nature.

5.2.1 Les impôts et les priorités

Les répondants ont accordé une priorité plus élevée au maintien des parcs nationaux existants qu'à l'achèvement du réseau des parcs. La priorité intermédiaire revient aux mandats liés à l'éducation du public et à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction.

Question 6A : « Veuillez me dire si vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou très opposé(e) à ce que le gouvernement fédéral se serve de vos impôts à une des fins suivantes (voir la figure 5.2.1). »

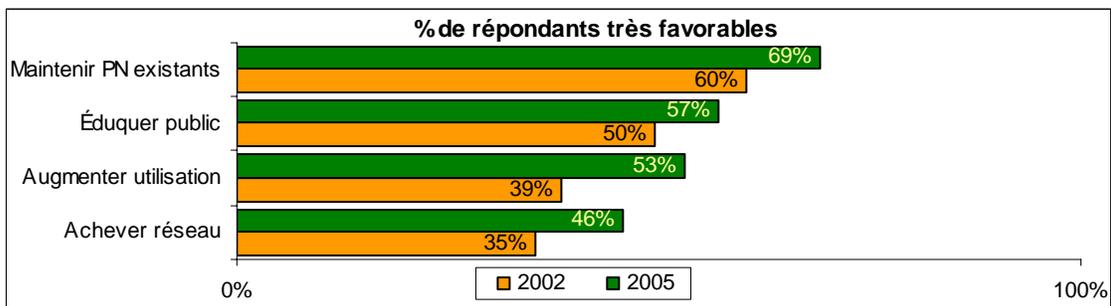
Figure 5.2.1 Utilisation des impôts pour les parcs nationaux n=6080



À la figure 5.2.1, nous constatons que, pour le public, le maintien des parcs nationaux existants est le volet le plus important du mandat de Parcs Canada. Deux autres volets sont ex aequo : éduquer le public sur les questions liées à l'environnement naturel et augmenter la fréquentation et l'appréciation relatives aux parcs nationaux du pays. Achever le réseau des parcs nationaux occupe le dernier rang.

La comparaison des conclusions de 2005 à celles de 2002 met en lumière deux points : appui accru à tous les mandats et appui quasi identique à l'éducation du public et à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction.

Figure 5.2.2 Utilisation des impôts pour les parcs nationaux - 2005 c. 2002 n=6080 (2005) n=5202 (2002)

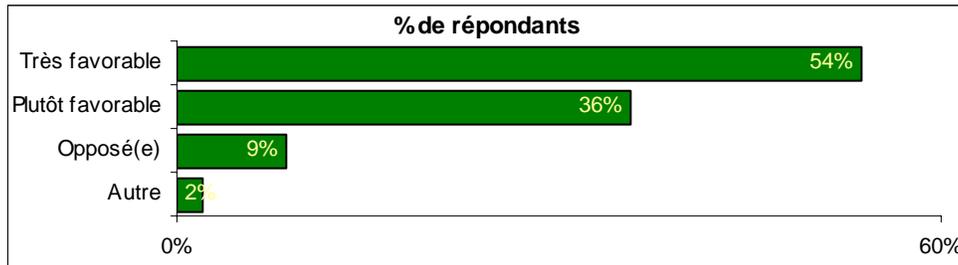


L'appui pour tous les mandats a augmenté en 2005 comparativement à 2002. Cette augmentation n'a toutefois pas été la même dans tous les cas (voir la figure 5.2.2), la plus petite étant associée à l'éducation du public et la plus grande à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction. Par conséquent, la commercialisation des parcs et l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs sont devenues aussi importantes pour le public que la mise en valeur du patrimoine.

5.2.2 Augmentation du financement gouvernemental

Question 7B : « Veuillez me dire si vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou très opposé(e) à une augmentation du financement gouvernemental pour la conservation des environnements naturels et des milieux sauvages dans les parcs nationaux du Canada. »

Figure 5.2.3 Niveaux d'appui – augmentation du financement n=3180



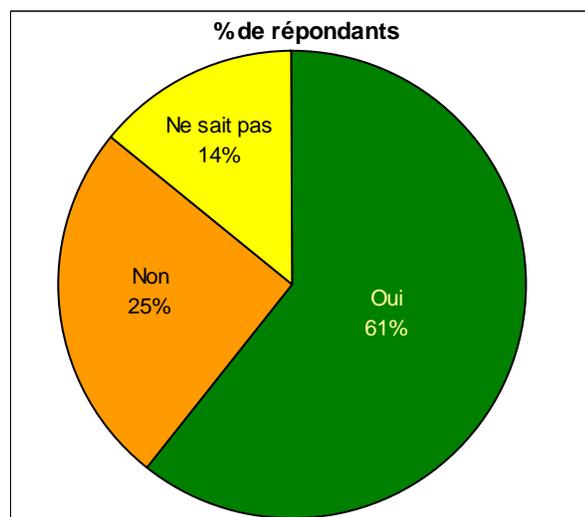
Nous voyons à la figure 5.2.3 que très peu de répondants sont opposés à l'augmentation du financement destiné à la conservation des environnements naturels et des milieux sauvages des parcs nationaux du Canada, puisque plus de la moitié sont très favorables à une telle augmentation.

5.2.3 Contribution individuelle à un fonds

Plus de la moitié des répondants étaient prêts à faire une contribution pour aider les parcs nationaux, tout comme les répondants précités favorable à l'augmentation du financement gouvernemental.

Question 21X : « Des recherches démontrent que le financement actuel des parcs nationaux du Canada n'est pas suffisant pour en assurer l'entretien. Il se pourrait donc que les parcs nationaux du Canada subissent une détérioration de leurs régions naturelles ou de leurs services aux visiteurs. Si une fondation sans but lucratif était mise sur pied pour aider à recueillir des fonds supplémentaires pour aider à l'entretien des parcs nationaux, seriez-vous disposé(e) à faire une contribution? »

Figure 5.2.4 Contribution à un fonds pour les PN n=1581



À la figure 5.2.4, nous voyons un pourcentage beaucoup plus élevé d'incertitude (14%) que dans d'autres cas. Il semblerait qu'un nombre assez important de gens se demandent s'ils feront une contribution pour aider les parcs nationaux. Par contre, 61 % semblent parfaitement à l'aise avec cette possibilité.

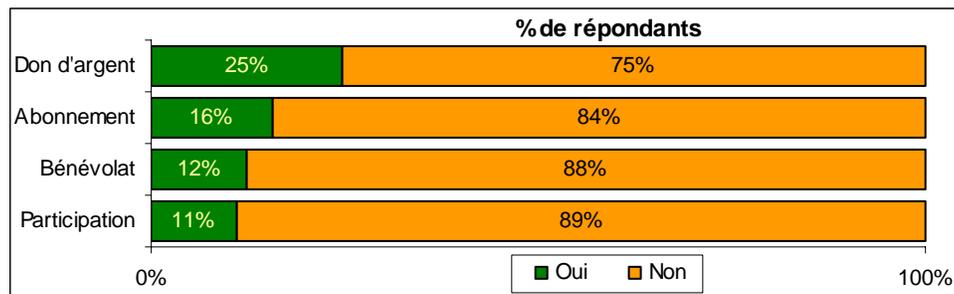
5.2.4 Implication dans des causes connexes

À l'étude de la question sur les dons individuels véritables, par opposition aux contributions hypothétiques, il ressort que seulement 25 % des répondants avaient fait un don et qu'un pourcentage encore plus faible de répondants avaient donné de leur temps pour des causes associées à la protection des régions naturelles et sauvages.

Question 45B : « *Faites-vous partie d'une organisation ou défendez-vous une cause liée à la protection des régions naturelles et sauvages en :*

- a. *travaillant comme bénévole*
- b. *faisant des dons d'argent*
- c. *participant en tant que membre*
- d. *vous abonnant à un magazine ou à un bulletin d'information. »*

Figure 5.2.5 Contributions aux causes liées aux régions naturelles et sauvages n=3180



Les actes sont plus éloquents que les mots : un quart des répondants ont indiqué avoir donné de l'argent pour des causes liées à la nature, et encore moins d'entre eux ont donné de leur temps ou contribué autrement. Ces chiffres contrastent avec les 61 % qui ont indiqué vouloir faire une contribution à un fonds afin d'aider les parcs nationaux (voir la section 5.2.3).

5.3 Le financement des lieux historiques nationaux

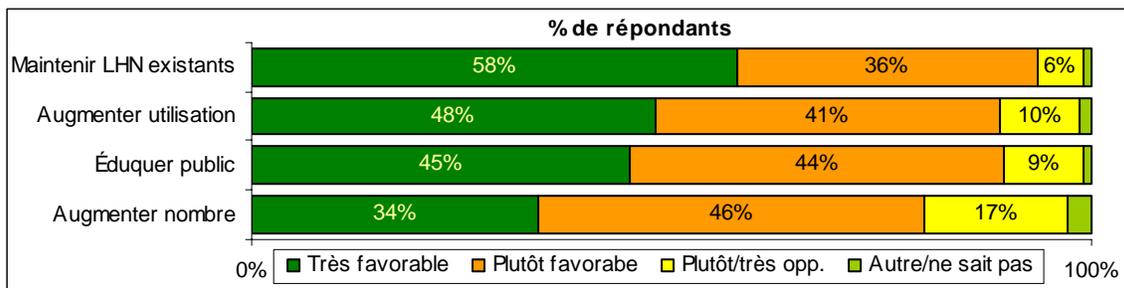
Dans cette section, nous nous penchons sur les questions liées à l'utilisation des impôts pour les lieux historiques nationaux, à l'augmentation du financement gouvernemental et aux causes associées à l'histoire et aux endroits historiques.

5.3.1 Les impôts et les priorités

Dans le cas des lieux historiques nationaux, les répondants ont donné des réponses semblables à celles pour les parcs nationaux, c'est-à-dire qu'ils accordent une priorité plus élevée au maintien des lieux historiques nationaux existants qu'à l'augmentation du nombre de lieux. La priorité intermédiaire revient aux mandats liés à l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction et à l'éducation du public.

Question 6A : « Veuillez me dire si vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou très opposé(e) à ce que le gouvernement fédéral se serve de vos impôts à une des fins suivantes. »

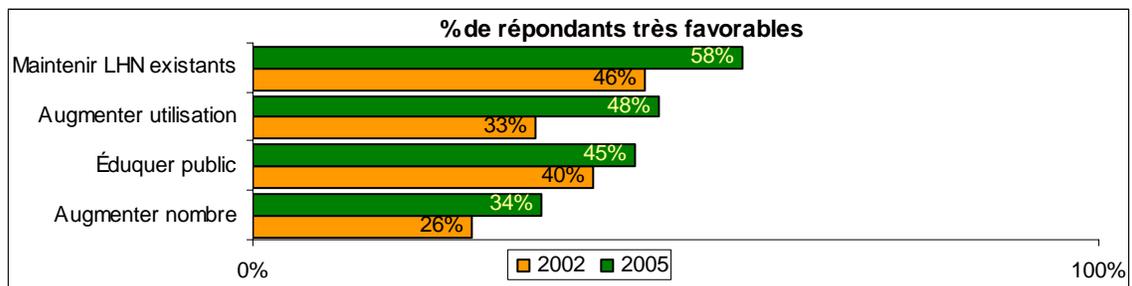
Figure 5.3.1 Utilisation des impôts pour les lieux historiques nationaux n=6080



Si nous examinons la catégorie « très favorable » de la figure 5.3.1, nous voyons qu'un plus grand nombre de répondants endossent le maintien des lieux historiques nationaux existants que les trois autres mandats, surtout celui préconisant l'augmentation du nombre de lieux. Les deux mandats occupant les rangs intermédiaires sont assortis de pourcentages très similaires – l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction devançant légèrement l'éducation du public.

Lorsque nous comparons les conclusions de 2005 à celles de 2002, nous observons deux changements importants : appui accru à tous les mandats et passage au deuxième rang de l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction avec l'éducation du public.

Figure 5.3.2 Utilisation des impôts - 2005 c. 2002 n=6080 (2005) n=5202 (2002)

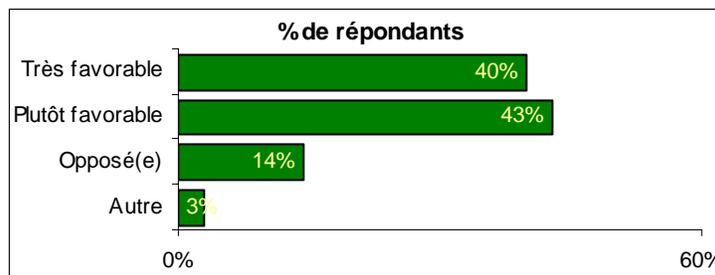


Nous voyons à la figure 5.3.2 qu'en 2005 l'appui pour les quatre mandats a augmenté considérablement comparativement à 2002. L'augmentation est la plus prononcée dans le cas de l'augmentation de l'utilisation et de la satisfaction, qui se place au deuxième rang, suivie de près par l'éducation du public. Comme dans le cas des parcs nationaux, il semble que la commercialisation des lieux et l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs sont devenues aussi importantes pour le public que la mise en valeur du patrimoine.

5.3.2 Augmentation du financement gouvernemental

Question 8C : « Veuillez me dire si vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou très opposé(e) à une augmentation du financement gouvernemental pour la préservation des lieux historiques nationaux du Canada. »

Figure 5.3.3 Niveaux d'appui – augmentation du financement n=2991



Nous voyons à la figure 5.3.3 qu'un peu plus de répondants se sont opposés à l'augmentation du financement pour les lieux historiques nationaux, par opposition aux parcs nationaux. De plus, l'appui était plutôt mou en comparaison, puisque seulement quatre répondants sur dix sont très favorables à une telle augmentation et un pourcentage plus élevé de répondants sont plutôt favorables à une augmentation.

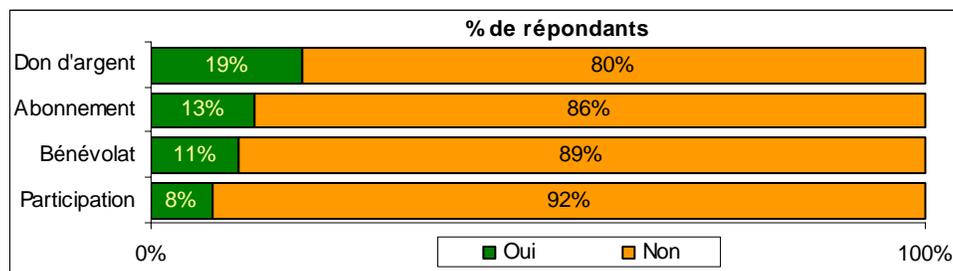
5.3.3 Implication dans des causes connexes

Bien que 80 % des répondants appuient plus ou moins l'augmentation du financement gouvernemental consacré à la conservation des lieux historiques nationaux du Canada, peu ont en réalité donné de leur argent ou de leur temps à des causes connexes.

Question 46C : « Faites-vous partie d'une organisation ou défendez-vous une cause liée à l'histoire ou à la préservation de lieux historiques en :

- travaillant comme bénévole
- faisant des dons d'argent
- participant en tant que membre
- vous abonnant à un magazine ou à un bulletin d'information. »

Figure 5.3.4 Contributions aux causes liées à l'histoire et aux endroits historiques n=2991



Moins de 20 % des répondants ont indiqué avoir donné de l'argent aux causes liées à l'histoire ou aux endroits historiques et encore moins ont donné de leur temps ou contribué autrement (voir la figure 5.3.4).

5.4 Confiance à l'égard de Parcs Canada

Dans le sondage, deux questions portaient sur la confiance à l'égard de Parcs Canada :

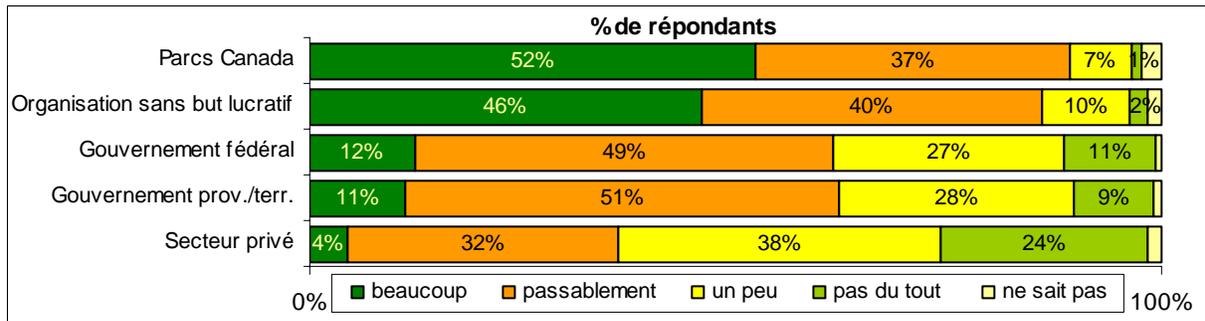
- comme intendant du patrimoine naturel et culturel du Canada
- comme source d'information sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada.

5.4.1 Confiance quant au rôle d'intendant

Les répondants faisaient beaucoup plus confiance à Parcs Canada et aux organisations sans but lucratif qu'au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux pour la gestion du patrimoine naturel et culturel.

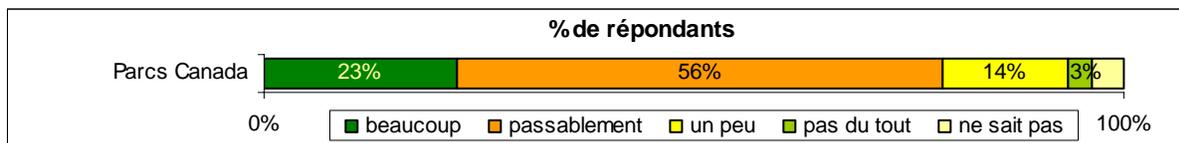
Question 5A : « Dans quelle mesure faites-vous confiance aux organisations suivantes pour protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada? »

Figure 5.4.1 Degré de confiance – la gestion 2005 n=6080



La figure 5.4.1 montre que la moitié des répondants faisaient très confiance à Parcs Canada pour la gestion du patrimoine naturel et culturel, et qu'un peu moins avait le même degré de confiance envers les organisations sans but lucratif. En revanche, seulement 12 % des répondants éprouaient à peu près le même degré de confiance pour le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux comparativement à un pourcentage encore plus faible pour le secteur privé.

Figure 5.4.2 Degré de confiance – la gestion 2002 n=5202



En 2002, le sondage comportait une question semblable sur le degré de confiance relativement au rôle de protecteur ou d'intendant du patrimoine naturel et culturel du Canada. Parcs Canada constituait alors la seule option, aucune autre organisation n'étant proposée. Les résultats obtenus en 2002 représentaient moins de la moitié (23 %) de ceux de 2005 dans la catégorie « beaucoup confiance » (voir la figure 5.4.2). Nous pouvons donc conclure que si des options sont proposées, comme en 2005, Parcs Canada (et les organisations sans but lucratif) est beaucoup mieux coté que les gouvernements et le secteur privé.

5.4.2 Confiance comme source d'information

Pour les questions alternant Parcs Canada et le gouvernement du Canada, Parcs Canada a été choisi beaucoup plus souvent comme organisation ou groupe le plus fiable pour fournir des renseignements exacts sur l'état des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada.

Question 40A : « À qui feriez-vous le plus confiance pour obtenir une information exacte sur l'état des parcs nationaux du Canada et des lieux historiques nationaux du Canada? »

Figure 5.4.3 Source d'information la plus fiable - dont Parcs Canada n=2961

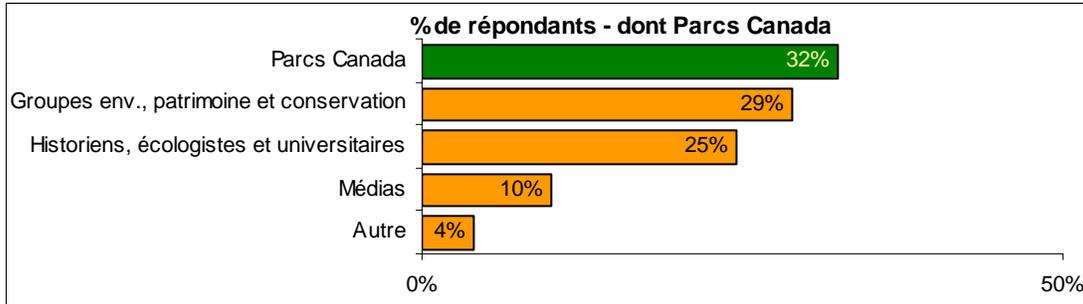
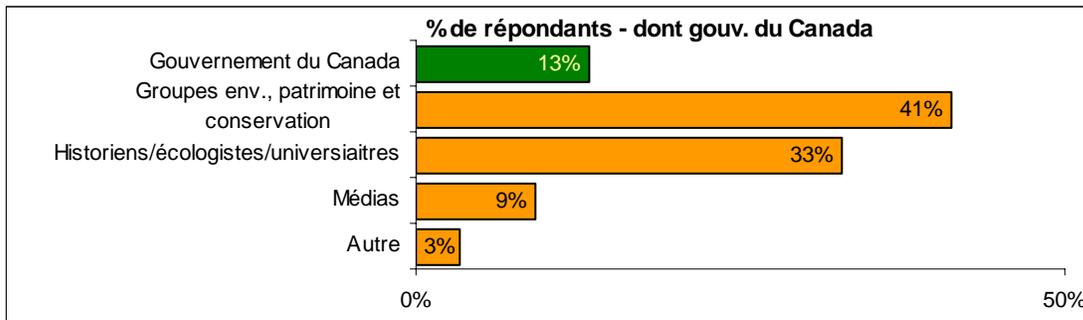


Figure 5.4.4 Source d'information la plus fiable – dont le gouv. du Canada n=3001



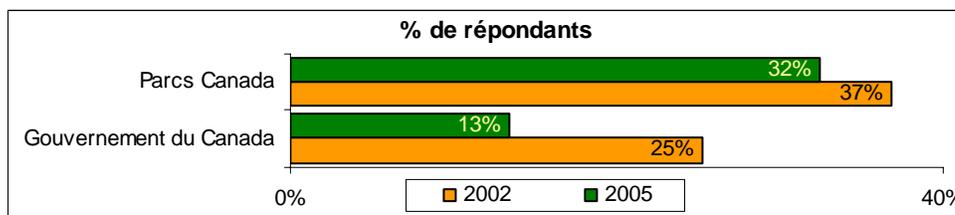
À la question sur la source d'information la plus fiable, nous avons proposé quatre options; trois de ces options étaient suggérées à tous les répondants et la quatrième variait. Pour la moitié des répondants, la quatrième option était Parcs Canada et pour l'autre moitié, le gouvernement du Canada. Nous voyons aux figures 5.4.3 et 5.4.4 qu'un nombre beaucoup plus élevé de répondants ont choisi Parcs Canada au détriment du gouvernement du Canada. Le classement était très différent quand Parcs Canada paraissait parmi les options; les groupes voués à l'environnement, à la faune et à la conservation du patrimoine suivaient de près au deuxième rang, les historiens, écologistes et autres universitaires occupaient le troisième rang. L'ordre est différent lorsque le gouvernement du Canada est au nombre des options, les groupes voués à la conservation venant au premier rang, suivis des universitaires, le gouvernement occupant loin derrière le troisième rang. Dans les deux cas, les médias se sont classés bon dernier.

Diffusion I - Parcs Canada vu par les Canadiens en 2005 - les conclusions au niveau national

Une question semblable faisait partie du sondage de 2002 et Parcs Canada avait obtenu une meilleure cote que le gouvernement du Canada cette année-là aussi.

En 2002 et 2005, les répondants avaient beaucoup plus confiance à Parcs Canada qu'au gouvernement du Canada comme organisation susceptible de fournir des renseignements fiables.

Figure 5.4.5 Confiance - Parcs Canada et gouv. du Canada 2005 c. 2002
n=2961 PC et n= 3001 GdC 2005 n= 2668 PC et n=2534 GdC 2002



Les chiffres de 2005 sont inférieurs à ceux de 2002 autant pour Parcs Canada que pour le gouvernement du Canada parce que des expressions différentes ont été utilisées dans les questionnaires. En 2005, nous avons employé « groupes de conservation de la nature et du patrimoine » tandis qu'en 2002, nous avons eu recours à « organisations non gouvernementales ». La première expression a attiré plus de répondants que la deuxième, ce qui explique les pourcentages plus faibles pour les options « Parcs Canada » et « gouvernement du Canada » en 2005. La baisse des niveaux de réponses est toutefois beaucoup plus prononcée dans le cas du gouvernement du Canada (12 points de pourcentage) que dans celui de Parcs Canada (5 points de pourcentage).

Chapitre 6 : Attitudes, valeurs et convictions

Dans ce chapitre, nous examinons les attitudes, valeurs et convictions des répondants en ce qui concerne la nature, les parcs nationaux, l'histoire, les endroits historiques et les lieux historiques nationaux.

Voici les rubriques que nous avons utilisées pour présenter ces renseignements :

- 6.1 Points saillants
 - 6.1.1 La nature et les parcs nationaux
 - 6.1.2 L'histoire et les lieux historiques nationaux
 - 6.1.3 Emploi à Parcs Canada
- 6.2 La nature et les parcs nationaux
 - 6.2.1 Attitudes envers la nature
 - 6.2.2 Valeurs et convictions relatives aux parcs nationaux
 - 6.2.3 Impressions relatives aux parcs nationaux
 - 6.2.4 Responsabilité envers la nature
- 6.3 L'histoire et les lieux historiques nationaux
 - 6.3.1 Attitudes envers l'histoire
 - 6.3.2 Valeurs et convictions relatives aux lieux historiques nationaux
 - 6.3.3 Impressions relatives aux lieux historiques nationaux
 - 6.3.4 Responsabilité envers les endroits historiques
- 6.4 Emploi à Parcs Canada.

6.1 Points saillants

6.1.1 La nature et les parcs nationaux

Nous avons demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec une série d'énoncés sur la nature. Compte tenu des taux de réponses « fortement d'accord », il ressort que les répondants ont privilégié les énoncés suivants :

- protéger certains aspects de la nature,
 - laisser la nature en héritage aux enfants et petits-enfants
- et, dans une moindre mesure,
- transmettre des histoires sur la nature aux générations futures.

Nous avons également lu une série d'énoncés sur l'importance des parcs nationaux aux répondants qui ont préféré les suivants :

- permettre aux générations futures de profiter des parcs nationaux autant que les générations actuelles
 - offrir des activités de plein air
- et, dans une moindre mesure :
- visiter (visiter au moins une fois dans sa vie; pouvoir visiter le parc national de mon choix dans l'avenir) et
 - fournir des possibilités d'apprentissage.

Voici les qualificatifs retenus le plus souvent pour décrire les parcs nationaux :

- bonne valeur,
- mémorable,
- authentique et
- divertissant.

L'expression « pertinence pour vous » occupe un rang intermédiaire, suivie de « unique » et « facile d'accès ».

La plupart des répondants accordent le gros des responsabilités relatives aux régions naturelles et sauvages aux gouvernements fédéral et provinciaux. Un plus petit nombre d'entre eux ont accordé une responsabilité importante aux particuliers.

6.1.2 L'histoire et les lieux historiques nationaux

Nous avons lu une série d'énoncés sur l'histoire du Canada aux répondants et nous leur avons demandé s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec ces énoncés. Compte tenu des taux de réponses « fortement d'accord », il ressort que les répondants ont privilégié les énoncés axés sur l'importance :

- de transmettre les récits sur l'histoire du Canada aux générations futures et
- de protéger les endroits historiques

plutôt que les énoncés sur l'importance de l'histoire du Canada pour eux.

Nous avons également lu une série d'énoncés sur les lieux historiques nationaux aux répondants qui ont préféré ceux qui portaient sur :

- les visites (visiter au moins une fois dans sa vie),
- la commémoration de l'histoire du pays

et, dans une moindre mesure,

- les possibilités d'apprentissage.

Les qualificatifs retenus le plus souvent pour décrire les lieux historiques nationaux sont :

- bonne valeur,
- authentique et
- mémorable.

Les autres expressions occupent le bas de l'échelle : « facile d'accès », « unique », « divertissant », avec « pertinence pour vous » au tout dernier rang.

La plupart des répondants accordent le gros des responsabilités relatives à la conservation des endroits historiques du Canada au gouvernement fédéral, suivi de près par les gouvernements provinciaux; un plus petit nombre d'entre eux ont accordé une responsabilité importante aux particuliers, le secteur privé venant bon dernier.

6.1.3 Emplois à Parcs Canada

Presque 3 sur 10 foyers canadiens ont signalé avoir envisagé un emploi à Parcs Canada. Cependant, lorsque nous comparons ces résultats à ceux de deux sondages précédents, nous constatons un intérêt encore plus manifeste pour les emplois à Parcs Canada de la part des membres des Premières nations et des peuples autochtones.

6.2 La nature et les parcs nationaux

Dans cette section du rapport, nous étudions les données tirées à partir des questions sur :

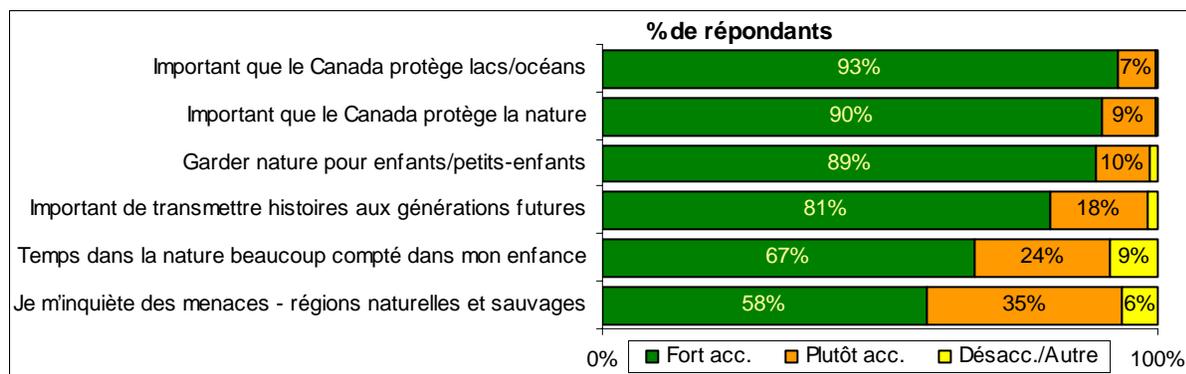
- les attitudes et les sentiments envers les régions naturelles et sauvages ainsi que sur les responsabilités concernant leur protection
- les valeurs et convictions ainsi que les impressions relatives aux parcs nationaux.

6.2.1 Attitudes envers la nature

À la lecture d'une série d'énoncés sur les régions naturelles et sauvages, les répondants ont retenu ceux sur la protection d'un aspect de la nature et sur la conservation de la nature pour leurs enfants et petits-enfants. L'énoncé sur la transmission des histoires sur la nature aux générations futures s'est bien classé aussi, venant au deuxième rang.

Question 1A : « Veuillez me dire si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés que je vais vous lire. »

Figure 6.2.1 Accord avec les énoncés sur la nature n=6080



Il ressort de l'analyse de la série de six énoncés sur les régions naturelles et sauvages que la presque totalité des répondants étaient fortement d'accord avec les trois énoncés sur la protection et les générations futures (voir la figure 6.2.1). Voici les énoncés exacts :

- Il est important que le Canada protège ses lacs et ses océans.
- Il est important que le Canada protège son environnement naturel.
- Je veux que mes enfants et petits-enfants aient accès aux régions naturelles et sauvages.

Un groupe important de répondants, 81 %, étaient fortement d'accord avec le quatrième énoncé qui occupe donc le deuxième rang :

- Il est important que les histoires au sujet des régions naturelles, de la faune et de l'environnement du Canada soient transmises aux générations futures.

Deux énoncés ne se sont pas très bien classés :

- J'estime que le temps que j'ai passé dans des régions naturelles ou sauvages a beaucoup compté dans mon enfance.
- Je m'inquiète des menaces qui pèsent sur les régions naturelles et sauvages du Canada.

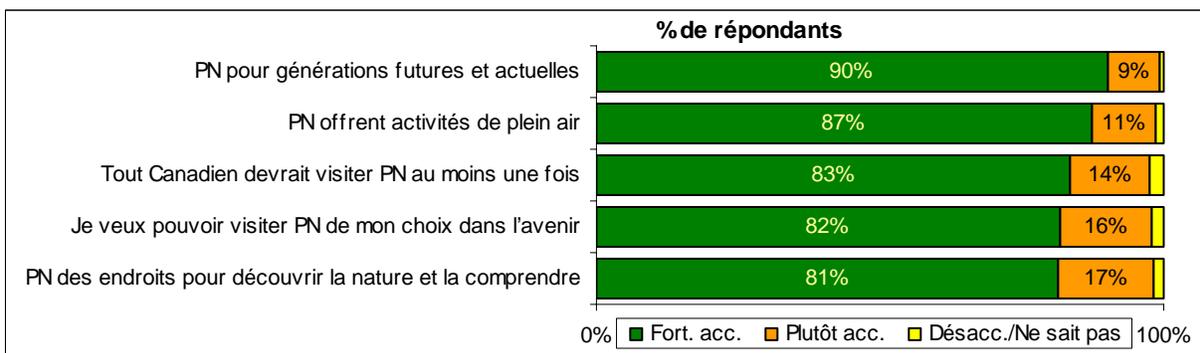
6.2.2 Valeurs et convictions relatives aux parcs nationaux

Parmi les énoncés sur l'importance des parcs nationaux, les répondants ont préféré les énoncés concernant la jouissance des parcs (pour les générations futures et actuelles) et les activités de plein air, suivi de près des énoncés concernant les visites et l'apprentissage.

Question 19B : « En pensant à l'importance que les parcs nationaux du Canada pourraient avoir pour vous, êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants? »

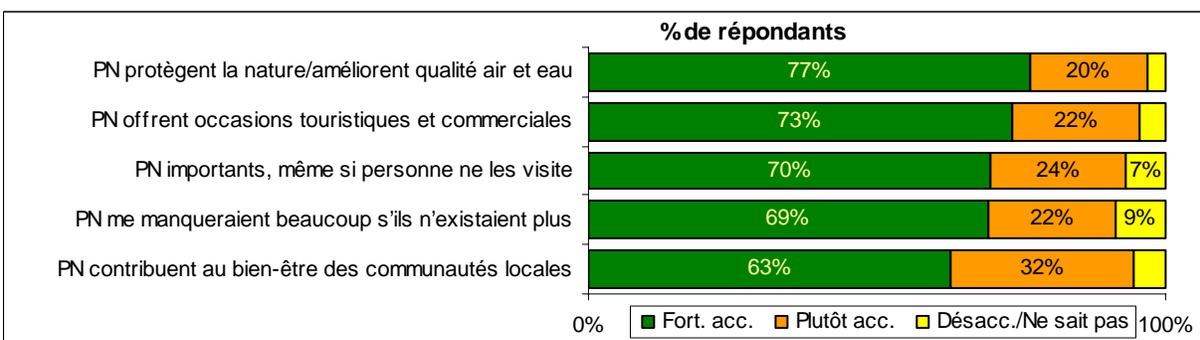
Nous avons lu dix énoncés sur l'importance des parcs nationaux aux répondants. Nous avons pu répartir les répondants fortement d'accord avec les énoncés en plusieurs groupes (voir les figures 6.2.2 et 6.2.3).

Figure 6.2.2 Accord avec les énoncés sur les parcs nationaux – cinq premiers n=3180



Plus de 80 % des répondants étaient fortement d'accord avec cinq des énoncés (voir la figure 6.2.2). Nous les avons divisés en deux groupes distincts, une légère différence les séparant. Le premier groupe (pourcentages les plus élevés) était d'accord avec les énoncés sur les générations futures et les loisirs. Le deuxième groupe (pourcentages encore supérieurs à 80 %) était fortement d'accord avec les énoncés sur les visites et l'apprentissage.

Figure 6.2.3 Accord avec les énoncés sur les parcs nationaux – cinq derniers n=3180



Nous voyons à la figure 6.2.3 que les pourcentages des répondants fortement d'accord diminuent, le premier groupe étant préoccupé par la protection de la nature (vie sauvage et habitat) et s'intéressant au tourisme, le deuxième s'attardant à l'existence des parcs nationaux même sans visite et sur le fait que les parcs nationaux leur manqueraient s'ils n'existaient pas. L'énoncé le moins souvent choisi est celui sur le bien-être des communautés locales.

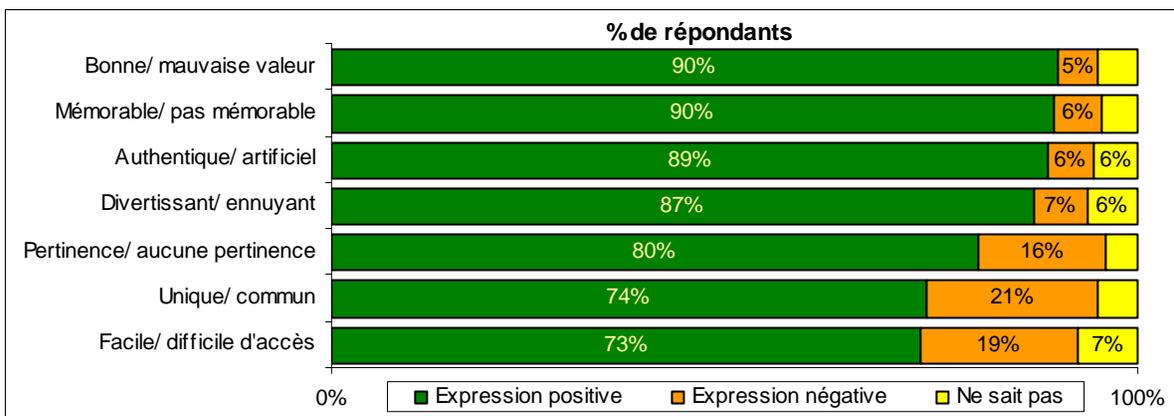
6.2.3 Impressions relatives aux parcs nationaux

Nous avons demandé aux répondants de décrire leurs impressions relatives aux parcs nationaux, qu'ils aient visité des parcs ou pas.

Voici les expressions favorisées pour décrire les parcs nationaux : « bonne valeur », « mémorable », « authentique » et « divertissant », suivies de « pertinence pour vous » avec « unique » et « facile d'accès » venant en dernier.

Question 18B : « À partir d'une série de deux valeurs que je vais vous lire, veuillez me dire laquelle des deux valeurs décrit le mieux l'impression que vous avez des parcs nationaux du Canada. »

Figure 6.2.4 Impressions selon le choix d'expression n=3180



La majorité des répondants ont choisi, dans tous les cas, l'aspect positif des énoncés, ce qui constitue une évaluation flatteuse des parcs nationaux.

Comme l'indique la figure 6.2.4, les pourcentages les plus élevés de répondants ont choisi les descripteurs suivants :

- bonne valeur,
- mémorable,
- authenticité et
- divertissant

pour qualifier les parcs nationaux.

L'ordre des réponses révèle que la pertinence des parcs nationaux retient moins l'attention du répondant moyen que les qualités précitées, notamment « bonne valeur » et « mémorable ».

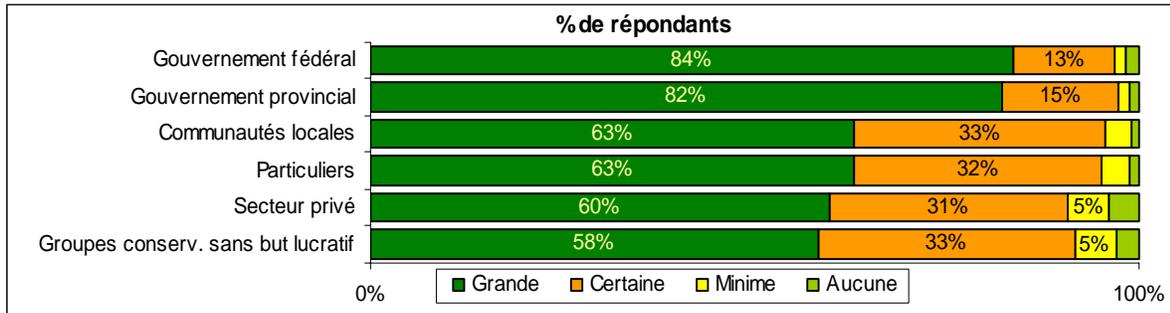
L'enthousiasme est également moins prononcé pour les descripteurs « unique » et « facile d'accès », ce qui n'est pas étonnant vu le fait que les répondants ont de la difficulté à différencier les parcs nationaux des autres parcs. Il faut conclure que les Canadiens perçoivent difficilement le caractère unique des parcs nationaux. La faible préférence attribuée à l'accès démontre que beaucoup de Canadiens habitent dans des zones métropolitaines et doivent donc faire deux à trois heures de route pour se rendre au parc national le plus près.

6.2.4 Responsabilité envers la nature

La plupart des répondants accordent le gros des responsabilités relatives aux régions naturelles et sauvages aux gouvernements fédéral et provinciaux. Un plus petit nombre d'entre eux ont accordé une responsabilité importante aux particuliers.

Question 2A : « En ce qui concerne la protection des régions naturelles et sauvages, quel degré de responsabilité chacun des organismes suivants devrait-il assumer selon vous : une grande responsabilité, une certaine responsabilité, une responsabilité minime ou aucune responsabilité? »

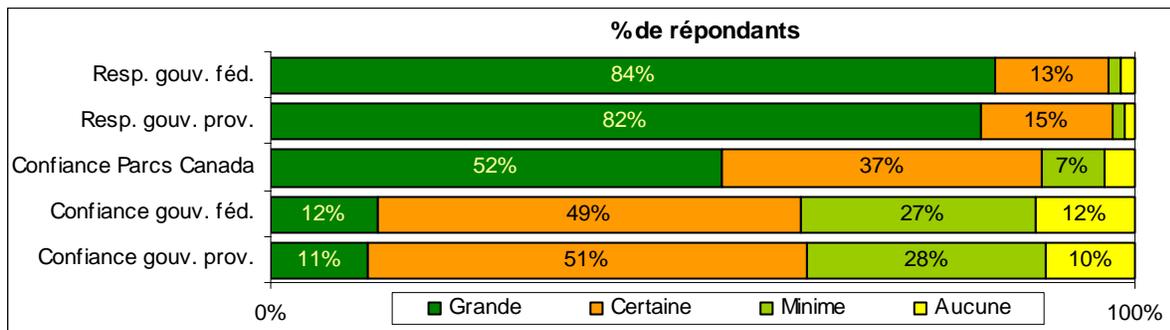
Figure 6.2.5 Degré de responsabilité n=3180



Plus de 80 % des répondants accordent une « grande responsabilité » aux gouvernements fédéral et provinciaux (voir la figure 6.2.5). Une faible majorité de répondants ont accordé une « grande responsabilité » aux autres parties proposées, les communautés locales et les particuliers devançant légèrement le secteur privé et les groupes sans but lucratif de conservation de la nature.

Les degrés de responsabilité accordés aux gouvernements fédéral et provinciaux en ce qui concerne la nature dépassent grandement les degrés de confiance correspondants.

Figure 6.2.6 Opposition de la responsabilité et de la confiance



Lorsque nous avons opposé le degré de confiance ressenti par les répondants au degré de responsabilité accordé aux gouvernements fédéral et provinciaux, nous avons tiré des conclusions surprenantes (voir les différences considérables à la figure 6.2.6). Au plan de la confiance, Parcs Canada tire relativement bien son épingle du jeu malgré le fait qu'il soit une agence fédérale (voir les conclusions relatives au degré de confiance à la section 5.4). Le manque de confiance associé aux attentes élevées pourraient donner lieu à un certain mécontentement de la part des Canadiens envers les institutions gouvernementales et ce mécontentement pourrait avoir des effets sur Parcs Canada.

6.3 L'histoire et les lieux historiques nationaux

Dans cette section, comme dans la section 6.2, nous étudions les conclusions tirées à partir des questions sur :

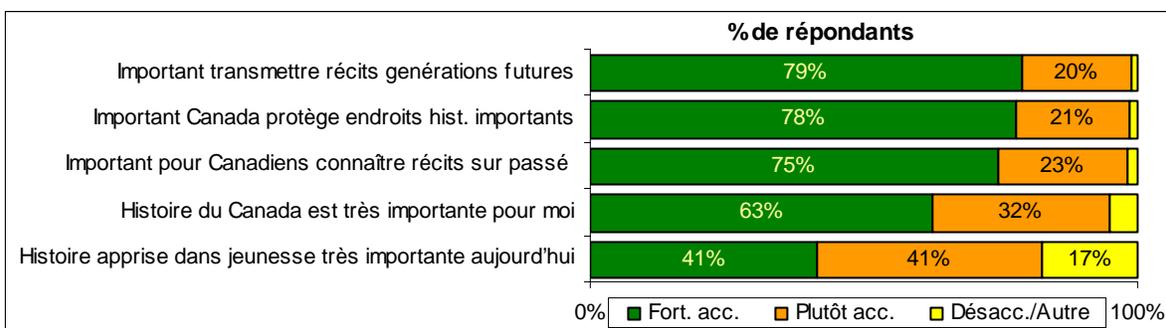
- les attitudes et les sentiments envers l'histoire
- les responsabilités concernant la conservation des endroits historiques du Canada
- les valeurs et convictions relatives aux lieux historiques nationaux et
- les impressions relatives aux lieux historiques nationaux.

6.3.1 Attitudes envers l'histoire

À la lecture d'une série d'énoncés sur l'histoire du Canada, les répondants ont privilégié les énoncés axés sur l'importance de transmettre les récits sur l'histoire du Canada aux générations futures et de protéger les endroits historiques, plutôt que sur l'importance de l'histoire pour eux.

Question 3A : « Veuillez me dire si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés suivants. »

Figure 6.3.1 Accord avec les énoncés sur l'histoire n=6080



Nous avons lu cinq énoncés sur l'histoire aux répondants. Un peu plus des trois quarts sont fortement d'accord avec les trois premiers énoncés (voir la figure 6.3.1) dont voici la formulation exacte :

- Il est important que les récits sur l'histoire du Canada soient transmis à nos générations futures.
- Il est important que le Canada protège les lieux d'importance historique.
- Il est important que les Canadiens connaissent des récits significatifs sur le passé de leur pays.

Le quatrième énoncé avec lequel environ les deux tiers des répondants étaient fortement d'accord avait trait à l'importance de l'histoire pour les répondants :

- L'histoire du Canada est très importante pour moi.

Nous avons observé un écart important quant au nombre de répondants fortement d'accord avec le dernier énoncé :

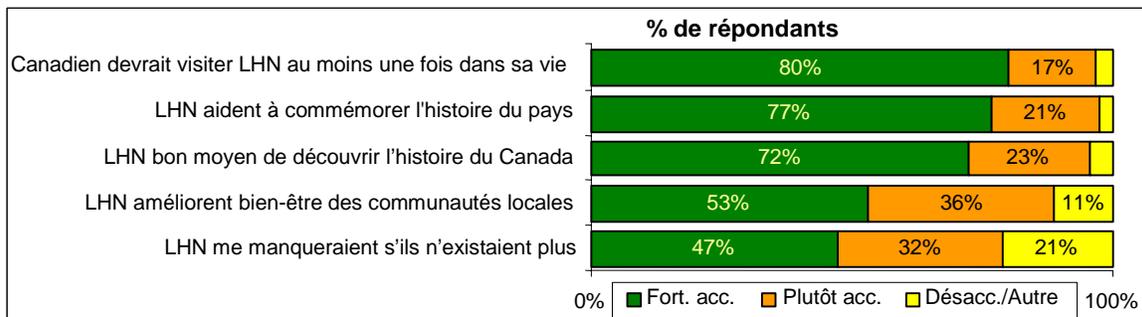
- L'histoire du Canada que j'ai apprise dans ma jeunesse m'est très importante aujourd'hui.

6.3.2 Valeurs et convictions relatives aux lieux historiques nationaux

Parmi les énoncés sur l'importance des lieux historiques nationaux, les répondants ont préféré ceux qui ont trait aux visites et à la commémoration, suivi de l'apprentissage.

Question 38C : « Veuillez me dire si vous êtes fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacun des énoncés suivants. »

Figure 6.3.2 Accord avec les énoncés relatifs aux lieux historiques nationaux n=2991



Nous avons lu cinq énoncés sur l'importance des lieux historiques nationaux aux répondants et réparti les pourcentages de ceux qui sont fortement d'accord avec ces énoncés en trois groupes (voir la figure 6.3.2).

Environ 80 % des répondants sont fortement d'accord avec deux des cinq énoncés, à savoir :

- Tout Canadien devrait visiter un lieu historique national au moins une fois dans sa vie.
- Les lieux historiques nationaux sont un moyen pour le Canada d'aider à commémorer l'histoire du pays.

À peu près les trois quarts des répondants sont fortement d'accord avec le troisième énoncé qui porte sur l'apprentissage :

- Les lieux historiques nationaux du Canada sont un bon moyen de découvrir l'histoire du Canada.

Environ la moitié des répondants étaient fortement d'accord avec les deux derniers énoncés :

- Les lieux historiques nationaux améliorent le bien-être des communautés locales.
- Les lieux historiques nationaux me manqueraient beaucoup s'ils n'existaient plus.

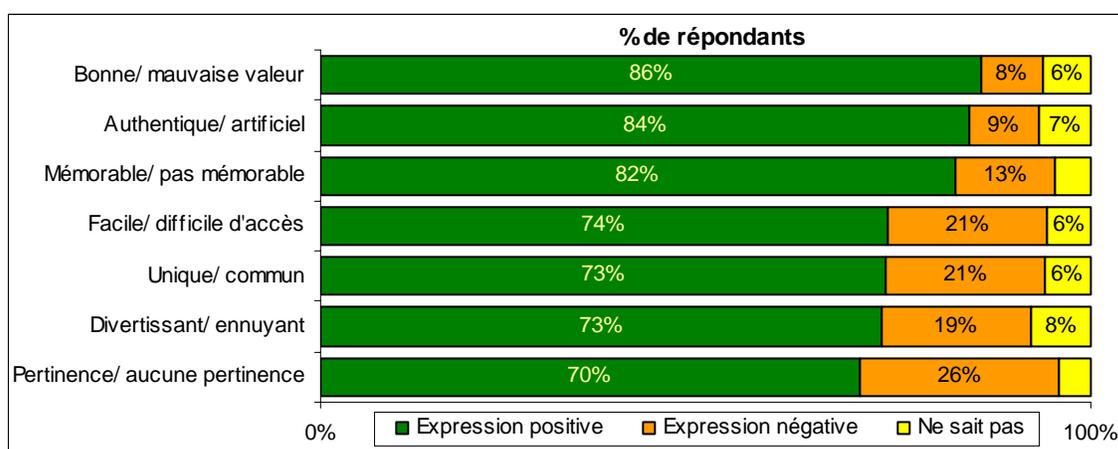
6.3.3 Impressions relatives aux lieux historiques nationaux

Nous avons demandé aux répondants de décrire leurs impressions relatives aux lieux historiques nationaux, qu'ils aient visité des lieux ou pas.

Voici les expressions favorisées pour décrire les lieux historiques nationaux : « bonne valeur », « authentique » et « mémorable », suivies de « facile d'accès », « unique », « divertissant » avec « pertinence pour vous » venant en dernier.

Question 37C : « Au Canada, les lieux historiques nationaux sont des bâtiments, des forts ou d'autres endroits où se sont déroulés des événements d'importance nationale. À partir d'une série de deux valeurs que je vais vous lire, veuillez dire laquelle des deux valeurs décrit le mieux l'impression que vous avez des lieux historiques nationaux du Canada. »

Figure 6.3.3 Impressions selon le choix d'expression n=2991



La majorité des répondants ont choisi, dans tous les cas, l'aspect positif des énoncés, (de 70 % à 86 %). Comme l'indique la figure 6.3.3, les pourcentages les plus élevés de répondants ont choisi les descripteurs suivants :

- bonne valeur,
- authenticité
- mémorable

pour qualifier les lieux historiques nationaux.

L'enthousiasme est cependant moins prononcé pour les descripteurs suivants :

- facile d'accès,
- unique,
- divertissant et
- pertinence pour moi.

Nous ne sommes pas étonnés des pourcentages associés à « unique » puisque les répondants ont de la difficulté à différencier les lieux historiques nationaux des autres lieux.

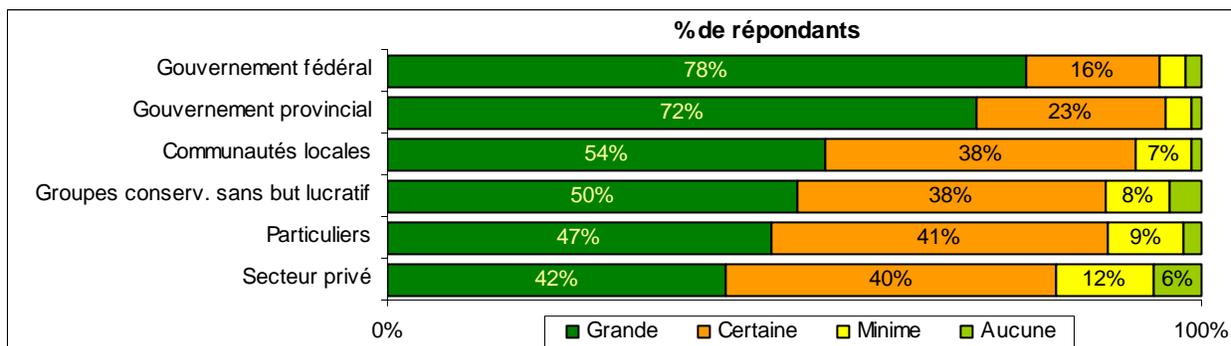
Les pourcentages associés à l'expression « divertissant » sont très différents dans le cas des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ce faible pourcentage est attribuable au fait que les lieux historiques nationaux ne sont pas perçus comme étant divertissants, ce qui pourrait expliquer la diminution de la fréquentation. Il y a une autre grande différence dans le classement des descripteurs, soit « pertinence pour moi » qui occupe le dernier rang dans le cas des lieux historiques nationaux.

6.3.4 Responsabilité envers les endroits historiques

La plupart des répondants accordent le gros des responsabilités relatives à la conservation des endroits historiques du Canada au gouvernement fédéral, suivi de près par les gouvernements provinciaux; un plus petit nombre d'entre eux ont accordé une responsabilité importante aux particuliers, le secteur privé venant bon dernier.

Question 4C : « En ce qui concerne la préservation des lieux historiques, quel degré de responsabilité chacun des organismes suivants devrait-il assumer : une grande responsabilité, une certaine responsabilité, une responsabilité minime ou aucune responsabilité? »

Figure 6.3.4 Degré de responsabilité n=2991



Au plan de la responsabilité envers les endroits historiques, nous constatons une configuration et une étendue différente de celle envers la nature (voir la figure 6.3.4). Près de quatre répondants sur cinq ont accordé une « grande responsabilité » au gouvernement fédéral et un pourcentage légèrement plus faible ont attribué le même degré de responsabilité aux gouvernements provinciaux. Environ la moitié des répondants ont accordé une « grande responsabilité » à trois des autres parties proposées : les communautés locales, les organisations sans but lucratif et les particuliers. Le secteur privé vient en tout dernier puisque approximativement quatre répondants sur dix lui donnent une « grande responsabilité ».

Tel qu'indiqué à la section 6.2.4, les degrés élevés de responsabilité associés aux gouvernements fédéral et provinciaux s'opposent aux faibles degrés de confiance rattachés aux mêmes organismes.

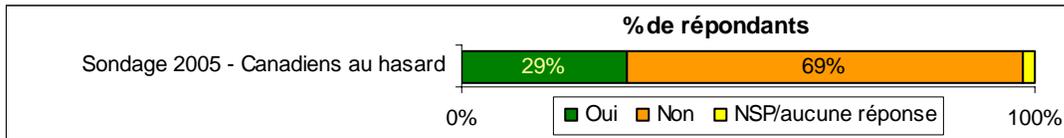
6.4 Emploi à Parcs Canada

Presque 3 sur 10 foyers canadiens ont signalé avoir envisagé un emploi à Parcs Canada. Cependant, lorsque nous comparons ces résultats à ceux de deux sondages précédents, nous constatons un intérêt encore plus manifeste pour les emplois à Parcs Canada de la part des membres des Premières nations et des peuples autochtones.

Nous avons posé la question suivante à tous les répondants du sondage 2005 :

Question 55 : « Vous-même ou quelqu'un de votre famille a-t-il déjà pensé à Parcs Canada comme lieu de travail ou source d'emploi? »

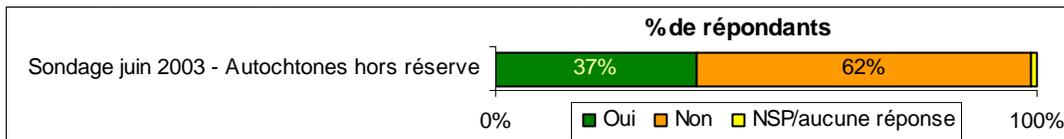
Figure 6.4.1 Emploi à Parcs Canada – Foyers canadiens n=6080



Comme l'indique la figure 6.4.1, nous avons été étonnés de constater qu'un pourcentage élevé de Canadiens (presque 30 %) avaient signalé qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille avaient pensé à Parcs Canada comme source d'emploi.

Question : « Avez-vous déjà pensé à Parcs Canada comme source possible d'emploi? »

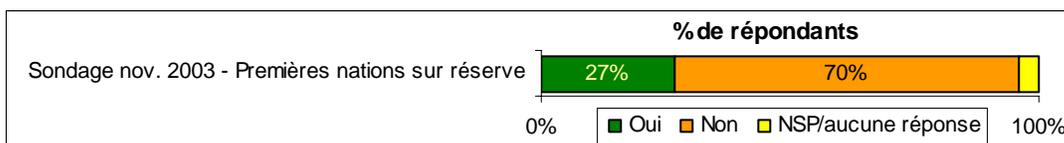
Figure 6.4.2 Emploi à Parcs Canada – Peuples autochtones hors-réserve n=1205



En 2003, Parcs Canada a participé à deux sondages destinés uniquement aux peuples autochtones¹⁸ et aux Premières nations¹⁹. Des questions sur l'emploi à Parcs Canada pour le répondant étaient intégrées aux deux sondages (voir les résultats aux figures 6.4.2 et 6.4.3). Vu la portée limitée de la question posée aux membres des Premières nations et des peuples autochtones (emploi pour vous-même c. emploi pour un membre de la famille) et les pourcentages semblables obtenus, il semblerait que les membres des Premières nations et des peuples autochtones (et plus particulièrement ceux hors-réserve) soient plus intéressés à un emploi à Parcs Canada que le Canadien moyen.

Question : « Avez-vous déjà pensé à Parcs Canada comme source possible d'emploi pour vous-même? »

Figure 6.4.3 Emploi à Parcs Canada – Premières nations dans les réserves n=1606



¹⁸ Constatations de l'enquête pilote de 2003 sur les Autochtones vivant hors-réserve, novembre 2003, EKOS Research Associates pour Communication Canada.

¹⁹ Sondage d'AINC auprès des Premières nations, novembre 2003, EKOS Research Associates pour AINC.